
2009

Rapport d'activités

Document réalisé en avril 2010



ORIV

...Observatoire régional de l'intégration et de la ville

PRESENTATION DE L'ORIV

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) a pour objet de **développer et de diffuser des connaissances** sur les questions relatives à **l'intégration des populations immigrées**, à la **prévention des discriminations** et à la **cohésion sociale et territoriale** en général. L'Observatoire intervient notamment en tant que **centre de ressources sur ces thèmes**. À ce titre, il est conçu comme un **outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs et des décideurs** intervenant dans ces domaines. L'Observatoire agit dans une logique d'observation et de veille. Il se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les personnes concernés sur les constats développés à l'occasion de ses travaux.

Il a été créé, en **1992**, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI, instance du Fonds d'Action Sociale, présidée par le Préfet de région) qui avait souhaité la mise en place d'un **Observatoire Régional de l'Intégration** conçu comme un **outil de développement et d'aide à la décision**.

La dynamique de l'Observatoire a contribué, début 1996, à sa structuration en association. Il a, dans le même temps, élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain. Il intègre alors le réseau national des centres de ressources intervenant dans ce domaine. En 1997, compte tenu des enjeux émergents, il s'est saisi de la question des discriminations. Depuis 2005, il participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Implanté à Strasbourg, l'ORIV intervient traditionnellement sur l'ensemble du territoire alsacien. Il peut intervenir sur les territoires limitrophes, notamment la Lorraine (développement d'activités depuis courant 2009) ;

Par son action, l'Observatoire vise à :

◆ Rendre accessibles l'information, les ressources

L'ORIV met à disposition et diffuse des ressources. À ce titre, l'ORIV gère un **centre de documentation**, dispose d'un **site internet** (www.oriv-alsace.org) et répond aux demandes documentaires qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, par la **participation à des réseaux**. Plusieurs publications visent à diffuser les connaissances produites.

◆ Produire et capitaliser

Cette fonction repose sur la **production de connaissances** dans le cadre de réflexions, de groupes de travail, de diagnostics, d'études menés par l'association et sur leur capitalisation. L'objectif est de produire ou coproduire des connaissances afin d'**apporter des éclairages** sur des sujets particuliers, de **rendre accessibles des données** existantes ou de permettre une **meilleure compréhension des processus**.

◆ Qualifier les acteurs par les échanges et la diffusion des pratiques

L'ORIV vise à **qualifier les acteurs** (professionnels, décideurs, étudiants, membres d'association...) par la **diffusion de connaissances** et la **confrontation d'expériences/de pratiques** dans un souci d'optimisation de leur intervention dans une logique de coproduction. L'ORIV organise et/ou participe à des moments d'**échanges** et de **débats** (rencontres, séminaires, formations, temps d'échanges entre professionnels...).

◆ Accompagner les acteurs

Ces démarches consistent à **mobiliser** et à **mettre à disposition** des acteurs des **compétences** et des **ressources** (documentaires, techniques, méthodologiques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte. Ces démarches sont réalisées **en lien avec les acteurs** et **en proximité**.

Pour mener ces démarches, l'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de **l'État**, de **collectivités** (Conseil Régional, Conseils généraux, Agglomérations, Villes...) ainsi que de ressources propres issues des prestations fournies et des cotisations des **adhérents de l'association**. Les financeurs se retrouvent (au moins une fois par an) dans une **instance partenariale** (« comité des partenaires ») permettant, à partir d'une proposition de l'association, de définir le programme de travail annuel.

La **mise en œuvre des actions** est assurée par une **équipe de six salariés**, en lien avec les **administrateurs de l'association**.

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE - RAPPORT MORAL	PAGE 5
Titre 2009 / rapport moral Rudi WAGNER	page 7
2^{EME} PARTIE - ELEMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX	PAGE 11
↳ Une année de questionnement...	page 13
↳ La fonction centre de ressources et la mise en réseau	page 15
↳ Le déploiement d'activités en Lorraine	page 18
↳ Les moyens de l'action	page 20
3^{EME} PARTIE - PRESENTATION DES ACTIONS MENEES EN 2009 PAR DOMAINES D'INTERVENTION	PAGE 23
POLE TRANSVERSAL « CENTRE DE DOCUMENTATION ET MISE A DISPOSITION DES RESSOURCES »	PAGE 29
↳ Les ressources, un enjeu transversal	page 29
↳ Zoom sur les actions menées	
<u>Mettre à disposition des ressources documentaires</u>	page 30
Gestion d'un Centre de documentation	page 30
<u>Diffuser des informations et des connaissances</u>	page 33
Production d'un bulletin mensuel (dont enquête de satisfaction)	page 33
Site internet de l'ORIV	page 36
Production de documents	page 41
Rencontres de l'ORIV	page 45
Interventions	page 49
<u>Participer à des réseaux</u>	page 52
Réseau des centres de ressources Politique de la Ville	page 52
Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration)	page 53
Réseau des ADLI (Agents de développement local pour l'Intégration)	page 54
POLE « INTEGRATION DES IMMIGRES »	PAGE 55
↳ Cadre et Bilan des actions menées en 2009	page 55
↳ Zoom sur quelques actions	page 57
Formation linguistique	page 57
Femmes immigrées : représentations et vécus	page 59
Portail européen sur l'intégration	page 62
Politiques locales d'intégration	page 64
Des contributions ponctuelles dans le cadre de politiques publiques	page 66
POLE « PREVENTION DES DISCRIMINATIONS »	PAGE 67
↳ Cadre et Bilan des actions menées en 2009	page 67

↳ Zoom sur quelques actions	page 68
Centre socio-culturels et discriminations	page 68
Politiques territorialisées et prévention des discriminations	page 70
Recherche action « jeunes et processus d'intégration sociale »	page 74
Mois de l'Autre	page 75
Des réflexions émergentes...	page 77

POLE « COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE » **PAGE 79**

↳ Bilan global des actions menées en 2009	page 79
↳ Zoom sur quelques actions	page 81
Adultes relais : pratiques professionnelles	page 81
Rénovation urbaine et mobilisation de la parole des habitants	page 84
Démarches d'accompagnement dans le cadre des CUCS	page 88
Modes d'habiter	page 92
Temps d'échanges en direction des professionnels (Ateliers des professionnels de la ville, Délégués du préfet)	page 94

ANNEXES

Composition du Conseil d'Administration élu en 2009	page 96
---	---------

1^{ère} PARTIE

RAPPORT MORAL

Alors qu'en 2009, notre pays était touché par une des plus graves crises économiques depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale avec ses répercussions douloureuses pour de très nombreux habitants de notre pays, de façon surprenante deux débats ont fortement focalisés l'opinion publique : celui sur l'identité nationale et celui sur la burqa. Sans vouloir revenir plus longtemps sur l'instrumentalisation des débats par certains acteurs politiques et certains médias, avec ses effets très problématiques sur notre vivre ensemble, notons qu'ils ont sans doute révélé certaines difficultés de la société française à faire place à l'autre venu d'ailleurs, dans sa diversité.

Faut-il s'étonner de la concomitance de cette crise économique et de ces débats ? A l'heure de la destruction de nombreux emplois, la lutte pour les places devient encore plus forte, mettant en concurrence les uns avec les autres, jeunes et moins jeunes, travailleurs français et immigrés, habitants des cités et ceux du « centre ». Cette mise en opposition risque d'exacerber les discriminations pourtant déjà nombreuses, en particulier à l'égard de tous ceux et celles ayant une histoire liée à l'immigration, comme l'a bien montré le travail important mené par la HALDE dont nous souhaitons qu'elle puisse continuer à agir comme instance autonome. Cette mise en opposition risque d'accentuer encore davantage la discrimination des populations vivant dans les territoires stigmatisés que certains sociologues travaillant depuis longtemps sur ces phénomènes n'hésitent plus à qualifier de « ghettos ».

Ce sont ces discriminations, ces mises à l'écart qui nourrissent les ressentiments, qui engendrent les crispations, les replis communautaristes, mais aussi les violences qui risquent d'empirer et d'éclater à nouveau sous forme d'explosions comme en 2005. Dans le même numéro récent du Monde, ce sont indépendamment l'un de l'autre, l'écrivain Tahar Ben Jelloun et le maire de Clichy, Claude Vilain, qui nous disent leurs fortes craintes à cet égard.

Les politiques publiques menées pour y faire face nous ont paru à bien des égards insuffisantes, incomplètes, difficiles à comprendre. Si l'action menée dans le cadre du Renouvellement urbain permet effectivement de redessiner positivement les quartiers d'habitat populaire, à la satisfaction de ses habitants, la précarité et la pauvreté gangrènent encore davantage la vie de ceux-ci. Les services publics qui y sont présents, en particulier les écoles, n'en peuvent plus de prendre en charge une population découragée, démotivée, sans espoir de lendemains qui chantent. Les nombreuses personnes qui y habitent cherchent le soutien des pouvoirs publics, à travers des formations, des tremplins vers l'emploi, un soutien dans l'éducation de leurs enfants. Elles ont du mal à comprendre où trouver les appuis publics nécessaires à l'heure de la révision générale des politiques publiques, au moment où l'ACSE, successeur du FASILD, est déchargée de sa mission de soutien à l'intégration des populations immigrées. Pour y travailler depuis près de vingt ans, nous savons qu'une politique d'intégration ne peut se limiter à l'accueil des nouveaux arrivants de même qu'une politique de la ville ne peut se limiter à l'action sur le bâti.

Pour l'ORIV, plus que jamais, l'action en vue de l'intégration des populations immigrées, la prévention des discriminations et les démarches visant à renforcer la cohésion sociale sur les territoires fragilisés sont étroitement liés. C'est dans ce sens que nous avons travaillé tout au long de cette année, en développant nos coopérations. Si notre participation très active aux deux réseaux nationaux que sont, le réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) et le réseau des centres de ressources de la politique de la ville nous permettent d'être un vecteur précieux d'information et de documentation autour de ces questions, nous faisons aujourd'hui aussi partie d'un réseau européen en matière d'intégration, via notre participation au portail européen sur l'intégration, coordonné par Migration Policy Group.

Nous avons aussi étendu certaines activités menées par l'ORIV en Lorraine. Concrètement le travail sur la politique de la ville se développe en partenariat avec un acteur régional, le Carrefour des Pays lorrains. Cette action sera profitable à la Lorraine par nos apports, liés à nos compétences, mais nous la voulons aussi profitable à l'Alsace à travers ce que nous y découvrirons d'expériences, d'analyses, de compétences. Déjà l'expérience du Carrefour des Pays Lorrains dans les territoires ruraux nous paraît intéressante au regard des fractures du lien social dans certains territoires de la campagne alsacienne et les échanges entre les acteurs des deux régions pourraient être tout à fait fructueux.

La coopération avec le Conseil Général du Bas-Rhin qui avait déjà dans le passé pu se faire sur le devenir des personnes âgées immigrées a pu s'étendre à la prévention des discriminations, ce qui nous semble particulièrement intéressant au regard des responsabilités du département en matière de politique de la jeunesse et d'action sociale. Elle a aussi porté sur le vivre ensemble en milieu rural dans notre travail sur l'habitat à Erstein.

L'action en direction des communes petites et moyennes a également pu se amorcer dans le domaine de l'intégration, en particulier dans les communes de Sélestat et Schirmeck.

Enfin last but not least, le travail réalisé avec la Ville de Strasbourg a été très important. Il nous a permis, tout en accompagnant la politique publique, d'observer au plus près les évolutions sur les territoires et de remettre sur l'ouvrage, en une sorte de recherche action, notre réflexion sur la participation des habitants.

Le territoire haut-rhinois n'a pas pour autant été oublié. Les perspectives possibles de travail avec le Conseil Général du Haut-Rhin s'inscrivent en complémentarité des démarches menées auprès de plusieurs villes moyennes de ce département qui œuvrent à améliorer en leur sein la cohésion sociale et territoriale. Ces actions s'ajoutent à notre coopération déjà ancienne avec ce partenaire particulièrement fidèle qu'est Mulhouse. Notre volonté d'être présent sur l'ensemble du territoire alsacien se concrétise par la tenue régulière dans le Haut-Rhin de notre assemblée générale, de rencontres débats et journées régionales de travail, comme celle tenue en octobre 2009 sur le devenir des adultes-relais.

La grande diversité des territoires d'interventions rend d'autant plus nécessaire de capitaliser au mieux le travail réalisé sur ces différents sites pour en faire bénéficier le plus grand nombre d'acteurs. Cela s'est traduit en 2009 par la réalisation de trois nouveaux cahiers de l'Observatoire qui viennent de paraître au 1er trimestre 2010. Le souci de capitalisation et de mise à disposition des connaissances s'est aussi concrétisé par le renouvellement de notre site internet qui est de plus en plus visité (54.702 visites en 2009 !).

Ce travail considérable est un travail de qualité comme l'ont constaté les deux personnes de l'ACSE chargées d'un audit commandité par l'Etat. Cette analyse du fonctionnement de l'ORIV ainsi que celle faite dans le cadre de la mission d'expertise du Trésorier payeur général attestent la réalité et la valeur de l'action de l'ORIV, le sérieux de sa gestion. Ce regard extérieur critique positif a été pour nous particulièrement important au moment où il nous fallait redresser notre situation financière devenue très difficile après la sortie du Contrat de Plan Etat Région en 2007 et 2008. Nous avons réussi sur ce plan, comme l'atteste le rapport financier, en réduisant de façon très significative nos frais financiers. Que nos partenaires financeurs qui ont soutenu notre action en soient remerciés.

Avec nos partenaires réguliers, nous avons réussi à remettre en place une instance de concertation, le Comité des partenaires, lieu de réflexion partagé, qui permet aux uns et aux autres d'appréhender l'ampleur et la diversité du travail mené par l'ORIV, de faire part de leurs remarques critiques et propositions, de valider le programme de travail et d'en apprécier le bilan. Cette instance nous paraît particulièrement précieuse parce qu'elle contribue de façon décisive à la cohérence de notre action. Ce comité a été

installé pour la première fois en octobre en 2009 et s'est réuni une nouvelle fois début 2010.

Le rapport d'audit a cependant aussi pointé des éléments plus problématiques dans notre organisation. Il a observé une relative faible participation des administrateurs aux réunions du conseil. Si nous avons pu faire valoir que les membres du Conseil d'Administration étaient des acteurs souvent déjà engagés dans leurs propres structures associatives, étaient également actifs en dehors des réunions, en animant des rencontres débats, en mettant à disposition leurs compétences et réseaux, nous avons aussi mis avant le fait que le nouveau Conseil d'Administration, élu en avril 2009, était plus assidu et bien investi dans ses responsabilités. Preuve en est que pour la première fois, nous ne connaissons quasiment aucun départ cette année. Le renouvellement du bureau a lui aussi pu se faire, nous permettant de nous retrouver plus nombreux, avec l'apport de nouveaux et plus jeunes membres, pour prendre ensemble les décisions nécessaires. Que les uns et les autres soient ici remerciés pour le temps et l'énergie mis à disposition de l'ORIV, pour leurs contributions, pour l'état d'esprit très positif dont ils ont tous fait preuve.

Mais c'est la charge importante de travail de l'équipe, notamment de la directrice, que le rapport d'audit a également pointé. Cette observation critique qui rejoignait nos propres constats nous a conduits à amorcer une réflexion pour repenser les collaborations et le travail au sein de l'équipe, en particulier au niveau des chargées de mission mais aussi en terme d'évolution des compétences et fonctions (notamment au niveau de la chargée d'information et de documentation). Le travail amorcé a permis ou permettra à chacune de trouver sa place et d'encore mieux contribuer au travail collectif. Il me paraît indispensable de souligner la qualité du travail fait par chacune, les compétences mises en oeuvre, la très bonne coopération dans l'équipe, les féliciter donc et les remercier pour leur engagement.

A nous tous, à l'ORIV qui va allégrement sur ses 20 ans je souhaite bonne continuation !

Rudi WAGNER, Président de l'ORIV

2^{ème} PARTIE

ELEMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX

Cette partie du rapport d'activités se propose de rendre compte du contexte dans lequel l'année s'est déroulée (contexte économique et financier, déploiement des activités en Lorraine, mise en réseau...). Il s'agira également d'indiquer comment l'association ORIV y a répondu et les moyens humains mobilisés.

UNE ANNEE DE QUESTIONNEMENT...

Après une année 2007 difficile (liée à la nécessité de repenser les relations avec ses financeurs à la sortie du Contrat de Plan Etat Région), le début d'année 2008 a été encore plus contraint (trésorerie exsangue, impossibilité de négociations avec les collectivités en raison des élections, renforcement des financements par marchés publics, nouvelles modalités de financements, relations différentes aux associations...).

Cette situation s'est détériorée tout au long de l'année 2008 amenant à des impossibilités de paiement des cotisations sociales lors du 3^{ème} trimestre. Ces problèmes ont rejailli sur le début de l'année 2009 et n'ont pu être régulés, sur le plan financier, qu'en avril 2009 (remboursement de l'ensemble des créances).

Pour faire face à ces difficultés, différentes décisions ont été prises, tant sur un plan financier que sur un plan stratégique.

Au second semestre 2008, une réflexion¹ a été engagée avec certains financeurs pour tenter de définir les contours de l'intervention de l'ORIV. Il s'agissait de réfléchir sur le sens de son intervention, de re-questionner l'enjeu et la pertinence d'un centre de ressources et enfin de définir de nouvelles modalités d'intervention et de financements. Les orientations issues de ces échanges ont été discutées et validées par les administrateurs. Elles ont structuré le fonctionnement de l'ORIV et les modes de relations avec les financeurs depuis le second trimestre 2009.

Face à ces difficultés, la Secrétaire Générale aux Affaires Régionales et Européennes a souhaité disposer d'éléments quant à la pertinence de l'activité de l'association et relatifs à sa viabilité financière. A ce titre, un audit et une mission d'expertise ont été menés au cours de l'année 2009.

A travers l'audit, réalisé par l'ACSé (mission évaluation), il s'agissait de vérifier les contours de l'affectation des crédits (entre les différents dispositifs, droit commun) et leur juxtaposition, de connaître la justification d'un double financement ACSE-Etat et d'un double système de financement (subvention globale et subvention au projet) et de vérifier la santé financière de l'organisme. L'audit a été conçu comme global c'est-à-dire portant sur les domaines suivants : stratégique, organisationnel, social, économique et financier.

Une mission d'expertise financière a été menée en parallèle par la Trésorerie Générale de la Région Alsace et du Bas Rhin. Fin 2009, le rapport conclusif n'avait pas encore été transmis.

La mission d'audit, dont le rapport a été transmis à l'été 2009, a permis de constater² :

- la réalité et l'intérêt des actions financées,
- la qualité et la compétence de l'équipe de salariées,
- la qualité des outils d'enregistrement et d'évaluation utilisés,
- la rigueur de l'organisation et du fonctionnement de l'organisme.

Les auditeurs ont mis également en avant l'investissement de l'équipe salariée et la qualité du travail associatif, même s'ils relèvent la difficulté de mobilisation des administrateurs (problème rencontré de plus en plus souvent au sein du milieu associatif).

¹ Cf. rapport d'activités 2008.

² Eléments issus de la synthèse produite par les auditeurs de l'ACSé.

Ils relèvent également que l'association s'est dotée de ses propres outils analytiques, ceux-ci permettant de restituer aux financeurs le coût de chaque projet, clairement identifié.

La vie associative de l'ORIV leur apparaît bien cadrée, mais souffre d'une inadéquation entre la composition du Conseil d'Administration prévue par les statuts, et le fonctionnement réel de cette instance.

En dépit d'une très grande rigueur et maîtrise de la gestion comptable et financière, la situation économique et financière de l'ORIV leur apparaît très fragile : résultat brut d'exploitation faiblement mais structurellement déficitaire, trésorerie chroniquement négative une large partie de l'année, très faible fonds de roulement.

Trois causes principales ont pu être identifiées :

- un sous financement des activités, en regard de leur nature et de leur volume,
- un niveau d'achats externes qui peut se justifier, mais qui est sans doute un peu trop élevé,
- le retard de versement des Fonds européens.

Eu égard à la situation financière, ils ont fait état de la nécessité de disposer d'un fond de roulement plus important (4 à 5 mois de fonctionnement) permettant à l'association de faire face aux dépenses, la solution résidant dans la capacité de l'association à disposer d'excédents.

L'audit et sa présentation devant les financeurs le 20 octobre 2009 a suscité un certain nombre de remarques, synthétisées ci-dessous :

- La nécessité pour l'ORIV de se doter d'un fond de roulement (actuellement trop bas) pour permettre d'assurer le fonctionnement de la structure, notamment en suscitant par ses activités un excédent.
- Un des financeurs a soulevé la question de l'absence de « subvention de fonctionnement » au niveau de l'ORIV. L'ensemble des financements étant lié à une action / un produit, le fonctionnement de l'ORIV en est d'autant plus complexe.
- Optimiser les délais de demande de subventions (nécessité de déposer celles-ci plus tôt) afin de pallier aux difficultés de trésorerie et d'assurer un meilleur fonctionnement de l'ORIV.
- Réfléchir sur la recherche de financements et leur diversification (hors financements européens, FSE) notamment par la réalisation de certaines prestations d'ingénierie (dans une logique de gré à gré).
- Rechercher d'autres modalités de fonctionnement interne (au niveau de l'équipe) pour une meilleure répartition des tâches et des rôles.

LA FONCTION CENTRE DE RESSOURCE ET LA MISE EN RESEAU

Sur un plan stratégique, l'ORIV a, suite aux difficultés survenues en 2007 et 2008, décidé de réaffirmer plus fortement sa qualité de centre de ressources, conçu comme un cadre pertinent pour son action.

Depuis les décisions du Comité Interministériel des Villes du 30 juin 1998, l'ORIV est reconnu comme l'un des centres de ressources régionaux de la politique de la ville.

A la suite du Comité Interministériel des Villes du 9 mars 2006, qui a réaffirmé l'importance des centres de ressources dans le domaine de la politique de la ville et qui annonçait leur développement, l'Etat a souhaité se doter d'un cahier des charges précisant les modalités d'intervention de ces centres et leur lien avec l'Etat. Il a été transmis aux Préfets de Région par lettre-circulaire du 13 septembre 2006.

Il y est précisé que « *les centres de ressources exercent principalement une mission d'accompagnement et de qualification des professionnels concernés par la politique de la ville et plus largement des acteurs du développement territorial : élus, agents des services de l'État et des collectivités territoriales, intervenants sanitaires et sociaux, acteurs associatifs, bailleurs sociaux, opérateurs économiques. Leur intervention s'inscrit dans la logique de l'animation d'un travail collectif, sa restitution et sa mise en débat. Les centres de ressources privilégient les allers-retours entre action et réflexion ; les échanges entre les différents acteurs impliqués et les chercheurs permettent une meilleure connaissance et l'approfondissement des problématiques et des pratiques. Cette approche favorise la formation réciproque, l'échange d'expériences, le partage des savoir-faire et leur essaimage.* »

La politique de la ville ayant connu de nombreuses évolutions depuis 2006 et le nombre de centres de ressources ayant fortement augmenté, le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes a décidé de réactualiser ce cahier des charges afin d'optimiser les interventions des centres de ressources.

L'ORIV a contribué à cette réflexion et a produit une note³ tenant compte des réflexions engagées localement.

Cette note plaide pour que le cahier des charges puisse permettre de :

- disposer d'un cadre d'intervention qui constitue un lieu d'action et de travail collectif avec les différents partenaires ;
- donner un statut juridique clair aux centres de ressources, pour éviter que systématiquement soit posée la question des modalités de financement (subventions, marchés publics...);
- définir un « socle » des actions de centres de ressources (en identifiant la part de ce socle sur l'ensemble des activités et son mode de financement) ;
- clarifier les modalités de définition des autres actions menées par les centres de ressources ;
- définir les complémentarités (en lien avec la plus-value du centre de ressources - cf. point suivant) avec l'Etat, en particulier les DRJSCS et DDCS ou le SGAR selon le lieu où sera portée la politique de la ville ;

³ Contribution à l'élaboration du cahier des charges des centres de ressources politique de la ville. Note réalisée par l'ORIV, novembre 2009, 3 p

- mettre en avant la « plus value », la « spécificité » d'un centre de ressources par rapport à d'autres structures : lieu tiers (important que la forme juridique puisse le permettre réellement), confrontation des acteurs et des points de vue (espace de débats, de temps d'échange), inscription dans la durée (observation, mémoire, anticipation...), fonction de veille (connaissance en continu), capitalisation, utilisable par tous les acteurs.

Le cadre d'intervention, dans lequel s'inscrirait les centres de ressources, pourrait utilement se rapprocher du fonctionnement des « agences d'urbanisme » (qui sont des structures associatives) qui présentent des similitudes avec les centres de ressources dans l'objet, mais aussi dans le rapport aux différents financeurs. Un certain nombre d'éléments (modalités de financements, lien aux financeurs, statuts des financements...) peut en effet être appliqué au fonctionnement des centres de ressources.

Le nouveau cahier des charges devrait être finalisé d'ici la fin du premier semestre 2010.

Cette « labellisation » de l'ORIV en tant que centre de ressources Politique de la Ville par le Secrétariat Général du CIV se traduit notamment par la participation de l'ORIV au Réseau des Centres de Ressources intervenant dans le domaine de la Politique de la Ville.

Ce réseau est né d'une volonté institutionnelle de la Délégation Interministérielle à la Ville en 1998 (décision du Comité Interministériel à la Ville du 30 juin 1998) et répond à la volonté de mettre à disposition des acteurs de la politique de la ville des outils dédiés permettant la mise à disposition de connaissances et l'échange de pratiques.

Les centres de ressources membres du réseau, dix-huit⁴ à ce jour, ont en commun de relever d'une structure dédiée (GIP ou association), dans une logique de co-financement. Selon le cas leur implantation est départementale (en région parisienne), régionale voire interrégionale. Quoiqu'il en soit, ils ont pour principe d'être adossés à des pôles universitaires ou de recherche locaux, de s'appuyer sur un partenariat solide et diversifié, d'avoir une structure juridique viable et un financement pluriannuel.

Le réseau national fonctionne depuis septembre 1999. Animé au départ par le Centre de Ressources national de la Délégation Interministérielle à la Ville, il fonctionne actuellement sur la base d'une animation collégiale et tournante en fonction des réunions du réseau. La mise en réseau permet, en particulier, de mutualiser les informations et les démarches d'action, de dégager des analyses communes sur les politiques publiques, les dispositifs et les évolutions affectant la société, de faciliter le lien entre les actions territoriales et les dispositifs de niveau national⁵.

Par ailleurs, l'ORIV participe également au Réseau RECI (Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Ce réseau est né de la volonté de structures de se regrouper entre elles afin de mettre en commun leurs ressources, en particulier

⁴ CR-DSU, Rhône-Alpes - Profession Banlieue, Seine-Saint-Denis - ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la ville), Alsace - Pôle de ressources départemental Ville et Développement social, Val d'Oise - IREV, Institut Régional de la Ville, Nord-Pas-de-Calais - RésO Villes, Bretagne-Pays de la Loire - Ressources & Territoires, Midi-Pyrénées - EPI (Espace Picard pour l'Intégration), Picardie - Centre de ressources politique de la ville en Essonne - Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA), Aquitaine - CRPV-PACA (Centre de Ressources pour la Politique de la Ville), Provence-Alpes-Côte d'Azur - Centre de Ressources, Guyane - Pôle ressources de la politique de la ville et de l'intégration à Paris - Villes au Carré, Centre et Poitou-Charentes - Centre de Ressources et d'Observation de la Cohésion sociale, Mayotte - Ville Caraïbes, Martinique - Trajectoires Ressources, Franche Comté et Bourgogne - Centre de Ressources de la cohésion sociale urbaine de la Réunion.

⁵ Pour connaître les activités menées en 2009, se reporter page 52.

documentaires. L'élaboration d'une base documentaire commune a été un des principaux projets menés par le RECI⁶.

De 1999 à 2004, ce réseau (alors dénommé Réseau Intégration mais non structuré légalement) était animé par l'ADRI (Agence de Développement des Relations Interculturelles). Depuis mi-2004, les structures composant le réseau ont souhaité améliorer leur mode de collaboration et mieux se structurer afin de disposer d'une analyse commune face aux enjeux sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations et de pouvoir répondre aux sollicitations nationales. Une charte liant les structures membres du réseau avait permis d'officialiser cette collaboration, suivie de la création d'une association de gestion à compter de 2005.

A ce jour le Réseau RECI est composé de neuf structures⁷ intervenant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la prévention des discriminations.

La participation au Réseau RECI est conditionnée à minima par le fait que ces structures assurent une fonction ressources dans les domaines d'intervention précités, que cette fonction relève d'une logique de service au public, disponible et ouverte à tous et qu'elles mettent en commun leurs ressources avec les autres membres du réseau (par la production de références documentaires) dans le cadre de la base bibliographique.

Les modalités de travail en réseau sont orientées vers la production collective de réflexion (production de notes, contribution à l'analyse de politiques publiques...) et la mise en commun de la documentation via la base documentaire⁸.

Le réseau RECI est soutenu, par le biais de financements d'actions (le plus souvent des productions de connaissances et/ou un travail de capitalisation d'expériences) par l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) et le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire via la DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté).

Depuis peu, et du fait de la présence d'un poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI), l'ORIV participe également à ce réseau⁹.

⁶ Cf. présentation de la base documentaire page 32

⁷ Les structures composant le Réseau RECI sont à ce jour : ARIFOR (Champagne-Ardenne) – CID, Centre Interculturel de Documentation (Nantes) - Centre de ressources politique de la ville en Essonne - COFRIMI (Midi-Pyrénées) – CREFE, Centre Ressources Enfance Famille École Ain Rhône – EPI, Espace Picard pour l'Intégration (Picardie) – IREV, Institut Régional de la Ville Nord Pas de Calais, ODTI Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturels (Grenoble) et l'ORIV (Alsace).

⁸ Voir page 32 pour connaître les activités développées.

⁹ Cf. présentation du travail mené dans le cadre de ce réseau, page 54

LE DEPLOIEMENT D'ACTIVITES EN LORRAINE

Depuis plusieurs années, l'ORIV a été incité, par ses financeurs notamment, à étendre son activité hors du territoire régional. En 2003, l'ORIV avait mené, à la demande de la Délégation Interministérielle à la Ville, une mission de préfiguration qui faisait état de la nécessité d'un centre de ressource politique de la ville en Lorraine.

En 2009, l'ouverture vers la Lorraine a été envisagée comme une perspective possible pour répondre aux défis auxquels l'ORIV a dû faire face.

Ainsi plusieurs éléments ont prévalu à la volonté d'un déploiement d'une partie des activités du Centre de Ressources ORIV en Lorraine :

- l'absence de structures ressources en Lorraine,
- une volonté affirmée par l'État (Secrétariat Général du CIV notamment) de prise en compte des territoires non couverts par un centre de ressources dans une logique interrégionale,
- un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens,
- une attente exprimée par les acteurs locaux depuis de nombreuses années,
- des interventions ponctuelles de l'ORIV depuis quelques années auprès d'acteurs lorrains,
- des besoins conséquents par rapport aux politiques publiques dans le domaine de la politique de la ville et dans celui de la prévention des discriminations.

Au cours du second semestre 2009, l'ORIV, avec l'appui financier de l'Etat et de l'ACSé, a commencé à déployer un certain nombre d'activités en Lorraine, en particulier dans les domaines de la politique de la ville et de la prévention des discriminations.

La préfiguration menée pendant cette période, en lien avec la Direction régionale de l'ACSé, devait ainsi permettre de définir les contours de l'intervention de l'ORIV en Lorraine sur le volet « politique de la ville » et « prévention des discriminations », tout en développant quelques activités.

Ainsi, il a été décidé que cette action ne donnerait pas lieu à la création d'une structure (locaux, recrutements nouveaux etc.) ad hoc, mais s'inscrirait dans une logique de déploiement des activités et de complémentarité avec les structures existantes en Lorraine et intervenant déjà dans ces domaines.

Dans le domaine de la politique de la ville¹⁰, la volonté de l'ORIV d'établir des relations de travail avec le Carrefour des Pays Lorrains (CPL), a coïncidé avec le souhait de ce dernier d'être associé à la mise en œuvre de cette fonction de centre de ressources.

L'année 2009 a essentiellement consisté en plusieurs axes de travail :

- Un travail de préfiguration d'un centre de ressources politique de la ville en Lorraine, en lien avec le CPL et le Réseau lorrain des professionnels du Développement Social Urbain (porté par le CPL). Les deux associations se sont rencontrées à diverses reprises au deuxième semestre 2009 pour rechercher une complémentarité d'actions qui soit au service des acteurs lorrains de la politique de la ville.

¹⁰ Les actions développées dans le domaine de la prévention des discriminations sont détaillées dans la partie relative au pôle « prévention des discriminations » du rapport, page 67

- Un apport ponctuel de ressources. L'ORIV a participé à un atelier de la politique de la ville début décembre à Hombourg-Haut sur le thème de la prévention de la délinquance. Une bibliographie a été produite dans ce cadre.
- Des prises de contact et réunions avec des acteurs locaux afin d'identifier les besoins, de connaître les acteurs...
- Les acteurs lorrains ont été invités aux Ateliers des Professionnels de la Ville organisés par l'ORIV en novembre 2009. La communication s'étant faite tardivement, seulement un acteur y a participé.
- Une prise de connaissance, immersion au niveau des territoires lorrains (connaissance CUCS, système d'acteurs locaux, participation réunions...).

Suite à ces différents échanges, et sur la base des besoins identifiés et des attendus exprimés, l'ORIV a été amené, en lien avec le CPL, à élaborer un projet permettant de développer et de partager une fonction centre de ressources entre le Carrefour des Pays Lorrains et l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville.

Cette fonction sera ciblée sur les trois cœurs de métiers d'un centre de ressources politique de la ville, à savoir la diffusion de connaissances, l'organisation de temps d'échanges, l'appui sur site.

La répartition des modes d'intervention se fera en fonction des compétences et des acquis antérieurs. Ces modes d'intervention seront par ailleurs articulés à l'animation du Réseau lorrain des professionnels du Développement Social Urbain, actuellement portée par le CPL.

Le bilan du second semestre 2009, incite l'ORIV à poursuivre cette démarche et à la consolider, d'une part, en mettant en œuvre un « centre de ressources » intervenant dans le champ de la politique de la ville et, d'autre part, en développant des actions dans le domaine de la prévention des discriminations et de l'intégration en appui aux politiques publiques mises en œuvre.

La démarche proposée s'appuie sur une logique partenariale en lien avec des acteurs locaux. En effet, dans un contexte budgétaire contraint et compte tenu des caractéristiques locales (travail antérieur de structures sur ces domaines, organisation des acteurs locaux) il est proposé :

- dans le domaine de la politique de la ville, la mise en œuvre d'un centre de ressources « hors les murs », c'est-à-dire ne donnant pas lieu à la création d'une structure nouvelle, mais s'appuyant sur les ressources existantes (Carrefour des Pays Lorrains et réseau des professionnels du développement social urbain),
- dans le domaine de la prévention des discriminations, un déploiement d'activités visant un travail de capitalisation des actions, l'essaimage auprès des acteurs (en particulier dans le cadre des CUCS), dans un souci de recherche de complémentarité avec les interventions existantes,
- dans le domaine de l'intégration, des réponses ponctuelles en terme d'appui aux politiques publiques.

LES MOYENS DE L'ACTION

Le fonctionnement de l'ORIV s'appuie sur une association composée d'une trentaine d'administrateurs¹¹ et d'une centaine d'adhérents, majoritairement des personnes morales, ainsi que sur une équipe composée de six salariés.

UNE ASSOCIATION...

Le Conseil d'Administration a été amené à se réunir sept fois au cours de l'année 2009 (19 janvier, 17 mars, 1 avril, 12 mai, 12 septembre, 9 novembre et 2 décembre). Entre deux réunions du Conseil d'Administration, le travail de suivi quotidien est assuré par le Bureau. Depuis quelques années, le choix avait été fait d'un fonctionnement avec un bureau resserré (composé de 5 personnes).

Au-delà de ces réunions souvent consacrées à rendre compte des actions menées, du fonctionnement de l'association et/ou à travailler sur les perspectives, d'autres temps d'échanges se sont déroulés impliquant les administrateurs. Le 8 juin, des administrateurs ont travaillé avec Martine THEBAULD, ADLI, sur la question des femmes immigrées. Une deuxième séance de travail a réuni, le 2 septembre 2009, les administrateurs afin d'échanger autour des pistes de travail et des modalités de diffusion du Cahier de l'observatoire n°43 consacré à la formation linguistique, en lien avec Gaëlle DONNARD, Chargée de mission.

Pour permettre de tenir informés les administrateurs, l'équipe de l'ORIV produit, environ tous les trimestres, les « Brèves de l'ORIV ». Ce document permet de faire le point, succinctement, sur les actions en cours, dans la mesure où il n'est pas possible de voir l'ensemble des activités de l'ORIV à l'occasion des Conseils d'Administration.

De plus, les administrateurs ont échangé avec les auditeurs de l'ACSE¹², lors d'une réunion le 20 octobre 2009.

Les changements tant en terme d'activités, de territoire et de positionnement pour l'ORIV ont eu également pour effet une modification des statuts de l'association.

A l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 12 mai 2009, l'association a décidé de modifier l'article 2 de ses statuts, relatif à l'objet de l'association.

Article 2 modifié

Objet

L'association a pour objet de développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général.

Par son action, l'association vise à faciliter le « vivre ensemble » en contribuant à transformer les représentations et les pratiques des acteurs et en apportant son appui au développement des politiques publiques.

A ce titre, l'ORIV se veut une association dont la vocation est :

- de mettre en évidence les enjeux,*
- d'aider à la compréhension des phénomènes sociaux à l'oeuvre ou en émergence.*

¹¹ Voir la liste des administrateurs, page 96

¹² Cf. présentation de l'audit et de son objectif, page 13

L'ORIV puise sa légitimité d'intervention dans le maillage entre action et réflexion, dans l'articulation conjointe d'une production de connaissances et d'une présence sur le terrain aux côtés des acteurs.

L'association agit dans une logique d'observation et de veille. Par ailleurs, elle se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les personnes concernés sur les constats développés à l'occasion de ses travaux.

Elle intervient prioritairement sur le territoire alsacien, mais peut être amenée à étendre ses activités, notamment aux territoires limitrophes.

L'association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux.

Moyens

L'association se donne les moyens :

- *de mettre à disposition de tous et de diffuser des ressources par le biais notamment d'un centre de documentation, d'un site internet,*
- *de produire et de capitaliser les connaissances disponibles et/ou produites dans le cadre de réflexions, de groupes de travail, de diagnostics, d'études menés par l'association,*
- *de qualifier les acteurs (professionnels, décideurs, étudiants, membres d'association...) dans un souci d'optimisation de leur intervention dans une logique de co-production ; cela passe par de la mise en réseau, l'organisation de temps d'échanges, de groupes de travail, des interventions...*
- *d'accompagner les acteurs ; il s'agit de mobiliser et de mettre à disposition, des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, méthodologiques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte. Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et en proximité.*

De ce fait, l'association intervient notamment comme centre de ressources.

... ET DES FINANCEURS

L'ORIV a mis en place, le 20 octobre 2009, un « comité des partenaires ». Espace réunissant l'ensemble des partenaires et en particulier les financeurs de l'ORIV, il a vocation à se réunir deux fois par an.

Antérieurement, suite à un schéma mis en place lorsque l'ORIV était inscrite au Contrat de Plan Etat Région, les financeurs de l'ORIV se réunissaient deux fois par an, dans le cadre d'un Comité de suivi, à l'initiative du Secrétariat Général aux Affaires Régionales et Européennes. Mme GODFROID, Secrétaire Générale aux Affaires Régionales et Européennes, ne souhaitant pas poursuivre une telle démarche dans la mesure où l'Observatoire ne s'inscrit plus dans le cadre du Contrat de Plan, l'association ORIV a décidé de prendre l'initiative d'inviter les différents partenaires, compte tenu de l'importance de ce temps de travail collectif.

Cette première réunion du Comité des Partenaires a permis de présenter les résultats du rapport d'audit de l'ACSé en présence des auditeurs et de faire un point de situation sur la mise en œuvre du programme de travail 2009. Par ailleurs, cette réunion a été marquée par la présence de partenaires lorrains (SGAR et ACSE) en écho au déploiement des activités de l'ORIV sur la Lorraine.

UNE EQUIPE STABILISEE !

Début 2009, l'équipe de l'ORIV comptait six salariés. L'équipe a connu peu de mouvement voire même une stabilisation des effectifs. En effet Martine THIEBAULD, Agent de développement local pour l'intégration, a pu bénéficier d'un CDI à 80%. Yohann

MAUBRUN, remplaçant de Caroline OBERLIN, chargée de mission « politique de la ville » pendant son congé maternité a quitté la structure le 27 mars 2009, au moment du retour de Caroline OBERLIN dans ses fonctions.

Cette situation de stabilité retrouvée a permis d'engager, au courant du deuxième semestre, un travail de réflexion sur les postes et les fonctions assurées par chaque salarié. Cette réflexion démarrée en 2009, se poursuivra en 2010 et devrait donner lieu à la définition d'un nouvel organigramme prenant en compte la définition de chacun des postes et leur relation. Il s'agissait ainsi de répondre également aux constats avancés par l'audit, fortement ressenti dans le cadre des activités quotidiennes.

Au cours de l'année 2009, les salariés suivants ont porté les actions, qui sont déclinées dans la partie du rapport relative aux activités :

Corinne CURTI, Secrétaire

Diane HÄSSIG, Chargée de l'information et de la documentation

Martine THIEBAULD, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin

Gaëlle DONNARD, Chargée de mission « intégration et prévention des discriminations »

Yohann MAUBRUN puis, à compter du 1^{er} avril 2009, Caroline OBERLIN, Chargée de mission « politique de la ville »,

Murielle MAFFESSOLI, Directrice et chargée de mission « intégration, discriminations et politique de la ville ».

3^{ème} PARTIE

PRESENTATION DES ACTIONS MENEES EN 2009

Cette partie du rapport d'activités rend compte des actions menées en 2009 par pôles d'intervention :

- pôle transversale : « centre de documentation et mise à disposition de ressources »
- pôle thématiques : « intégration des immigrés », « prévention des discriminations » et « cohésion sociale et territoriale ».

En effet l'action de l'ORIV se structure autour de ces quatre pôles qui sont en étroite interdépendance les uns avec les autres. Cette articulation assure la pertinence de l'intervention de l'ORIV.

RAPPEL DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2009

ENJEUX

L'association ORIV a pour objet de **développer et de diffuser des connaissances** sur les questions relatives à **l'intégration des populations immigrées**, à la **prévention des discriminations** et à la **cohésion sociale et territoriale en général**.

L'ORIV intervient **prioritairement sur le territoire alsacien** mais peut être amenée à étendre ses activités, notamment aux territoires limitrophes. D'ailleurs dans le cadre du programme de travail 2009, elle sera amenée à **développer des activités en Lorraine** relevant de la logique de centre de ressources dans le domaine de la politique de la ville et de la prévention des discriminations.

Agissant en tant que centre de ressources, les **modes d'action de l'ORIV** consiste en :

- La **mise à disposition et la diffusion des ressources** par le biais notamment d'un centre de documentation, d'un site internet.
- La **production et la capitalisation des connaissances** disponibles et/ou produites dans le cadre de réflexions, de groupes de travail, de diagnostics, d'études menés par l'association.
- La **qualification des acteurs** (professionnels, décideurs, étudiants, membres d'association...) dans un souci d'optimisation de leur intervention et dans une logique de co-production ; cela passe par de la mise en réseau, l'organisation de temps d'échanges, de groupes de travail, des interventions...
- L'**accompagnement d'acteurs** ; il s'agit de mobiliser et de mettre à disposition, des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, méthodologiques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte. Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et en proximité.

CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL

AXES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX

GERER LA DOCUMENTATION ET REpondre AUX DEMANDES DOCUMENTAIRES

- Centre de documentation
- ➔ Fonctionnement du centre et veille
 - ➔ Réponses aux demandes documentaires
 - ➔ Gestion de la base documentaire

METTRE A DISPOSITION DES INFORMATIONS ET DES CONTENUS RETRAVAILLES

- Productions d'information
- ➔ Actualités sur... l'Intégration, les Discriminations et la Ville, Bulletin mensuel d'information sur les sujets d'actualité

- Site internet
- ➔ Gestion des différents sites
 - ➔ Actualisation de la partie sur les discriminations et sur les productions de l'ORIV
- Productions de connaissances
- ➔ Production de notes statistiques (zoom sur les données des enquêtes annuelles, sur les primo-arrivants...)
 - ➔ Dossiers ressources
 - ➔ Publication de Cahiers sur les thèmes suivants : Apprentissage du Français, Demandeurs d'asile et processus d'intégration, Participation des habitants, Violences urbaines
 - ➔ Fiches de capitalisation (site européen sur l'intégration, données sur la politique de la ville...)
- Interventions
- ➔ Interventions lors de colloques, séminaires
 - ➔ Interventions lors de formations
- Outils
- ➔ Mise à jour des outils d'information :
 - Guide "étranger et immigrés en Alsace"
 - Annuaire « Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser ? »

FAVORISER L'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES, DE PRATIQUES DANS UN SOUCI DE CAPITALISATION ET DE QUALIFICATION

- Rencontres ORIV
- ➔ Organisation de conférence-débat "grand public" sur des enjeux et sujets de société
- Temps d'échanges
- ➔ Journées des professionnels de la ville
 - ➔ Réunion des professionnels CAMSA - CUCS
 - ➔ Organisation de rencontres d'acteurs (séminaires professionnels : délégués du Préfet, adultes relais)
 - ➔ Accompagnement à la prise de poste des Délégués du Préfet dans le Bas-Rhin
- Réseaux
- ➔ Participation aux réseaux des Centres de Ressources Politique de la Ville, du RECI et des ADLI

AXES DE TRAVAIL THEMATIQUES

PREVENTION DES DISCRIMINATIONS ET PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITE

- Politique territoriale de prévention des discriminations
- ➔ Identification des enjeux de politiques territorialisées et appui aux acteurs locaux pour la mise en œuvre de politique territoriale (Ville de Strasbourg, Conseil Général du Bas-Rhin...)
 - ➔ Etat des lieux des actions de prévention des discriminations (approche territoriale et/ou par public)
 - ➔ Appui à la qualification des agents publics
- Education et diversité
- ➔ Production d'une note de capitalisation suite au cycle CRDP
 - ➔ Réflexion sur les enjeux de « diversité » à l'école (RECI)

➔ Bilan du Mois de l'Autre

Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin et Discriminations

- ➔ Réalisation de l'état des lieux et préconisations

Services à domicile et discriminations

- ➔ Finalisation du rapport

CUCS et prise en compte des discriminations

- ➔ Appui auprès des acteurs (indicateurs...)

ACCES AUX DROITS ET PROMOTION DE L'EGALITE

Santé des migrants

- ➔ Finalisation de l'étude et diffusion (partenariat Migrations Santé Alsace et ORSAL)

Citoyenneté

- ➔ Accompagnement à la mise en œuvre du CCRE et au bilan annuel
- ➔ Production du rapport final sur la vie associative issue de l'immigration (partenariat Clapest)

Personnes âgées immigrées

- ➔ Participation à la réflexion sur l'écriture du schéma gérontologique du Bas-Rhin
- ➔ Note de capitalisation sur les « politiques publiques et personnes âgées immigrées »

CONNAISSANCE ET COMPREHENSION DU PROCESSUS D'INTEGRATION

Apprentissage du Français et processus d'intégration

- ➔ Production d'un Cahier et diffusion

Politique locale d'intégration

- ➔ Bilan du PRIPI et appui à l'élaboration du nouveau PRIPI
- ➔ Accompagnement de la réflexion par rapport aux Plans Départementaux d'Intégration (précédemment Plans départementaux d'Accueil)
- ➔ Production d'une contribution dans le cadre d'une approche comparée des politiques d'intégration en Europe
- ➔ Organisation de temps d'échanges sur les territoires à partir du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace »
- ➔ Appui de collectivité(s) dans le cadre d'une réflexion sur intégration locale

Femmes immigrées et enjeux d'intégration

- ➔ Accompagnement des acteurs locaux (séminaire, réflexion par rapport à la mise en œuvre d'actions...)

VIVRE ENSEMBLE

Rénovation urbaine et participation des habitants

- ➔ Analyse de la perception et des attendus des habitants par rapport aux rénovations (Neuhof et Meinau)
- ➔ Accompagnement à l'organisation d'un Forum sur la rénovation urbaine (Neuhof et Meinau)

- ➔ Mobilisation des habitants autour d'ateliers « espaces partagés » (Cronenbourg, HautePierre, Meinau et Neuhof)
- ➔ Contribution dans le cadre d'une réflexion sur la Gestion Urbaine de Proximité prenant en compte les compétences d'usage des habitants

Pratiques professionnelles des intervenants sociaux

- ➔ Etude sur les pratiques professionnelles des adultes-relais et les enjeux de médiation
- ➔ Recherche-action en direction d'éducateurs de prévention spécialisée
- ➔ Mise en place de temps d'échange avec des intervenants sociaux sur les « enjeux actuels » (tension identitaire, repli...)

Habitat, mixité et « modes d'habiter »

- ➔ Réflexion sur les usages des locataires par rapport aux logements (rénovation urbaine...)

Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)

- ➔ Accompagnement dans le cadre de l'évaluation des CUCS
- ➔ Appui à la réflexion par rapport à la nouvelle contractualisation

Cohésion sociale et territoriale

- ➔ Accompagnement pour une meilleure prise en compte de la parole des habitants dans les territoires en mutation
- ➔ Réflexion sur la notion de territoire en difficultés et les liens entre territoires urbains et ruraux.

POLE « CENTRE DE DOCUMENTATION ET MISE A DISPOSITION DES RESSOURCES »»

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

LES RESSOURCES : UN ENJEU TRANSVERSAL

La notion de ressources est intimement liée à l'histoire de l'ORIV. A sa création, en 1992, l'un des objectifs était de « créer et animer un lieu-ressources autour d'un centre de documentation ». Si l'ORIV s'est doté, dès 1993, d'un centre de documentation (avec ouverture au public), la dimension « ressources » (qui ne se limite pas à la documentation) n'a pris pleinement sa place et sa mesure qu'à partir de 2001 avec la création d'un poste dédié, à plein temps.

Le fonctionnement d'un centre de ressources repose sur la mise à disposition et la production de connaissances, ainsi que l'échange et la mise en réseau des acteurs. Ces activités visent à qualifier les acteurs locaux, à appuyer et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques (locales et nationales).

La fonction ressources consiste en :

- ↳ la mise à disposition de ressources documentaires,
- ↳ la diffusion d'information et de connaissances,
- ↳ l'organisation et la participation à des temps d'échanges,
- ↳ la participation à des réseaux.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette mission de mise à disposition de ressources repose sur un travail préalable de traitement de l'information et de la documentation qui arrivent quotidiennement à l'ORIV, sous format électronique ou papier : périodiques, journaux, lettres d'informations de structures, annonces d'événements (colloques, séminaires...).

Cette mission repose également sur un travail de veille sur de nombreux sites internet (sites institutionnels, d'éditeurs, d'associations...), pour approfondir l'actualité d'un sujet, repérer des expériences, identifier des publications pertinentes... De plus, un travail de saisie et d'indexation (mots-clés et résumés) des documents les plus pertinents, est réalisé par le biais d'une base informatique documentaire commune aux membres du réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration¹³).

Ainsi, la mise à disposition de ressources documentaires consiste dans la gestion d'un centre de documentation et d'une base documentaire. Mais également dans l'alimentation d'un site internet permettant de rendre visible le travail et les productions réalisées par l'Observatoire.

On constate pour l'année 2009, une croissance des sollicitations qu'elles résultent de demandes adressées au centre de documentation, ou encore des visites et téléchargements de documents sur le site internet de l'ORIV.

GESTION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

BILAN DES DEMANDES DOCUMENTAIRES

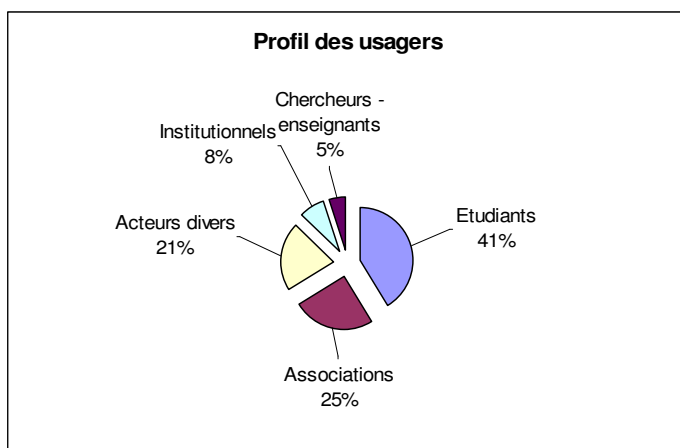
Ce bilan tient compte majoritairement des demandes adressées à l'ORIV au titre de sa fonction ressources/documentaires. Elles font l'objet d'une fiche de suivi (fiche sur laquelle sont notamment détaillées la demande de la personne et le type de réponse apportée). Ainsi, sur les 110 fiches complétées en 2009, 90 ont fait l'objet d'une réponse par la personne chargée de l'information et de la documentation de l'ORIV. Ces demandes proviennent pour une partie des cas, de personnes ou d'acteurs avec qui l'ORIV ne travaille pas de manière régulière (étudiants, acteurs d'autres régions...). Pour les autres demandes concernant des interventions orales de l'équipe ou la rédaction de documents, comme des notes statistiques, elles ne sont pas toutes prises en compte dans ce bilan (seule une vingtaine sont analysées ici). Elles seront présentées dans d'autres rubriques du rapport d'activités.

Sur l'année 2009, **110 personnes environ** (contre 95 en 2008) **ont sollicité l'ORIV sur son volet ressources/documentaire**. Par ailleurs, il faut noter que quelques personnes sont revenues plusieurs fois au centre de documentation, pour poursuivre leurs recherches sur la même thématique ou sur d'autres.

Leur profil est relativement similaire d'une année sur l'autre.

¹³ Pour plus de renseignements, voir page 53

Ainsi **41%** des usagers du centre de documentation sont des **étudiants** (niveau master 1 à doctorat). Ceux issus de la filière « sociale » (éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, assistantes sociales...) sont depuis de nombreuses années le public majoritaire du centre de documentation de l'ORIV. Les interventions assurées par l'ORIV dans les écoles de travail social (Estes, IFCAAD...), mais également les professionnels de terrain qui accueillent ces élèves en stage, font connaître le centre de documentation.



Pour les autres, ils se répartissent dans les filières suivantes : sociologie, sciences sociales, sciences politiques, journalisme... Ils sont orientés au centre de documentation, suite à des recherches effectuées sur internet, par leurs professeurs ou le bouche à oreille.

25% des usagers sont des **associations** dont des structures avec lesquelles l'ORIV est amené à travailler régulièrement. En général ce sont pour des demandes relativement précises, consistant en une recherche d'exemples d'expériences de terrain, de statistiques...

Enfin **21% d'acteurs divers** dont des travailleurs sociaux, des administrateurs de l'ORIV, journalistes¹⁴. **8%** sont des **Collectivités / Institutionnels**. Ce sont souvent des demandes qui émanent de techniciens de collectivités locales. Enfin **5%** sont des **enseignants, chercheurs, bureaux d'études...**

Localisation
 Tout comme les autres années, la majorité de ces personnes est localisée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg (62%). La proportion de personnes en provenance du Haut-Rhin (7%) est la même que celle venant de l'ensemble du Bas-Rhin, hors CUS (7%). Le nombre de personnes en provenance du reste de la France est en légère hausse (20% contre 14% en 2008). Le nombre d'usagers en provenance de l'étranger est en légère baisse (4% en 2009 contre 6% en 2008).

Localisation

Type de demandes et de réponse apportées
 La majorité des personnes contacte le centre de ressources de l'ORIV en vue de venir au centre de documentation (53%). Un rendez-vous est donc pris pour leur permettre de venir consulter et emprunter des documents. Ensuite pour répondre aux demandes de renseignements (21%) de tous types (coordonnées de structures, personnes ressources...), de statistiques (4%), les réponses par mail (30%) ou téléphone (6%) seront privilégiées. Pour les 13% de demandes de publications de l'ORIV ou de notes statistiques, les réponses se font par courrier et par mail. Les 12% de demandes d'interventions lors de colloque, de rencontres avec un salarié de l'ORIV sont généralement traitées par les salariées de l'ORIV (12%) ou réorientées vers des associations plus à même de répondre (12%).

Type de demandes et de réponse apportées

Thématiques des demandes
 La thématique « Politique de la ville/cohésion sociale/cohésion territoriale » arrive en tête des demandes en 2009 (16%). Ensuite c'est la question de **l'immigration en Alsace et en France** qui demeure importante (14%). La thématique du « Droit des étrangers »

Thématiques des demandes

¹⁴ A noter que ne sont pas comptabilisées ici les demandes d'interview, de prises de position qui sont redirigées vers la direction de l'ORIV.

émerge dans les demandes de 2009 (8%), ainsi que celle relative aux « Femmes » (7%). La question des discriminations est un petit peu en hausse par rapport à 2008 (7% contre 5%).

Viennent ensuite des **demandes « classiques »** pour l'ORIV c'est-à-dire en lien avec des chantiers antérieurs de travail : les questions d'islam, d'école, de citoyenneté et de participation à la vie locale, d'apprentissage du français, de santé et sur des publics particuliers comme les jeunes, migrants vieillissants... Il faut noter également que les demandes de **renseignements portant directement sur l'ORIV** s'élèvent à 5% (présentation détaillée de l'association et de ses métiers...).

BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE COMMUNE AU RESEAU RECI, EN LIGNE SUR INTERNET

La gestion du fonds documentaire de l'ORIV est réalisée par le biais d'une base de données documentaire commune aux membres du Réseau RECI.

Cette base est consultable sur internet (<http://biblio.reseau-reci.org>) et permet ainsi d'effectuer des recherches dans le fonds documentaire de l'ORIV (environ 3000 références).

La base de données a reçu environ **5.800 visites** durant l'année **2009**, contre **6.600 sur 6 mois en 2008**). Cette baisse notable s'explique par des problèmes techniques liés au serveur qui hébergeait la base, durant le 1^{er} semestre 2009. Le Réseau RECI a procédé à un changement de prestataire fin juin, qui a fortement impacté sur les visites. Ainsi, il y en a eu environ 900 au 1^{er} semestre 2009 pour environ 4900 au 2^{ème} semestre.

DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

La diffusion peut se faire via des outils réguliers ou par la mise à disposition de documents nouveaux.

PRODUCTION D'UN BULLETIN MENSUEL

DIFFUSION ET PERIODICITE

Ce bulletin de 4 pages est destiné à informer régulièrement les partenaires sur les activités de l'ORIV, mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale et territoriale dans le cadre d'un « zoom » (dossier central).

« Actualités sur... l'intégration et la ville » est diffusé à environ 650 exemplaires, sous forme papier. Les destinataires sont les adhérents de l'ORIV, les Ministères concernés par les domaines d'intervention de l'ORIV, des services de l'Etat et de collectivités, des financeurs de l'ORIV, des structures de quartiers, des professionnels de terrain, des universitaires...

Il fait également l'objet d'une mise en ligne sur internet à chacune de ses parutions. Les 9 nouveaux numéros mis en ligne courant 2009, ont fait l'objet de 814 téléchargements au total (cf. rubriques internet page 36).

Il faut noter que lors de l'enquête de satisfaction (cf. ci-dessous) réalisée auprès des destinataires du bulletin, seulement une vingtaine de personnes ont indiqué vouloir dorénavant le recevoir en version électronique.

Sa périodicité est normalement mensuelle (sauf pour les mois de juillet-août). **Durant l'année 2009, 9 numéros ont été publiés (soit le même nombre en 2008 pour seulement 7 en 2007).**

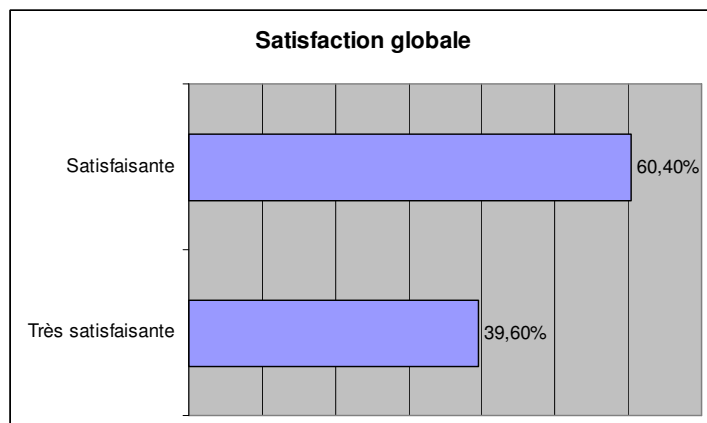
n° 44 janvier-février 2009	Réussite éducative et cohésion sociale
n° 45 mars-avril 2009	Politiques d'immigration et d'intégration et droit à la langue : les enjeux du débat
n° 46 mai 2009	Géographie prioritaire et contractualisation : quel avenir pour la politique de la ville ?
n° 47 juin 2009	Politique d'intégration : la nouvelle donne !
n° 48 juillet-août 2009	Politique de la ville et participation des habitants
n° 49 septembre 2009	Droit des étrangers... Evolutions et enjeux
n° 50 octobre 2009	Les politiques territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations
n° 51 novembre 2009	Adultes-relais, un dispositif en cours de reconnaissance
n° 52 décembre 2009 n° spécial	Personnes âgées immigrées

ENQUETE DE SATISFACTION

Une enquête de satisfaction a été lancée à partir d'un questionnaire envoyé début septembre, à tous les destinataires d'« Actualités sur l'intégration et la ville ». Elle avait pour objectif de mieux connaître les attentes des lecteurs, dont les administrateurs de

l'ORIV, par rapport à ce bulletin et de répondre à une demande des financeurs¹⁵. Elle devait permettre également de connaître les attentes en terme de diffusion (envoi du bulletin en version électronique ou en version papier).

53 questionnaires ont été retournés sur 650 envoyés (taux de réponse de 8%).



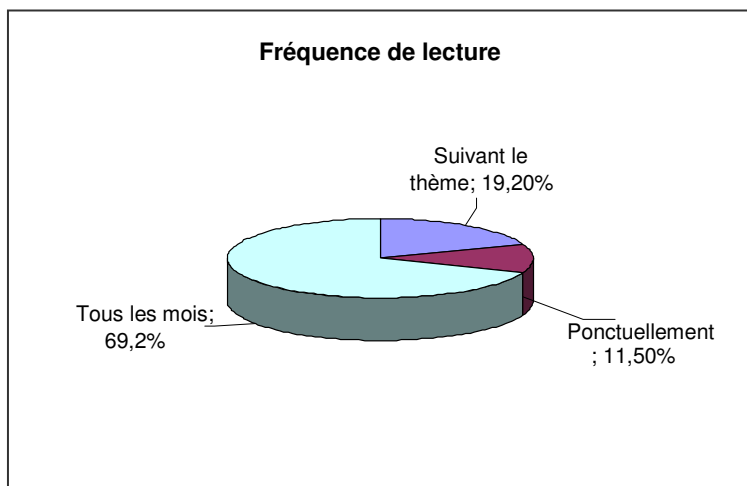
60,4% des personnes ayant répondu sont globalement satisfaites du bulletin mensuel de l'ORIV, et 39,6% en sont très satisfaites.

La qualité et la pertinence de l'information, la diversité des sujets (informations de tous ordres : internes, dates, réflexions de fond, éléments d'analyse...) sont les points positifs qui reviennent le plus souvent dans les remarques.

69,2% des personnes qui ont répondu lisent le bulletin tous les mois. 19,2% suivant le thème et 11,5% ponctuellement.

La lecture du bulletin est à 52,8% réalisée à titre professionnel, à 43,4% à titre professionnel et personnel et seulement à 3,8% à titre uniquement personnel.

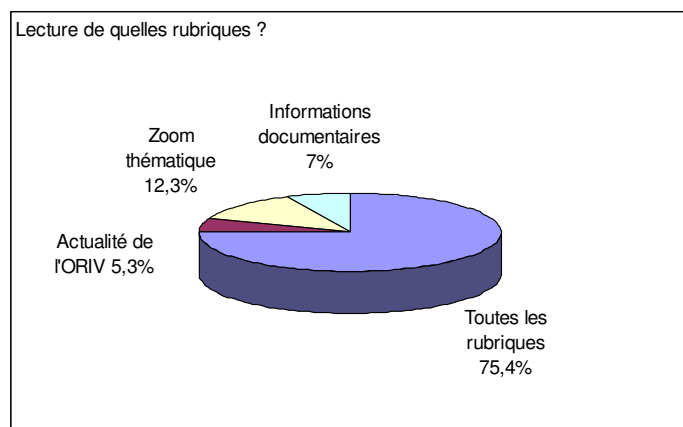
69,2% des personnes qui ont répondu font circuler le bulletin auprès de leurs collègues.



Il faut noter que dans les remarques complémentaires, il est souvent signalé que toutes les rubriques du bulletin sont appréciées.

Ceci est confirmé au vu des réponses apportées :

- 75,4% des personnes lisent toutes les rubriques,
- 12,3% seulement le Zoom thématique,
- 7% les informations documentaires
- et 5,3% que l'actualité de l'ORIV.



54,7% des personnes ayant répondu sont satisfaites de la périodicité mensuelle du bulletin et 45,3% en sont même très satisfaites.

¹⁵ Indicateur inscrit dans le cadre du renouvellement de la convention pluri-annuelle de l'ACSE.

85,4% des personnes ayant répondu sont satisfaites, voir très satisfaites de la mise en page et de la lisibilité du bulletin.

Seulement 14,6% des personnes n'en sont pas satisfaites. Pourtant, dans les points faibles du bulletin, la question de la mise en page est pointée.

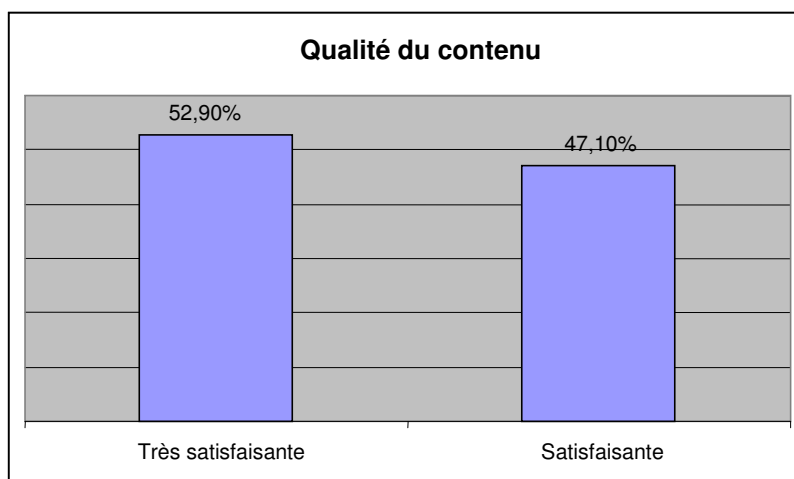
Les critiques, sur la mise en page du bulletin, portent essentiellement sur trois points :

- graphisme très serré, tassé et forte densité typographique du bulletin,
- taille très petite des caractères qui décourage la lecture,
- présentation en colonne qui se prolonge d'une page à l'autre peu lisible et « mise en page » déroutante, compliquée ».

Améliorations attendues :

- Aérer la mise en page, avec un texte moins dense pour une lecture plus aisée.
- Mettre moins de texte brut et faire en sorte d'avoir un graphisme moins compact et moins rébarbatif. Il faudrait une mise en page faisant apparaître les phrases et idées clés, ceci à l'aide de caractères gras, d'encadrés, de soulignements. Des images ou schémas peuvent également illustrer le propos.
- Mieux tenir la maquette initiale en coupant au besoin l'article central ou revoir la maquette de l'article.

52,9% des personnes ayant répondu sont très satisfaites de la qualité du contenu et 47,1% sont satisfaites.



Le côté très pointu des sujets est vu à la fois comme un point fort et un point faible en fonction des personnes interrogées et l'idée qu'elles se font du public visé par le bulletin de l'ORIV.

Ainsi, certaines personnes suggèrent de faire davantage de travail de vulgarisation dans le contenu des articles pour que l'information puisse

être accessible à tous, alors que d'autres souhaitent que l'on ne change rien.

La **grande qualité des informations et des articles est pointée**, ainsi que celle de la veille spécialisée qui est effectuée en amont « Le traitement du thème de chaque numéro est approfondi et documenté ». « Les informations sont rapportées de manière concise, précise ».

L'ORIV, sur une année, alterne les sujets traités dans le Zoom thématique. Ainsi, il souhaite aborder de la même manière des sujets ayant comme grandes thématiques :

- « prévention des discriminations »,
- « politique de la ville/cohésion sociale/cohésion territoriale »,
- « immigration/Intégration ».

Cette alternance est bien perçue par les personnes ayant répondu, puisque **47,9% sont satisfaites et le même pourcentage très satisfaites.**

SITE INTERNET DE L'ORIV

En 2009, il y a eu **54.702 visites** sur le site internet de l'ORIV, contre **35.687 visites** en 2008, soit une **croissance de 53% en un an**.

Ces visites se répartissent entre :

- Le site général de l'ORIV » (première version mise en ligne en 2003).
- Le site consacré à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir ». Ce site a vu sa **fréquentation presque tripler en 2009**. Ceci explique en grande partie la hausse des visites sur le site internet de l'ORIV.
- Le site du projet Equal «Emploi et diversité ».

➔ SITE GENERAL DE L'ORIV

Celui-ci a fait l'objet de **24.988 visites en 2009**, contre **11.748 visites en 2008**. Les visites sur le site ont doublé (13.240 visiteurs en plus), ce qui peut notamment s'expliquer par la mise en ligne plus régulière d'informations (Rencontres de l'ORIV...) et de documents (Actualités sur l'intégration et la ville, dossiers thématiques, compte-rendu de temps d'échanges...) sur le site, notamment dans la rubrique politique de la ville.

Une partie des internautes accède à notre site par le biais de moteurs de recherches, par des sites institutionnels (i.ville, Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes, Service public, Ministères...), par ceux des structures membres du Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) et du Réseau des Centres de ressources politique de la ville et par les sites de structures partenaires ou liées à nos thématiques.

En 2009, la rubrique Productions du site internet de l'ORIV a fait l'objet d'une nouvelle présentation pour rendre plus visibles les documents publiés par l'ORIV et faciliter leur téléchargement.

Cette rubrique se décline en deux sous-rubriques :

- publications (« incontournables » de l'ORIV : Bulletin mensuel, Cahiers de l'observatoire, Outils, Dossiers ressources...),
- les + (dossiers thématiques, notes...).

RUBRIQUES LES PLUS CONSULTEES SUR LE SITE INTERNET

La rubrique **Productions** a été la plus consultée durant l'année 2009 (environ 2.284 visites). Des documents réalisés par l'ORIV y sont téléchargeables (voir le détail ci-dessous).

L'intérêt pour les pages du site qui présentent l'**Association** (Qui sommes-nous ?) et son **Activité** (Axes d'intervention) est important : il y a eu environ 2.598 consultations.

La présentation du **Centre de documentation** de l'ORIV a fait l'objet de 841 consultations, notamment la partie qui permet d'accéder à la base documentaire du réseau RECI et de consulter le fonds documentaire de l'ORIV (mise en ligne en juin 2008). Les trois rubriques thématiques du site ont fait l'objet d'une hausse importante des consultations par rapport à 2008 :

- **Immigration** : 2.234 visites en 2009 contre 601 en 2008,
- **Politique de la Ville** : 1.482 (1.103 en 2008),
- **Discriminations** : 1.141 visites en 2009 (531 en 2008).

DOCUMENTS LES PLUS TELECHARGES

* Le Guide de l'observation sociale territorialisée

Sa version complète a fait l'objet de **438 téléchargements** (contre 430 en 2008). Il est également possible de télécharger le guide partie par partie :

- La partie introductive qui présente l'approche méthodologique d'une démarche d'observation (téléchargée 595 fois en 2009 contre 818 en 2008),
- Les fiches thématiques (1.615 au total contre 1.205 en 2008) : « Intégration et discriminations » (293) ; « Sécurité et prévention » (215) ; « Approche sociodémographique » (205) ; « Habitat » (173) ; « Monographie urbaine » (163) ; « Lien social et proximité » (158) ; « Emploi, insertion, développement économique » (142) ; « Education » (98) ; « Attractivité et mixité » (94) ; « Santé » (74).
- Les fiches de présentations des organismes références (257 contre 110 en 2008),
- Les annexes, composées d'un glossaire, d'une bibliographie... (140 contre 55 en 2008).

*** Le Dossier Ressources « Politique de la ville »**

Ce dossier réalisé par l'ORIV en 2008 et mise à jour en 2009 a été téléchargés 870 fois en 2009 contre 158 en 2008. Il est téléchargeable à partir de trois rubriques du site de l'ORIV : « Productions » ; « Politique de la ville en France » ; « Politique de la ville en Alsace ». Dans la rubrique « politique de la ville » en France, il est proposé de le télécharger par parties. Ainsi, en plus du dossier complet, les différentes rubriques ont fait l'objet de 695 téléchargements au total, dont : « Le contexte socio-économique d'émergence (147) ; « La frise chronologique de la politique de la ville » (140) ; « Les acteurs » (92) ; « L'évolution des dispositifs et des approches » (50) ; « Les principaux textes réglementaires » (47)...

*** Les documents présentés dans la rubrique « Politique de la ville en Alsace »**

Remarque préalable : Le site internet de l'ORIV dispose de trois rubriques thématiques (Immigration/Intégration ; Politique de la ville ; Discriminations). Pour le moment seulement la rubrique « Politique de la ville » propose des liens vers des documents en téléchargement. L'année 2010 verra la restructuration de la rubrique « Discriminations » ainsi que « Immigration/Intégration », qui permettra de proposer en téléchargement des documents.

Cette rubrique fait l'objet d'une alimentation régulière en terme de nouveaux documents (compte-rendu des Ateliers des Professionnels, note documentaire...). Pour 2009, on constate une hausse importante du téléchargement pour tous les documents proposés.

Sur la page introductive, on trouve un lien vers le « **Dossier ressources sur la Politique de la ville** », réalisé par l'ORIV (cf. ci-dessus). Cette page du site permet d'accéder à trois parties :

- **Les dispositifs politique de la ville en Alsace** (158 consultations contre 106 en 2008)

Cette partie propose en téléchargement :

- Le tableau récapitulatif de la géographie prioritaire en Alsace (téléchargé 47 fois en 2009 contre 26 en 2008),
- Les 7 Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) (1074 contre 159 en 2008),
- Le répertoire des professionnels de la politique de la ville en Alsace (680 contre 130).

- **Les modes d'intervention de l'ORIV dans le cadre de la politique de la ville** (70 contre 65)

- **Une rubrique « Thématiques »** (326 consultations contre 130 en 2008)

De par ses différents modes d'intervention, l'ORIV développe des expertises sur des thématiques liées à la cohésion sociale et territoriale. Cette rubrique permet de télécharger les différents documents produits par l'observatoire.

- Les documents réalisés sur la thématique « **Adultes-relais** ». La plaquette du programme (26 téléchargements) et le dossier du participant (24) du séminaire organisé sur ce sujet en octobre

2009. Le dossier thématique intitulé « Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace », réalisé en novembre 2009 a été téléchargé 41 fois (la mise en ligne en fin d'année explique ce faible chiffre).

- Les documents réalisés par l'ORIV sur la **géographie prioritaire** en mai 2009 : « la synthèse du livre vert - Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation : Document pour la concertation » (123) ; « Contribution de l'ORIV à la concertation relative à la géographie prioritaire et à la contractualisation » (123).
- Les **comptes-rendus des Ateliers des Professionnels de la Ville** (APV - anciennement Journées Des Professionnels - JDP) ont fait l'objet de 2850 téléchargements (492 en 2008), dont : « La gestion urbaine de proximité » (GUP) (929 contre 61) ; « Réussite éducative et rôle des parents » (722 contre 160) ; « Les obstacles à la participation des habitants » (552 contre 84) ; « Politique de la ville et Développement Economique » (215 contre 49) ; « Rénovation urbaine et prise en compte des enjeux actuels » (190 contre 60)...
- Les **notes** réalisées sur les questions d'évaluation ont fait l'objet de 1198 téléchargements (179 en 2008)
- Les documents sur la question de la **mixité**, ont été téléchargés 148 fois (57 en 2008)

* Actualités sur... l'intégration et la ville

Les différents numéros du bulletin de l'ORIV **Actualités sur... l'intégration et la ville**, font l'objet de consultations nombreuses (environ 5891 en 2009 contre 2000 en 2008) :

Concernant les numéros du bulletin de l'année 2009, ils ont été téléchargés 814 fois :

- le n° 51 de novembre 2009 : "Adultes-relais", un dispositif en cours de reconnaissance (84)
- le n° 50 d'octobre 2009 : Les politiques territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations (63)
- le n° 49 de septembre 2009 : Droit des étrangers... Evolutions et enjeux (98)
- le n° 48 de juillet-août 2009 : Politique de la ville et participation des habitants (163)
- le n° 47 de juin 2009 : Politique d'intégration : la nouvelle donne ! (98)
- le n° 46 de mai 2009 : Géographie prioritaire et contractualisation : quel avenir pour la politique de la ville ? (81)
- le n° 45 de mars-avril 2009 : Politiques d'immigration et d'intégration et droit à la langue : les enjeux du débat (108)
- le n° 44 de janvier-février 2009 : Réussite éducative et cohésion sociale (119)

Nombres de téléchargements pour les numéros plus anciens :

- les deux numéros spéciaux sur les « Personnes âgées immigrées » de 2006 (250 en 2009 contre 54 en 2008) et de 2004 (225 contre 259)
- le n° 29 de mars 2007 : Mineurs isolés étrangers : Qui sont-ils ? Quels enjeux ? Supplément : Quelle prise en charge des mineurs étrangers isolés ? (177 téléchargements avec inclus l'entretien avec le Directeur de l'association Themis (113)
- le n° 42 d'octobre-novembre 2008 : La dynamique Espoir Banlieues : nouvelle donne pour la politique de la ville ? (155)
- le n° 6 d'avril 2004 : Démocratie Participative, état de la réflexion (155)
- le n° 37 de mars 2008 : L'apprentissage du français... : quelques éléments pour comprendre (139)
- le n° 3 de décembre 2003 ; L'école en débat (122)
- le n° 4 de janvier 2004 : Les lois (Immigration - Asile) (116)

- le n° 31 de juillet-août 2007 : Médiation... des pratiques en mouvement (104)
- le n° 17 d'avril 2005 : La santé des migrants (93)...

*** Autres documents**

- « Relations entre jeunes filles et garçons résidants dans les quartiers d'habitat populaire » Actes de la journée de travail et de la rencontre mensuelle de l'ORIV en présence d'Horia Keababza le 7 octobre 2004. Janvier 2005, 17 p. (1165 téléchargements)
- Les différentes **notes statistiques** réalisées par l'ORIV représentent 1123 téléchargements : « La présence turque en Alsace : Quelques éléments d'explication » (420) ; « Etrangers et immigrés en Alsace : Définitions et évolutions » (231) ; « La présence étrangère en Alsace : Enseignements principaux issus de l'analyse des données du recensement de 1999 » (160) ; « Etrangers en Alsace : Données de cadrage et constats en terme d'enjeu » (122)...
- **Dossiers thématiques** : « Vécu des femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés » de juin 2009 (261) ; « Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace » de novembre 2009 (41 fois).
- **Dossiers ressources** : « La politique de la ville en France : fondements, évolution et enjeux » (870) ; « Immigration, Intégration, Discriminations... De quoi parle-t-on ? Quelques éléments de compréhension / avril 2008 (179) ; « Discriminations : éléments de compréhension et d'action » Décembre 2006 (42)
- « Actes racistes et antisémites en Alsace : quelles explications ? quelles actions ? Eléments issus de la table ronde du 16 octobre 2004 ». Janvier 2006 (189)
- « Comprendre les obstacles à la participation citoyenne - Contribution à une autre reconnaissance du citoyen », mars 2005 (173).

➔ **Site consacré à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir » - <http://etrangersimmigres.oriv-alsace.org>**

Ce site internet, mis en ligne en début d'année 2007, permet de télécharger l'ensemble des fiches du guide. Il a fait l'objet de **26.200 visites** en 2009, contre **21.812 visites** l'année précédente.

Durant l'année 2009, **24.307 fiches** ont été téléchargées (contre 21.328 en 2008). Elles se répartissent de la manière suivante :

- **11.795 fiches du Volet A « Vers une meilleure compréhension de la présence étrangère dans votre commune »**

Le chapitre concernant l'« Immigration / intégration : y comprendre quelque chose ! » a fait l'objet du plus de téléchargements de fiches (5.227). En second vient le chapitre intitulé « Accueillir » (2.264), puis les chapitre sur « Les étrangers en Alsace » (2.022) et « S'installer en France » (1.450). Les deux derniers se suivent avec environ 400 fiches téléchargées pour chacun.

- **7.703 fiches du Volet B « Thématiques »**

Les fiches du chapitre sur la « Religion(s) » sont toujours les plus téléchargées (4.046). Ce chapitre est toujours très largement devant les autres. Le chapitre qui porte sur l'« Ecole » a fait l'objet de 1.158 téléchargements et celui sur la « Santé » de 815. Les deux chapitres suivant portent sur la « Participation des habitants » (806) et sur la « Langue française » (499). Le dernier chapitre sur le « Logement et mixité » a fait l'objet de 379 téléchargements.

- **4.809 fiches du Volet Gens du voyage**, dont les fiches sur : Accompagnement social (1.426) ; Mieux connaître les gens du voyage (1.147) ; L'école et la culture nomade (561) ; Sources et contacts (439)...

On peut remarquer que globalement la répartition des thèmes de téléchargement de fiches reste la même que pour l'année 2008.

➔ **Site du projet Equal « Emploi et diversité »**

Ce site a été réalisé dans le cadre du programme EQUAL (financement européen au titre du FSE) et était porté initialement par le Clapest et l'ORIV.

Il est destiné à mettre à la disposition des acteurs économiques, des intermédiaires et des intermédiaireurs à l'emploi, des ressources pertinentes sur la problématique des discriminations raciales à l'emploi. Mis en ligne en début d'année 2007, il a fait l'objet de **4.369 visites** en 2009 (contre **2.127** en 2008). Il faut signaler que ce site n'a pas fait l'objet de mise à jour en 2008.

La rubrique « **Lois anti-discrimination** » a été la plus consultée avec 3.023 visites (contre 1.248 visites en 2008). Ensuite, viennent les parties : « **Ressources** » (645 consultations contre 218 en 2008) ; « **Définitions** » (550 contre 308) ; « **Acteurs** » (443 contre 214) ; « **Les actions partenariales** » (376 contre 150) ; « **Emergence du sujet** » (287 contre 222) et « **Moyens d'action** » (251).

↳ PRODUCTION DE DOCUMENTS

Un certain nombre de documents sont produits par l'Observatoire dans le cadre des actions menées, études et/ou démarches d'accompagnement. Ces derniers sont présentés dans les rubriques thématiques du rapport d'activités.

Par ailleurs l'ORIV a été amené à produire des éléments de connaissance, résultant de rencontres antérieures et/ou de réflexions transversales. A ce titre, on peut citer les documents mentionnés ci-après.

PUBLICATIONS

➔ ACTES DU COLLOQUE « 40 ANS DE PRESENCE TURQUE EN ALSACE »

L'ORIV avait organisé en partenariat avec des universitaires (Samim AKGÖNÜL et Stéphane de TAPIA), l'Association de Solidarité avec les travailleurs turcs (ASTTu) et l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), fin 2004, un Colloque sur « 40 ans de présence turque en Alsace ». Ce travail de longue haleine a donné lieu à la publication d'un ouvrage : « 40 ans de présence turque en Alsace », Samim Akgönül, Muharrem Koç, Murielle Maffessoli, Stéphane de Tapia, Strasbourg, Néothèque édition, 2009, 273 p., bibliogr. 3 p.

Quarante ans après l'arrivée en France de la première vague d'immigration en provenance de Turquie, une première génération est passée. Les originaires de Turquie et leurs descendants sont aujourd'hui en Alsace le premier groupe d'origine étrangère...

Cet ouvrage restitue les interventions et les débats d'un colloque intitulé « 40 ans de présence turque en Alsace », qui s'est déroulé à Strasbourg les 26 et 27 novembre 2004. Il était co-organisé par l'ASSTu, l'ORIV, l'ASTI, Samim Akgönül et Stéphane de Tapia, tous les deux chercheurs au CNRS. L'association Vis-à-Vis - Expressions culturelles de Turquie était également partenaire.

L'ouvrage est en vente à l'ORIV au prix de 19 euros.

➔ CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

Deux Cahiers de l'Observatoire ont été publiés en 2009. Ils ont fait l'objet d'une impression en version papier en nombre réduit pour une diffusion auprès des financeurs de l'ORIV, des adhérents de l'association, des partenaires ayant participé à la réflexion ou personnes ressources sur le sujet et des réseaux partenaires de l'ORIV. Ils sont téléchargeables sur le site de l'ORIV.



Demandeurs d'asile et processus d'intégration (n° 42 juillet 2009)

L'objectif de cette étude est d'identifier les effets de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile sur les processus d'intégration. Elle se base sur des entretiens menés auprès de demandeurs d'asile localisés dans le Bas-Rhin et auprès de professionnels assurant leur prise en charge. Le dernier chapitre du document propose des préconisations en vue d'améliorer le droit d'asile, concernant l'information, la formation, le partenariat, le public vulnérable et enfin l'éthique.



**Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ?
Du droit à la langue aux politiques publiques de formation linguistique
à destination des adultes immigrés (n° 43 - décembre 2009)**

L'apprentissage d'une nouvelle langue est un processus complexe d'autant plus quand il s'inscrit dans un contexte de migration. La maîtrise du français est désormais considéré comme une des « pierres angulaires » de la politique d'intégration. Les discours publics, les réformes législatives et institutionnelles se sont succédés pour faire de la connaissance de la langue française une dimension importante du processus d'intégration et du parcours administratif de l'étranger en France. Mais derrière cette affirmation forte, quels sont les enjeux sociaux, juridiques et politiques ? La formation linguistique des immigrés est un champ complexe à la croisée de différentes politiques publiques (accueil, intégration, emploi, formation, illettrisme) et a connu de nombreuses évolutions depuis le début des années 2000. Ce Cahier de l'Observatoire rend compte de ces questions et des dernières évolutions des politiques publiques de formation linguistique à destination des publics immigrés. Il s'adresse à tous ceux (élus, professionnels dans les champs de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale, personnes venant au centre de documentation...) désireux de disposer d'éléments de connaissance et / ou de comprendre les enjeux relatifs à ce domaine.

➔ **DOSSIERS THEMATIQUES**

Deux dossiers thématiques ont été réalisés par l'ORIV en 2009. Ils sont tous les deux téléchargeables sur le site internet de l'ORIV (www.oriv-alsace.org / Rubriques Productions, les Publications).



Vécu des femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés (juin 2009)

Ce dossier présente les résultats d'une enquête réalisée, courant 2008, par l'Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI) auprès de femmes immigrées dans le Bas-Rhin. Son but était de recueillir leurs témoignages sur leur quotidien en France et de permettre ainsi d'en avoir une meilleure connaissance. L'analyse des entretiens montre la diversité qui se cache derrière le vocable homogénéisant de « femmes immigrées ». Elle a également permis d'identifier les stratégies que ces femmes mettent en œuvre pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent.

Ce travail se veut un outil d'aide à la réflexion afin de favoriser le lien entre ces femmes et leur environnement (social, professionnel, économique) et de permettre une meilleure connaissance des uns et des autres dans une volonté de « mieux vivre ensemble ».



Etat des lieux du dispositif-relais en Alsace (novembre 2009)

Les objectifs de ce dossier thématique sont de rendre visible ce qu'est le dispositif « Adultes-relais », ce que recouvre la fonction de médiation portée par les bénéficiaires des postes et enfin, de dresser un état des lieux du dispositif en Alsace (profil des employeurs et salariés, mesures d'accompagnement). Ce document s'appuie sur une étude réalisée en Alsace, fin 2008 et début 2009, par l'ORIV.

► NOTE DOCUMENTAIRE

Un nouveau type de publication a été créé par l'ORIV en fin d'année 2009. Dénommée « **Note documentaire** », elle est destinée à faire la synthèse/l'analyse de rapports publics, de rapports d'activités (Halde...) d'ouvrages... en fonction de l'actualité des parutions.

La première note a été réalisée en octobre 2009. Elle porte sur le rapport réalisé par Gérard Hamel, Député et Pierre André, Sénateur sur « Une conception rénovée de la politique de la ville : d'une logique de zonage à une logique de contractualisation - Rapport sur la révision de la géographie prioritaire et la contractualisation de la politique de la ville », 3 p.

DIFFUSION DES PUBLICATIONS DE L'ORIV

Début 2009, un travail de réflexion a été engagé concernant la diffusion des publications de l'ORIV. Il visait à améliorer la visibilité des productions et à réduire les frais liés à l'impression papier de celles-ci par une mise à disposition via internet.

La typologie ci-dessous est également celle utilisée pour présenter les publications de l'ORIV sur son site internet depuis mi-2009.

Productions	Titre + Parution	Modalités diffusion
Actualités sur... l'intégration et la ville	Mensuelle avec répartition équitable entre les 3 thématiques d'intervention de l'ORIV : - Immigration/intégration - Prévention des Discriminations - Politique de la ville / Cohésion sociale et territoriale	- Diffusion papier gratuite - Envoi par mail avec un lien vers le site internet pour permettre de télécharger le document Remarque : En septembre 2009 une enquête de satisfaction a été réalisée (cf. page 33)
Cahiers de l'ORIV	Variable suivant les années selon le programme de travail. En 2009 : - Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ? (n°43) - Demandeurs d'asile et intégration (n°42)	- Diffusion papier limité auprès des financeurs, des partenaires, des administrateurs. Pour les adhérents, les Cahiers sont envoyés selon leur demande (par le biais d'un bon de commande). - Envoi de « flyers » pour informer de la possibilité de télécharger les Cahiers. - Tous les Cahiers seront téléchargeables gratuitement sur le site courant 2010.
Les 3 outils de l'ORIV	« Etrangers, immigrés en Alsace : guide pour comprendre et agir » (2006)	- Diffusion en version papier - Fiches téléchargeables gratuitement sur le site.
	« Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser ? Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes » (2007)	- Diffusion en version papier - En 2010 : mise en ligne d'une version actualisée téléchargeable sur le site internet.
	Des territoires en mouvement... des outils pour observer : Guide de l'observation sociale territorialisée (2008)	- Diffusion en version papier - Téléchargement gratuit sur le site internet.
4 Dossiers ressources	Discriminations : éléments de compréhension et d'action (2006)	- Les dossiers sont téléchargeables sur le site de l'ORIV. - Ils feront l'objet d'une mise à jour régulière, en fonction de l'actualité.
	Immigration, intégration, discriminations... de quoi parle-t-on ? Quelques éléments de	

	compréhension (2008)	
	La politique de la ville en France : fondements, évolution et enjeux (2009)	
	Statistiques (dossier ressource prévu pour 2010)	
Dossiers thématiques	Diffusion ponctuelle en fonction des travaux menés. En 2009 : - Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace. - Vécu des femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés	- Téléchargeable sur le site internet - Pas de mise à jour des informations.
Notes de l'ORIV	- Notes statistiques - Autres notes thématiques / méthodologique / juridiques...	- Téléchargeable sur internet - Diffusion ponctuelle en fonction sollicitation et travaux menés

↳ RENCONTRES DE L'ORIV

CADRE D'INTERVENTION

Régulièrement l'ORIV donne rendez-vous à l'ensemble des acteurs membres de son réseau mais aussi plus largement aux membres de la société civile pour débattre sur des sujets touchant l'immigration, l'intégration, la prévention des discriminations ou la politique de la ville.

Les rencontres de l'ORIV permettent aux participants de mieux appréhender la complexité de ces sujets. Elles ont lieu en début de soirée et portent toujours sur un sujet d'actualité. En introduction du débat, le(s) intervenant(s) présente(nt) leur expertise sur les questions abordées. Selon le cas, ils peuvent être des travailleurs sociaux, des décideurs, des auteurs, des militants associatifs ou encore des chercheurs... Les rencontres visent avant tout à favoriser les échanges avec les participants.

Par ailleurs, il faut noter que les animateurs des rencontres sont essentiellement des administrateurs de l'association, donc bénévoles. Ils font le lien entre l'intervenant et les participants présents et animent les débats.

CONTENU DE L'INTERVENTION

L'ORIV a organisé six Rencontres de l'ORIV en 2009, tout comme en 2008.

Toutes les Rencontres ont eu lieu à Strasbourg.

L'analyse des présences et des « fiches bilan » (remplies à l'issue de la Rencontre par les participants) font apparaître :

- Une hausse de la fréquentation, puisque 239 personnes environ ont participé aux rencontres en 2009, contre 165 en 2008 (hausse de 74 personnes, soit 44,8%). En moyenne une trentaine de personnes a participé à chacune des rencontres. Sauf pour deux d'entre elles :
 - o L'une organisée en partenariat avec CASAS, où grâce à une mobilisation de plusieurs réseaux d'information, le public est venu plus nombreux (cinquantaine de participants à la Rencontre « La situation faite aux demandeurs d'asile »).
 - o L'autre en présence de Didier Lapeyronnie, lors de la Rencontre « Le ghetto : une réalité française ? ». 70 personnes environ étaient présentes.
- Un niveau de satisfaction élevé. Ainsi, en moyenne, les participants ont été 53% à être très satisfaits du contenu des interventions et 45% satisfaits. De plus, 39% sont très satisfaits de la qualité des débats et 56% satisfaits.

➔ ECOLE, TERRAIN MINE !

Cette rencontre a été organisée le 31 mars 2009, à Strasbourg, avec Carole Diamant, professeur de philosophie, auteur de l'ouvrage « Ecole, terrain miné » (Editions Liana Levi, 2005, 121 p.).

A partir de son expérience dans un lycée de banlieue parisienne et des analyses développées dans son livre « Ecole, terrain miné », elle a abordé avec les participants la question de la « diversité culturelle » à l'école.

Si elle faisait part des revendications à la différence de la part de certains élèves, du silence parfois teinté de méfiance, voire du refus de certains enseignements, elle a également rappelé le malaise des enseignants face à ces revendications. Il s'agit alors de comprendre comment les représentations de l'altérité et de la diversité se déploient dans la société et au sein de l'école et les mécanismes qui guident la construction de l'identité chez des enfants et des adolescents, aux origines de plus en plus diverses. Selon elle, les jeunes, vivant dans des quartiers populaires, « s'éprouvent dans l'exclusion et dans le rejet » et revendiquent alors des « identités de consolation ». Or, le risque peut être « l'assignation à résidence », c'est-à-dire de considérer ces « identités de consolation » comme des « identités définitives », et l'enfermement, de

ces enfants et de ces adolescents en pleine construction, dans une appartenance alors que toute personne est porteuse d'identités multiples. De plus, la notion de diversité, entendue comme « le caractère de ce qui est divers et varié », semble une évidence dans le quotidien, et le monde d'aujourd'hui se métisse de plus en plus. L'école reste également un lieu important de transmission et de reconnaissance. Elle est revenue sur les possibilités offertes au professeur de « fabriquer sa classe » et d'enseigner, de transmettre en instaurant une relation de confiance. Selon elle, des actions telles que les conventions entre l'Institut d'Etudes Politiques et des établissements classés en ZEP (Zones d'éducation prioritaire) permettent également de redonner confiance aux élèves en ouvrant une brèche dans un système scolaire trop souvent tenté par la reproduction des « élites », et d'ouvrir ces dernières à la « diversité ».

➔ LA SITUATION FAITE AUX DEMANDEURS D'ASILE : REVELATEUR SOCIÉTAL ?

Rencontre organisée en partenariat avec CASAS, le 28 mai 2009, à Strasbourg, avec l'intervention de Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP, Professeure titulaire à la Faculté des sciences sociales et politiques, et plus particulièrement à l'Institut d'études politiques et internationales (IEPI) à Lausanne.

La rencontre a débuté par la présentation succincte de l'étude sur « Demandeurs d'asile et processus d'intégration » que l'ORIV vient d'achever. Brigitte FICHET (sociologue) a rappelé le cadre juridique de la demande d'asile. Alice CHAVANNES (assistante sociale) a ensuite présenté un bref historique de l'accueil à Strasbourg où l'offre d'hébergement actuelle reste insuffisante malgré les efforts et la diversité des acteurs de l'accueil. Pour finir Christiane GUTH (formatrice) est revenue sur les difficultés vécues par les demandeurs d'asile, qui renvoient à des enjeux plus globaux. Pascale ADAM (directrice de CASAS), quant à elle, a dressé une photographie actuelle de la situation à Strasbourg avec un asile à « différentes vitesses » suivant la situation particulière de chaque demandeur d'asile et l'accompagnement dont il peut bénéficier ou non.

Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP a terminé en élargissant la réflexion, l'asile étant pour elle un des épiphénomènes de la société mais non le seul. Elle a évoqué la situation sociale actuelle de crise qui se caractérise par une transformation profonde du marché du travail et une précarisation qui touche chaque citoyen. Elle a appelé à une redécouverte de l'hospitalité et à la nécessité de repenser notre humanité.

➔ LES RESIDENTS ETRANGERS A STRASBOURG

Rencontre organisée le 16 juin 2009, à Strasbourg, avec Laurent Muller, Maître de conférence en sociologie à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Marc Bloch de Strasbourg et membre du laboratoire « Cultures et sociétés en Europe » (CNRS-UMR 7043), auteur de l'ouvrage « Les résidents étrangers à Strasbourg » (Editions Presses universitaires de Strasbourg, 2009, 278 p.).

A partir de matériaux issus d'entretiens, d'observations participantes, d'analyses de documents et d'apports théoriques, en particulier de Georg Simmel, Laurent MULLER s'est intéressé, dans cet ouvrage, aux expressions de l'altérité à Strasbourg. Après avoir explicité les raisons qui sont à l'origine de son livre et précisé des points de méthodologie (en particulier son souci constant tout au long de son travail de mêler terrain et théories), il a présenté, lors de son intervention, les grandes lignes de son analyse. Après un bref exposé de l'histoire de l'immigration en Alsace, il a proposé une série de portraits incarnant les principales figures de l'altérité du monde urbain contemporain : du jeune de banlieue à la musulmane voilée en passant par les nouveaux élus relevant de la « diversité », les membres très actifs d'associations ou les nombreux commerçants étrangers sans oublier celui du demandeur d'asile. Cette galerie de portraits, qui participe à la construction d'une visibilité plurielle de l'étranger, définit comme l'« Autre » par Simmel, a été ensuite le point de départ d'un échange avec les personnes présentes lors de la Rencontre.

➔ **DISCRIMINATIONS DANS LES MANUELS SCOLAIRES : VERS UNE NOUVELLE PEDAGOGIE DE L'EGALITE !**

Cette rencontre a été organisée le 22 octobre 2009 et s'est appuyée sur la présentation par Pascal TISSERANT, Maître de Conférence en Psychologie sociale à l'Université Paul Verlaine de Metz, d'une étude réalisée à la demande de la HALDE sur la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires. Cette dernière répondait à un double objectif. Il s'agissait, à la fois, d'évaluer la manière dont la question de l'égalité et des discriminations était traitée dans les manuels scolaires d'éducation civique et d'identifier les stéréotypes à l'œuvre par rapport aux questions de genre, d'âge, de handicap, d'origine et d'orientation sexuelle. Une cinquantaine d'ouvrages a été analysée et des entretiens ont été menés auprès d'élèves, d'enseignants et d'éditeurs. La thématique de cette recherche a impliqué une diversité des approches : psycho sociologique, cognitive et juridique. L'analyse des manuels d'éducation civique (plus particulièrement sur la partie portant sur les discriminations) a montré une grande disparité, selon les auteurs des ouvrages, en termes de concepts structurants d'une thématique et d'informations véhiculées. La linéarité de la présentation des informations, quant à elle, a fait place ces dernières années à une mise en page, s'apparentant à un site web, qui s'est complexifiée et qui peut exclure les élèves les plus démunis. Les auteurs de l'étude préconisent des efforts à réaliser dans ce domaine afin que tous les élèves aient accès à « un socle commun » de connaissances et pour s'assurer qu'ils disposent d'un minimum d'autonomie dans l'usage des supports d'accès à la connaissance.

L'enquête fait apparaître un manque d'expertise dans la prise en compte, par les éditeurs, de la diversité lors de la conception des manuels scolaires. Même si, les femmes, et dans une moindre mesure les minorités visibles, font l'objet d'une certaine vigilance.

Comme l'a fait remarquer Pascal TISSERANT, il s'agissait avant tout d'une recherche exploratoire qui doit donc nécessairement donner lieu à d'autres réflexions et à la poursuite du travail entrepris. Il propose la mise en place de groupes de travail disciplinaires et la création d'un « comité de vigilance » pouvant répondre à des objectifs de prévention et d'observation. Mais, comme il le dit lui-même, ces objectifs n'ont un sens que si l'institution scolaire se mobilise sur ces questions.

La présentation de cette étude s'est poursuivie par une discussion avec les participants.

➔ **LE GHETTO : UNE REALITE FRANÇAISE ?**

Rencontre organisée le 26 novembre 2009, à Strasbourg, avec Didier LAPEYRONNIE, Professeur de sociologie à l'université Paris-Sorbonne, sur la base de son ouvrage, « Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui ».

Il est revenu sur les analyses issues de la longue enquête, menée par son équipe au sein d'un quartier populaire d'une ville moyenne de province. L'hypothèse initiale était celle « d'un fonctionnement de ghetto » pour décrire la situation des banlieues françaises. Ce terme a longtemps été récusé par les chercheurs, les politiques, les professionnels de terrain. Mais les observations de terrain, les récits de vie, les expériences des habitants ont cependant amené Didier Lapeyronnie à utiliser le terme de ghetto. Inspiré des travaux de sociologie américaine, notamment de Kenneth B. Clark, la notion de « ghetto » désigne un ensemble de conduites sociales (le ghetto ne désigne pas un quartier) vécues par des personnes discriminées pour des raisons sociales et raciales. Une des caractéristiques du « ghetto » est aussi de s'organiser autour d'une dialectique « intérieur/extérieur ». En effet, cette population discriminée va « s'organiser, créer une sorte de contre monde avec son économie, ses normes, son système politique ». Mais si « la population cherche à se protéger de la société extérieure, chacun aurait envie d'y aller et d'échapper individuellement au ghetto ». Le « ghetto » agit ainsi comme un cocon et une cage. Didier Lapeyronnie est aussi revenu sur une des expériences constitutives du ghetto : celle du racisme et des discriminations.

➔ **DE LA REPRESSION A LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE, NAISSANCE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE**

Rencontre organisée le 3 décembre 2009, à Strasbourg, avec Eric LENOIR, Directeur du service citoyenneté et prévention de la délinquance à l'ACSé.

Il est venu apporter des clefs de compréhension de cette politique publique en s'appuyant sur l'ouvrage qu'il a coécrit avec Richard Bousquet, commissaire divisionnaire, *La prévention de la délinquance*, Paris, PUF, octobre 2009.

Le constat de l'absence de livres sur la question et la volonté d'apporter des témoignages et des regards croisés sur cette thématique sont à l'origine de ce travail à quatre mains. Monsieur Lenoir a, dans un premier temps, évoqué l'évolution de la délinquance en termes de tendances et est revenu sur l'histoire de la prévention de la délinquance : si, en France, les premiers programmes d'actions conduits dans les années 80 relevaient majoritairement d'une prévention dite sociale, à partir du milieu des années 90, une prévention « situationnelle » s'est développée. Pour lui, le premier vrai tournant de l'évolution de la politique de prévention de la délinquance provient de la décentralisation qui va progressivement impacter les politiques publiques qui doivent être territorialisées et prendre ainsi en compte les spécificités de chaque territoire. La loi du 5 mars 2007 marque un autre tournant dans la mesure où il s'agit de la première loi qui porte, en partie, sur la prévention de la délinquance. Elle entérine la politique de prévention et affiche le maire comme pilote de cette politique publique en lien avec le préfet et le procureur de la République. Monsieur Lenoir a conclu sa présentation par un rapide état des lieux actuel. A côté des axes habituels de prévention (prévention de la récidive, de la toxicomanie, soutien à la génération adulte, aides aux victimes et accès au droit, sécurisation des lieux sensibles), de nouveaux thèmes ont émergé avec, en particulier, les violences intrafamiliales qui sont un axe fort depuis 2004. La question du décrochage scolaire, facteur aggravant, s'est aussi imposée comme une priorité. Pour lui, si la loi a donné un cadre et une reconnaissance à cette politique de prévention, il reste un vrai besoin d'accompagnement pour une mise en place plus efficace des outils. Un débat s'est ensuite engagé.

↳ INTERVENTIONS

L'ORIV est amené à assurer, en réponses à des sollicitations de la part de partenaires locaux principalement, des interventions orales auprès des publics très divers (société civile, professionnels...) en lien avec les thématiques traitées par l'association.

On peut distinguer deux types d'interventions : celles s'inscrivant dans des démarches formatives (en lien avec des cursus de formation) ou celles plus ponctuelles.

L'enjeu pour l'ORIV, à travers ces interventions, est de pouvoir sensibiliser les acteurs, diffuser des ressources et des connaissances auprès d'un public large mais aussi créer de nouveaux partenariats.

Ces interventions mettent à profit les fonctions de veille dans la mesure où elles nécessitent une actualisation des informations et une adaptation aux problématiques locales et/ou thématiques mises en avant.

Enfin elles constituent également de manière indirecte un lieu d'observation permettant de confronter les connaissances de l'ORIV aux réalités de terrain, aux préoccupations des acteurs.

Ces interventions présentent également un autre intérêt, plus indirect. Elles obligent à une structuration, à une formalisation des réflexions et analyses menées à et par l'ORIV, qui sont ensuite profitables à tous. Elles donnent l'occasion de faire le point sur le sujet, d'actualiser les connaissances et donc contribuent à une « veille active ».

Par ailleurs, elles donnent parfois lieu à la production d'écrits (note de cadrage, analyse synthétique par rapport à un sujet, analyse statistique par rapport à un public ou un territoire, formalisation de l'intervention...).

INTERVENTIONS LORS DE DEMARCHES FORMATIVES

Ce type de démarche, qu'elle soit construite en lien avec l'ORIV ou qu'elle relève d'une sollicitation externe permet de se positionner dans une logique de prévention/sensibilisation. Les bénéficiaires sont en effet des professionnels en devenir dans le cadre de formation initiale ou des professionnels en poste lors de formation continue.

Au cours de l'année 2009, l'ORIV a été amené à intervenir :

- dans le cadre de la formation initiale des travailleurs sociaux,
- dans le cadre de la formation continue des enseignants (en lien avec le Rectorat) autour des questions de discriminations.

➔ FORMATIONS EN DIRECTION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX

En formation initiale, l'Observatoire intervient dans des écoles de formation, en particulier dans le domaine du travail social (ESTES et IFCAAD). Ce type d'intervention n'est pas un fait nouveau. C'est une dynamique qui s'est mise en place depuis quelques années. Les contenus de formation portent sur la présence étrangère en Alsace (histoire et caractéristiques), sur les politiques publiques dans ce domaine et les enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

Les interventions réalisées en 2009 ont été de deux types :

- ↳ Un module de formation optionnel, de plus de 40 heures, intitulé « migrations », conçu initialement en 2000 de manière partenariale entre l'ESTES et l'ORIV. La formation a été assurée conjointement par une formatrice de l'ESTES et les salariés de l'ORIV de septembre 2009 à janvier 2010, en direction d'une vingtaine d'élèves éducateurs et assistants sociaux.

- ↳ Une intervention à l'IFCAAD, à Schiltigheim, auprès d'une trentaine de conseillères en économie sociale et familiale (2 séances le 9 avril et le 25 mai 2009 soit un total de 7 heures).

➔ INTERVENTION EN DIRECTION D'ENSEIGNANTS

L'intervention s'inscrit dans le cadre du Programme Académique de Formation (PAF). La formation est articulée sur deux jours. La première journée, le 3 février 2009, assurée par l'ORIV, intitulée « Agir sur les discriminations », a porté sur des éléments de cadrage généraux sur les discriminations : définition, l'évolution des politiques publiques dans ce domaine. La notion de représentation a également été abordée par le biais d'études de situation soumises par les professionnels eux mêmes.

La deuxième journée, assurée par le Clapest, a porté sur les moyens à disposition des enseignants pour prévenir et lutter contre ce phénomène, notamment les moyens juridiques, et les postures professionnelles à adopter face à leurs élèves.

INTERVENTIONS ORALES

Globalement ces interventions permettent d'intervenir auprès d'un public élargi et de remplir un des enjeux de l'ORIV : « favoriser la diffusion des ressources ».

Au-delà de l'organisation ou la co-organisation de temps d'échanges et de débat, de participation à des formations, l'équipe de l'ORIV a répondu à un certain nombre de sollicitations visant à intervenir lors de colloques, séminaires, journées de réflexion¹⁶...

Ces interventions orales permettent de diffuser les travaux et analyses produits par l'ORIV, mais aussi plus globalement d'apporter des éléments de connaissances et des ressources et de contribuer à la mise en débat de ces sujets et à l'échange de pratiques.

Un certain nombre de sollicitations relèvent moins d'une demande d'intervention que de la mobilisation des ressources acquises par l'ORIV à l'occasion d'un travail de synthèse et/ou d'animation de journée de travail ou de rencontres.

Ces interventions nécessitent un temps de travail relativement conséquent car elles supposent toujours un temps de travail préparatoire à l'intervention elle-même.

L'analyse de l'ensemble des interventions menées au cours de l'année 2009 (cf. tableau ci-dessous) suscite quelques commentaires :

- des acteurs de plus en plus divers sollicitent l'ORIV,
- les interventions se font dans le cadre de séances et/ou de publics spécifiques souvent dans des logiques de qualification (journée de réflexion, séminaire...)
- des sollicitations qui dépassent les frontières de la région,
- une demande fortement centrée sur le thème des « discriminations ».

L'ORIV ne répond pas à toutes les sollicitations qui lui sont faites. La réponse est liée :

- au sujet traité, dans la mesure où il doit être en lien avec les domaines d'intervention de l'ORIV,
- à la pertinence du sujet par rapport aux objectifs poursuivis par l'ORIV dans le cadre du programme de travail annuel,
- au principe de subsidiarité, c'est-à-dire que si une structure localement est mieux placée pour intervenir l'ORIV procède à une ré-orientation de la demande,
- à l'origine géographique, l'ORIV privilégiant les demandes régionales.

¹⁶ Il faut préciser que l'ORIV est amené à faire des interventions lors de missions d'accompagnement ou de recherche-action... Ces interventions ne sont pas prises en compte dans cette partie du rapport d'activités et sont présentées dans le cadre de l'action dont elles relèvent.

Date	Structure	Public	Contenu de l'intervention
10 mars 2009 (Strasbourg - 67)	AFIJ (Association pour faciliter l'insertion des Jeunes diplômés)	Professionnels	Discriminations et Jeunes
25 mars 2009 (Paris)	INED	Chercheurs, institutions	Intervention sur la question des populations d'origine turque
7 avril 2009 (Strasbourg - 67)	IPLS (Institut de promotion du lien social)	Tout public	L'emploi des jeunes dans les quartiers défavorisés
21 avril 2009 (Strasbourg - 67)	Théâtre du Potimarron	Membres de l'association, acteurs	Intervention sur le thème de l'immigration en Alsace
13 mai 2009 (Colmar - 68)	OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) du Haut-Rhin	Enseignants	Intervention sur le thème de l'immigration en Alsace et des politiques publiques en matière d'intégration, de prévention des discriminations
18 septembre 2009 (Toulouse)	ACSE Régional	Tout public	Intervention sur les discriminations dans le cadre de l'Université d'Eté contre les discriminations
24 septembre 2009 (Paris)	ACSE national	Professionnels, institutionnels	Journée de restitution nationale des initiatives en matière de prévention et de lutte contre les discriminations / animation de la table ronde sur place et rôle des institutions
25 septembre 2009 (Mulhouse - 68)	Ville de Mulhouse	Professionnels, acteurs associatifs et institutionnels	Rencontre internationale des Territoires de Coresponsabilité / animation de la table ronde sur la mise en œuvre de la démarche sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville»
5 octobre 2009 (Strasbourg - 67)	Université	Etudiants	Interventions en direction d'étudiants en médecine sur les enjeux et caractéristiques de l'immigration en Alsace
26 novembre 2009 (Nantes)	SG.CIV	Délégués du Préfet	Intervention sur la notion de réseau et de partenariat, dans le cadre d'une formation en direction des délégués du Préfet
3 décembre 2009 (Strasbourg - 67)	Ville de Strasbourg	Professionnels des collectivités territoriales	Entretiens territoriaux de Strasbourg / Intervention sur les modalités de « mobilisation de la parole des habitants »
4 décembre 2009 (Strasbourg - 67)	Association Strasbourg-Méditerranée	Tous publics	Animation d'une table ronde institutionnelle sur la prise en compte des enjeux de « mémoire de l'immigration »

PARTICIPER A DES RESEAUX

La logique de réseaux constitue un « invariant » de la fonction de centre de ressources. Elle permet, en effet, la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...).

S'il n'existe pas au niveau de la région Alsace de formalisation de réseau, l'ORIV travaille en lien étroit avec d'autres structures alsaciennes (qu'elles aient une dimension régionale ou départementale) qui agissent sur les mêmes champs d'intervention. Ce fut le cas en 2009 avec le Clapest (Etude sur « la vie associative issue de l'immigration »), Migrations Santé Alsace et l'Observatoire de la Santé Alsace (Etude « santé des migrants ») ou encore l'IPLS - Institut de promotion du lien social (Journée d'Etude et de Formation « Accès à l'emploi des jeunes des quartiers défavorisés »).

La logique de réseau est en fait beaucoup plus développée à l'échelle nationale. La participation¹⁷, de l'ORIV à ces réseaux, qui revêt des formes et des modalités de travail variables selon les réseaux, est souvent ancienne.

Il s'agit du Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville et du Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) ainsi que du Réseau des ADLI¹⁸.

RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Historiquement le fonctionnement du Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville¹⁹ consiste en des réunions d'échanges et de travail entre directeurs/trices de structure. La participation à ce réseau se traduit par l'organisation de temps de regroupements (le plus souvent sur deux jours). Au cours de l'année 2009, l'ORIV a participé à trois regroupements (les 23 et 24 mars à Paris, le 15 et 16 juin à Paris, le 15 septembre à Montbéliard). Il faut y ajouter une réunion de travail dans le cadre de la révision de la « charte nationale des centres de ressources » organisée par le Secrétariat général du Comité Interministériel des Villes à Paris, le 28 octobre 2009.

Ces rencontres ont permis de travailler collectivement sur les enjeux suivants : la nouvelle configuration de la politique de la ville (effets de la réforme générale des politiques publiques, évolution de l'Acisé, évolution du SG CIV, délégués du préfet), la réforme de la géographie prioritaire et la contractualisation de la politique de la ville (réflexion autour du livre vert), la mobilisation du droit commun, l'emploi dans les ZUS, la culture comme levier d'actions sur les territoires prioritaires de la politique de la ville.

Au-delà il a été possible de poursuivre une démarche initiée en 2008 avec les documentalistes des centres. En effet, un travail de rencontres et de mutualisation entre les documentalistes des différents centres avait été initié. En 2009, pour capitaliser cette démarche, une mission de coopération par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) a été mise en place. Il s'agit d'améliorer l'accès aux ressources et leur diffusion de manière collective au sein du réseau, de « faire réseau », en s'appuyant sur les nouveaux outils de communication comme un blog, un « bureau virtuel » (site internet accessible aux membres du réseau, sur lequel il est possible de stocker, consulter, modifier des documents en direct...).

Un travail a également été réalisé autour de la question de la veille (thématique, territoriale...). En fonction des programmes d'actions 2009 chaque centre de ressources, a

¹⁷ Voir le portage pour le Réseau RECI.

¹⁸ La participation à ce réseau est liée au portage par l'ORIV d'un poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI).

¹⁹ Voir la présentation du réseau et ses enjeux en page 15

identifié les sujets sur lesquels il souhaitait assurer cette veille. L'ORIV s'est engagé sur une réflexion sur la veille territoriale.

Cette mission de coopération a renforcé la collaboration des centres entre eux et les échanges d'informations. Elle a également été propice aux échanges entre les centres et le Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville.

RESEAU RECI (RESEAU RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)²⁰

L'ORIV occupe une place particulière au sein de ce Réseau, dans la mesure où la Directrice assure la fonction de déléguée du Réseau, que la chargée d'information et de documentation a assurée pendant l'année 2009, en binôme avec sa collègue de l'ODTI, une fonction de « chef de projet » sur le volet documentation et que la chargée de mission « intégration / discriminations » assure le pilotage d'une action menée à l'échelle européenne (alimentation du portail européen sur l'intégration).

De ce fait, le temps de travail consacré au Réseau, au-delà de la participation aux regroupements est important.

Le réseau se réunit environ tous les deux à trois mois, dans l'une des structures ou sur Paris (dans un souci de centralité). Au cours de l'année 2009, l'ORIV a ainsi participé à plusieurs regroupements : le 16 février (Paris), 27 et 28 avril (Paris), le 29 et 30 juin (Paris), le 17 et 18 septembre (Toulouse) et le 10 et 11 décembre (Strasbourg).

Au cours de l'année 2009, au-delà des échanges sur le Réseau et le fonctionnement des différentes structures, les membres du réseau RECI ont travaillé, plus particulièrement, sur les thèmes suivants :

- L'interculturalité, avec la finalisation d'un « point de vue sur... l'interculturalité comme enjeu d'intégration et/ou de prévention des discriminations » (octobre 2009).
- La prévention des discriminations avec, notamment, la production des actes de la rencontre organisée le 28 novembre 2008 à Paris sur « Discriminations et territoires. La mobilisation des acteurs locaux » (septembre 2009).
- L'école et la diversité avec l'élaboration d'une note de cadrage « Démarches éducatives à l'épreuve de la diversité : intégration, ethnicisation et prévention des discriminations » (juillet 2009) s'appuyant sur des expériences locales ; note mise à profit à l'occasion d'un colloque organisé par la DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté) du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire et la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Secondaire) du Ministère de l'Education Nationale, le 7 octobre 2009 sur le thème « Lutter contre les discriminations : la diversité à l'École ».
- L'intégration via la formalisation de « pratiques d'intégration » dans le cadre de la participation du Réseau à l'alimentation du portail internet européen sur l'intégration²¹.

L'ensemble des productions réalisées sont disponibles sur le site internet du Réseau RECI : www.reseau-reci.org.

Sur le volet ressources, en 2008, la base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet (<http://biblio.reseau-reci.org>). Cette base permet également de consulter le fonds documentaire de l'ORIV. De ce fait, en 2009, un travail

²⁰ Voir la présentation du réseau et ses enjeux en page 16

²¹ Cf. la partie relative à cette action, portée par l'ORIV, page 62

de communication a été réalisé pour faire connaître cette base, auprès des structures partenaires et/ou travaillant sur les mêmes thématiques que le réseau RECI. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de la base documentaire et du travail partenarial entre chargés d'information et de communication, des temps spécifiques de formation (17 juin à Chalons en Champagne) et de travail en commun (3 novembre à Tourcoing) ont eu lieu.

RESEAU DES ADLI (AGENTS DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'INTEGRATION)

Depuis septembre 2007, l'ORIV a intégré le réseau des ADLI, animé par le CREFE Ain-Rhône, et bénéficie donc d'un nouveau lieu de réflexion et de confrontation des analyses et des expériences.

A ce titre, en 2009, l'ORIV, à travers l'Agent de Développement Local pour l'Intégration et la Direction (pour la journée employeurs) a participé aux rencontres nationales qui ont eu lieu les 7, 8 et 9 décembre 2009 à Paris.

Ces journées de formation ont été l'occasion, en particulier, de rencontrer le nouveau directeur de la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté²² (DAIC) qui a présenté la nouvelle organisation locale de l'Etat. Elles ont permis la confrontation des analyses et des pratiques et l'échange, notamment sur les questions de l'accès aux droits et aux prestations ainsi que sur celles liées à la laïcité.

Ces journées ont abouti à la mise en place de trois groupes de travail thématiques²³ qui devaient, dans un premier temps, nourrir la circulaire de relance des PRIPI²⁴ et qui, plus largement, doivent permettre d'échanger autour de thèmes et de relever les freins ou les leviers à l'intégration et les pratiques mises en œuvre. Ces groupes se réuniront pour la première fois en janvier 2010.

²² La DAIC finance en partie le dispositif ADLI d'aide à l'intégration des populations immigrées.

²³ « Femmes », « Immigrés âgés » et « École, Famille, Parentalité ».

²⁴ PRIPI : Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées.

POLE « INTEGRATION DES IMMIGRES »

CADRE ET BILAN DES ACTIONS

La notion d'intégration, dans le cadre de l'approche prônée par l'ORIV, est entendue au sens large et en référence au processus sociologique. Ainsi, la notion renvoie à une participation de la personne à son environnement.

A ce titre il s'agit tout autant de travailler sur les processus à l'œuvre (au niveau des immigrés mais aussi de la société dans son ensemble), les obstacles (y compris en terme d'accès aux droits), que sur les politiques publiques visant à favoriser les processus d'intégration.

LA NECESSITE DE CAPITALISER POUR PORTER A CONNAISSANCE

La création de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, en 1992, résulte de la volonté de pouvoir répondre aux difficultés d'intégration identifiées au niveau des territoires par les acteurs locaux. Les initiateurs du projet avaient constaté une **insuffisance de connaissances actualisée et contextualisée sur ce sujet et des lieux d'échange**. Ces difficultés limitaient la réussite de l'action publique mise en œuvre par l'Etat, les élus, les collectivités, les associations, les intervenants sociaux...

Les années passant n'ont pas mis en cause ce constat, voire même l'ont renforcé compte tenu de la complexité des processus à l'œuvre, mais aussi la diversité des populations en présence.

Ainsi, l'ORIV a été amené en 2009, comme les années antérieures, à **mettre à disposition de manière adaptée les connaissances existantes et à produire de nouvelles connaissances** en lien avec les problématiques et enjeux locaux.

Plusieurs thèmes ont mobilisé l'équipe de l'ORIV au cours de l'année 2009. On peut en particulier citer la question linguistique (cf. présentation page 57), ainsi que la question des femmes immigrées (cf. présentation page 59). Ces deux réflexions, quoiqu'ayant mobilisé des démarches méthodologiques distinctes, ont débouché sur la production de connaissances nouvelles visant à être mises à profit par les acteurs.

D'autres réflexions ont été engagées, mais n'ont pas été finalisées en 2009, il s'agit du travail sur la santé des migrants mené en lien avec l'Observatoire de la Santé Alsace et Migrations Santé Alsace ou encore celui sur les associations « dites issues de l'immigration » co-porté avec le Clapest.

LE REINVESTISSEMENT DES TERRITOIRES ET L'APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

L'année 2009, par le biais du fonctionnement du poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI) a permis de réinvestir un travail à l'échelle des territoires. Dans la continuité des travaux menés antérieurement, qui avaient abouti à la production du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace : un guide pour comprendre et agir » (<http://etrangersimmigres.oriv-alsace.org/>), il a été possible de relancer un travail en

direction des élus locaux notamment dans une logique d'accompagnement des « politiques locales d'intégration » (cf. présentation page 64).

Par ailleurs, l'ORIV a également été amené à assurer un appui pour le bilan de politiques publiques, en particulier la mise en œuvre du Programme Régional des Populations Immigrées - PRIPI (cf. présentation page 66) dans la perspective d'une nouvelle génération de programme qui verra le jour en 2010. Initialement, il était également prévu de poursuivre le travail, engagé depuis plusieurs années, d'accompagnement des plans départementaux d'accueil des primo-arrivants. Mais la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'intégration, via la circulaire du 7 janvier 2009 et les changements de compétences des acteurs intervenant dans ce champ (avec en particulier le renforcement des compétences de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration - OFII - en matière d'accueil) ont rendu caduque l'intervention de l'ORIV dans ce domaine.

L'ORIV s'est contenté de réactualiser les analyses relatives aux caractéristiques socio-démographiques des primo-arrivants (sur la base des données fournies par l'OFII) comme elle le fait chaque année.

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS MENEES

↳ FORMATION LINGUISTIQUE

CADRE D'INTERVENTION

Depuis 2007, l'ORIV a lancé une réflexion approfondie sur les questions relatives à la maîtrise du français pour les populations immigrées. Suite à de nombreuses sollicitations, il avait été constaté des besoins accrus des acteurs en terme de connaissance et de clarification des enjeux sur ce sujet. Ces besoins s'inscrivent dans un contexte mouvant et une actualité forte. En effet, les discours publics et les réformes législatives et institutionnelles se sont succédés sur le sujet. La maîtrise du français est désormais considérée comme une des « pierres angulaires » de la politique d'intégration.

Il s'agissait en 2009, plus particulièrement, de finaliser la production de l'écrit (via la production d'un Cahier de l'Observatoire) visant à rendre compte des enjeux actuels relatifs à la maîtrise de la langue dans les parcours d'intégration et de l'évolution des politiques publiques dans ce domaine.

Par cette mise à disposition de connaissances, il s'agit de permettre à différents types d'acteurs (élus, professionnels dans les champs de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale, personnes venant au centre de documentation) de situer les enjeux et les évolutions récentes en matière d'apprentissage de la langue française pour les publics immigrés. Il s'agit également d'identifier les modalités de mise en œuvre et la déclinaison sur les territoires de cet enjeu.

Il avait également été envisagé une réactualisation du chapitre consacré aux enjeux linguistiques du Guide Etrangers Immigrés en Alsace. Toutefois compte tenu du temps qu'a nécessité la production du Cahier, cet aspect est reporté en 2010.

Le travail de valorisation de la réflexion et des analyses auprès de différents partenaires et du « grand public » par la diffusion des connaissances produites et l'organisation ou la participation à des temps d'échanges a, quant à lui, été amorcé.

Ainsi deux interventions consacrées aux enjeux linguistiques ont été assurées à destination des professionnels de la ville et des futurs travailleurs sociaux, respectivement lors d'un Atelier des professionnels de la ville en novembre 2009 et dans le cadre du module Migrations assuré à l'Estes.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Le travail mené en 2009 a permis de finaliser la production de connaissances, commencée en 2007, par la publication du Cahier de l'Observatoire n°43 : « Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ? Du droit à la langue aux politiques publiques de formation linguistique à destination des adultes migrants ». L'année 2009 a ainsi été consacrée à la rédaction du document, qui a été relativement ardue au vu de la complexité du sujet. Elle devait combiner précision (afin d'être au plus près des problématiques) et concision (afin de rester dans une optique de « vulgarisation »).

Les administrateurs de l'ORIV ont été associés à la finalisation de ce travail par le fonctionnement d'un groupe de travail. Ils ont ainsi pu assurer une relecture du document. Ils se sont également réunis en septembre 2009 afin d'échanger autour des préconisations et des pistes de travail, mais également afin de réfléchir aux modalités de diffusion de cette publication.

En 2010, les perspectives de travail s'organisent autour des enjeux suivants :

- Permettre une diffusion large et optimum de ces travaux par la diffusion du Cahier (en version papier et en téléchargement sur le site internet) et proposer des versions plus « légères » afin de rendre le contenu plus abordable, de toucher un public plus large (rédaction d'une synthèse et réactualisation des fiches du guide « Etrangers et Immigrés en Alsace »).
- Accompagner la diffusion écrite du Cahier par l'organisation ou la participation à des temps d'échanges destinés à différents publics afin de mettre en évidence les enjeux et d'aider à leur compréhension, mais également d'accompagner dans leur réflexion les différents acteurs impliqués dans la formation linguistique des migrants.

REALISATIONS 2009

Afin de permettre aux acteurs de disposer de connaissances actualisées sur le sujet, deux productions sont disponibles :

- Cahier de l'Observatoire n° 43, décembre 2009 : « Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ? Du droit à la langue aux politiques publiques de formation linguistique à destination des adultes migrants », (127 p.).
- Actu sur... l'Intégration et la Ville, n° 45, mars-avril 2009, (Politiques d'immigration et d'intégration et droit à la langue : les enjeux du débat).

↳ FEMMES IMMIGREES : REPRESENTATIONS ET VECUS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le travail d'état des lieux sur les enjeux de l'intégration dans le Bas-Rhin, mené dans le cadre de la démarche « ADLI » en 2007/2008, avait fait apparaître que les professionnels rencontrés (acteurs sociaux, socio-éducatifs...) percevaient les femmes et les jeunes filles immigrées comme un public prioritaire en raison des difficultés qu'ils identifiaient.

Dans leurs constats, il est question d'inégalités par rapport aux hommes, de dépendance, d'isolement, de contraintes familiales, de pression familiale et culturelle et d'obligations liées à la religion. « Ce sont les femmes qui vivent les difficultés les plus accrues, elles cumulent les handicaps de l'immigration » (Acteur social).

Ce constat a donné lieu à la mise en place par l'ADLI d'un groupe de travail départemental, composé initialement de la DDASS, de la DRDFE, du CIDFF du Bas-Rhin et de l'ORIV, portant sur les femmes immigrées et à la réalisation d'un travail de production de connaissances complémentaires. Il s'agissait en fait de mieux comprendre le vécu de ces femmes afin de les confronter à l'expression fortement stigmatisante et uniformisante relevée dans les discours des professionnels. L'action menée visait in fine à permettre une meilleure prise en charge de ces femmes au regard des politiques d'intégration et de prévention des discriminations. Initiée fin septembre 2008, l'action visait à une meilleure connaissance des femmes immigrées et de leur quotidien. Les apports de cette réflexion devant dans un second temps permettre de sensibiliser les acteurs locaux.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Le début de l'année a été consacré à la **finalisation d'un dossier thématique**. Basé sur l'analyse de 23 portraits, réalisés à partir d'entretiens individuels et collectifs, menés auprès de femmes immigrées, il apporte un autre éclairage que celui découlant de l'état des lieux sur le vécu des femmes immigrées. Il montre la diversité des situations qui se cache derrière le vocable homogénéisant de « femmes immigrées ». Ces femmes ont, certes, en commun, d'avoir migré et de vivre des expériences similaires, liées à leur statut de migrantes, mais elles ont aussi des vécus et des ressentis différents.

Face aux difficultés qu'elles rencontrent, un certain nombre d'entre elles mobilisent des ressources pour y faire face, de façon individuelle ou collective.

En apportant des éléments de connaissance et de réflexion, ce dossier se veut un outil, dans le cadre d'échanges entre l'ADLI et les acteurs locaux, afin d'optimiser la prise en charge de ce public et de comprendre les enjeux qui y sont liés.

Il a été diffusé :

- par courrier auprès de l'ensemble des personnes ayant participé à un entretien avec l'ADLI.
- sur le site internet de l'ORIV (avec annonce à l'ensemble des personnes invitées à la réunion du 3 juillet à Sélestat).
- sur le site européen Migration Policy Group (cf. présentation page 62).

Il a donné lieu à la rédaction d'un article pour la revue Le Furet : « Les femmes immigrées : des mères comme les autres ! ».

Il a été présenté oralement à un groupe de travail composé d'administrateurs de l'ORIV (8 juin 2009).

Pour permettre un **travail avec les acteurs locaux**, afin qu'ils prennent en compte la diversité des profils et des vécus des femmes rencontrées, une démarche expérimentale visant à présenter ces analyses lors d'une réunion territorialisée sur l'arrondissement de Sélestat-Erstein (7 juillet 2009), auprès d'acteurs institutionnels et associatifs a été

menée. Cette réunion a permis aux participants d'évoquer les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur fonction.

Devant le nombre limité de participants, il a été décidé de ne pas mener les réunions initialement prévues dans les autres arrondissements, mais de procéder à une diffusion papier du dossier thématique, en l'accompagnant d'un document de présentation de la démarche ADLI.

Cette réunion a également permis **d'amorcer des contacts avec des partenaires locaux**. Ces contacts et des démarches menées sur d'autres territoires ont permis d'amorcer un travail avec quelques collectivités, par rapport à un enjeu **d'intégration locale**²⁵.

Par ailleurs, et eu égard à la problématique femmes, un **projet de plaquette d'information en direction des femmes immigrées** a été initié dans le cadre du groupe de travail « femmes immigrées » comme une des réponses possibles aux difficultés relevées. Il s'agit d'une brochure portant sur le principe de l'égalité Homme/Femme et la question de l'accès aux droits. Elle s'inscrit dans la continuité du guide d'information « L'égalité entre les femmes et les hommes issus de l'immigration » édité par le Service des Droits des Femmes en avril 2007. Elle se déclinera en plusieurs thématiques (nationalité, mariages, santé, logement, emploi/formation). Ce projet a donné lieu, en 2009, à deux réunions : l'une sur l'élaboration de la plaquette et l'autre concernant les modalités pratiques de conception du document. L'apport de l'ORIV a porté plus particulièrement sur la thématique logement.

Un **travail de veille et de capitalisation** de connaissances s'est avéré nécessaire en parallèle de la production de ces réflexions. Il a consisté en la lecture de rapports et d'ouvrages sur le sujet, ainsi qu'à la participation à divers colloques et conférences.

- Journée d'étude organisée par le CIEMI²⁶, l'INED²⁷, l'IRIS²⁸ et le MODYS²⁹ : « Mariages forcés. Du (non-) consentement et de sa prise en charge » (6 mars 2009).
- Rencontre technique du Réseau Intégration et Prévention des Discriminations : « Insertion professionnelle des femmes immigrées : bilan et perspectives » (31 mars 2009).
- Réunion sur la thématique des politiques publiques concernant l'accueil et l'intégration des femmes immigrées en présence de deux personnes de la Cour des Comptes (25 juin 2009).
- Liberté religieuse et égalité femmes/hommes : quelle posture pour les professionnels de la Politique de la ville ? » (6 novembre 2009).

Pour 2010, il est prévu de poursuivre la diffusion du dossier thématique afin de permettre, dans le cadre d'échanges entre l'ADLI et des acteurs locaux, institutionnels et associatifs, une confrontation des points de vue dans un souci d'optimisation des actions menées.

REALISATIONS 2009

Le travail sur le vécu des femmes immigrées a donné lieu à plusieurs productions :

- ↳ Vécu de femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés ». Dossier téléchargeable sur le site internet de l'ORIV : www.oriv-alsace.org.

²⁵ Cf. présentation de cet axe d'intervention, page 64

²⁶ Centre d'information et d'études sur les migrations internationales

²⁷ Institut national d'études démographiques

²⁸ Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux.

²⁹ Monde et dynamiques des sociétés

- « Les femmes immigrées : des mères comme les autres ! », Le Furet, Revue de la petite enfance et de l'intégration, « La coéducation en question ? », n° 60, Hiver 2009.

PORTAIL EUROPEEN SUR L'INTEGRATION

CADRE D'INTERVENTION

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail internet consacré à l'intégration dans les 27 pays membres de l'Union Européenne. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration (entendu au sens large) de ces 27 pays, afin d'échanger des ressources (documents, rapports, travaux universitaires...), des contacts (référencement des institutionnels, ONG, chercheurs...), mais également des informations sur des projets et pratiques d'intégration. Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau des acteurs et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

Ce portail doit ainsi permettre d'accéder à des informations pertinentes et régulièrement mises à jour, de partager des connaissances et des savoir-faire, de découvrir des possibilités de financement, de trouver des partenaires, de lancer des projets en commun, d'être informé des dernières évolutions sur le plan communautaire ou national, de mettre en place des groupes de travail... A cet effet, il comprend un vaste fonds documentaire, des outils pour favoriser le travail en réseau et la présentation de « pratiques » d'intégration.

Si chacun peut contribuer et devenir membre de cette communauté, chaque pays dispose d'un coordinateur national. Au niveau européen, c'est l'organisation MPG (Migration policy group) qui administre le site et coordonne l'alimentation du site par les 27 pays membres du site. Il est le principal interlocuteur des coordinateurs nationaux.

En France, le réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) assure la fonction de coordinateur national. Au sein du réseau RECI, l'ORIV assure plus particulièrement le pilotage et la coordination du projet.

CONTENU DE L'INTERVENTION

En tant que coordonnateur national, le réseau RECI s'engage à alimenter le portail par l'apport de connaissances sur le thème de l'intégration des populations migrantes et immigrées, en axant sur le travail des associations et de la société civile et la recherche de documents sur leurs actions.

Il s'agit de mettre en ligne sur le portail :

- Des « documents » sur les questions d'intégration et de migration pouvant être de nature diverse : recherches universitaires, rapports, dossiers ressources, bulletins d'information, études...
- Des liens vers des associations ou des acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'intégration des populations immigrées en France.
- Des « pratiques d'intégration » par la mise en ligne d'une fiche type décrivant des projets considérés comme particulièrement positifs dans le domaine de l'intégration des populations immigrées.
- Les « national funding programmes »: il s'agit de repérer et de faire remonter les informations concernant les programmes de subventions consacrés par l'Etat aux projets d'intégration des populations immigrées.

Les membres du réseau ont ainsi été amenés à mettre en ligne et/ou à rédiger différentes catégories de documents : liens, bonnes pratiques, « national funding programs ».

Cette alimentation est passée par un important travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de pratiques et la mise en forme de ces dernières sous forme de fiches. En tant que pilote, l'ORIV a animé et coordonné le travail des membres du RECI, a assuré le lien avec les interlocuteurs européens, a produit des fiches de pratiques d'intégration, a mis en ligne sur le portail les fiches et les informations remontées par les membres du RECI.

D'un point de vue qualitatif, ce projet a permis d'alimenter la réflexion sur le travail de capitalisation entamé au sein de l'ORIV au courant de l'année 2009, ainsi que sur le fonctionnement du travail en réseau.

En 2010, le projet sera reconduit avec des enjeux nouveaux :

- une augmentation de l'investissement du coordinateur national en terme de nombre de jours consacrés à ce projet,
- une demande d'alimentation plus régulière du site (c'est-à-dire une alimentation mensuelle)
- un travail de promotion du portail internet à effectuer dans les réseaux locaux et nationaux
- la participation à des temps de travail entre la Commission Européenne, MPG, l'ensemble des coordinateurs nationaux.

REALISATIONS 2009

D'un point de vue quantitatif, le RECI a repéré et posté sur le portail, par l'intermédiaire de l'ORIV, 12 pratiques d'intégration, 32 liens vers des organisations, 31 documents.

L'ORIV a plus particulièrement été amené à produire les fiches de présentation des « pratiques d'intégration » suivantes :

- "Portraits de Femmes immigrées..." (action portée par l'ORIV)
- "Sensibiliser les élus locaux à une meilleure prise en charge des primo-arrivants" (action portée par l'ORIV)
- "Femmes immigrées et insertion professionnelle dans des "métiers de bouche" (action portée par Les Filles du Soleil)
- "Pratiques d'intermédiation" (action portée par l'ADOMA)
- "Migrations et liens sociaux : quel accueil de l'étranger aujourd'hui en Alsace, en France, en Europe ? " (action portée par le Théâtre du Potimarron)
- "Création du Conseil Consultatif des Résidents Etrangers (CCRE) de Strasbourg" (action portée par la Ville de Strasbourg)

POLITIQUES LOCALES D'INTEGRATION

CADRE D'INTERVENTION

Alors que la politique d'immigration est conçue au plan national, voire même actuellement au niveau européen, que les flux migratoires ont souvent trouvé leur origine dans des logiques économiques et que les orientations en matière d'intégration sont définies au niveau national, c'est au niveau local que se ressentent les effets de ces politiques (arrivées des primo-arrivants, vécu des populations et création de liens, participation à la vie de la cité...). De fait, c'est donc au niveau local que se mettent en œuvre les actions visant l'intégration et que se concrétise le processus d'intégration.

Par ailleurs, l'intérêt d'une approche localisée réside dans le fait qu'elle peut prendre acte des spécificités du territoire, dans la mesure où l'intégration se fait toujours dans un contexte particulier, où il s'agit également de prendre en compte la diversité des intervenants et les spécificités des populations en présence.

Conscient de ces enjeux, l'ORIV a depuis plusieurs années engagé des démarches³⁰ et mis en œuvre des actions³¹ visant à appuyer les acteurs locaux et en particulier les élus dans la mise en œuvre de ces « dynamiques locales ».

CONTENU DE L'INTERVENTION

L'ORIV souhaitait dans le cadre de la démarche ADLI, en 2009, ré-investir cet axe en agissant dans deux directions :

- Sensibiliser les collectivités locales aux enjeux de « l'intégration locale », en s'appuyant sur la réalité statistique (INSEE, primo arrivants...) et sur les évolutions législatives et ministérielles ou encore les travaux menés par l'ORIV (notamment le dossier ressources sur les femmes immigrées).
- Participer à la réflexion sur la mise en place des Plans Départementaux d'Intégration (successeur des Plan Départementaux d'Accueil) dans le cadre de la relance des PRIPI (Programmes régionaux pour l'Intégration des populations immigrées).

L'objectif était, sur cette base, de mettre en place une démarche de développement local pour l'intégration.

Les statistiques liées à la présence étrangère ayant été rendues publiques un peu plus tard que prévu initialement, les démarches de politique publique ayant connu un décalage dans le temps, il n'a pas été possible de s'appuyer sur ces « leviers » pour construire des liens avec les collectivités locales.

Pour autant la réunion de restitution de l'action de l'ADLI en direction des femmes immigrées, menée sur l'arrondissement de Sélestat-Erstein, a permis d'entrer en contact avec les élus et techniciens de Sélestat.

Sur la base de ce premier contact (en juillet 2009), il a été décidé de procéder de manière « pro-active » en allant au-devant de collectivités « potentiellement » intéressées par le sujet parce qu'elles s'étaient manifestés et/ou parce qu'elles avaient eu l'occasion de faire valoir des difficultés spécifiques eu égard à la présence de populations immigrées sur leur commune.

Cette méthode a permis des prises de contact avec les communes de Sélestat et d'Erstein. Dans ces deux communes, il a été possible de rencontrer l'adjoint au maire et les services en charge des questions d'intégration (CCAS, service populations). Des

³⁰ Production d'un Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace. Guide pour comprendre et agir ».

³¹ Visant principalement l'accompagnement de politiques publiques, qu'il s'agisse des plans départementaux d'accueil ou des contrats locaux d'accueil et d'intégration.

contacts ont également été pris auprès du maire de Schirmeck et des services de la collectivité.

Ces rencontres ont permis d'acter l'intérêt de ces communes pour bénéficier :

- d'échanges autour de la question de l'intégration et de certains publics (variables selon les territoires : les femmes, les personnes âgées immigrées, les associations...),
- d'apports d'éléments de connaissances tant quantitatifs que qualitatifs (sur des enjeux législatifs, thématiques...),
- d'appui à la mise en œuvre d'actions :
 - o travail de capitalisation d'actions et d'expériences dans la perspective de l'organisation d'une « fête interculturelle »,
 - o apports de connaissance par rapport à la pratique de l'Islam et plus particulièrement les carrés musulmans,
- d'un appui pour optimiser la prise en compte de la parole des habitants et, en particulier, les immigrés.

Les réflexions et démarches engagées auprès de ces communes se poursuivront au cours de l'année 2010. Il s'agit de favoriser la prise en compte des enjeux d'intégration dans une logique de développement local.

Par ailleurs, il est prévu de poursuivre les démarches de prise de contact avec d'autres communes en s'appuyant sur les opportunités se présentant et/ou en suscitant l'organisation de temps d'échanges en lien avec le dossier thématique portant sur le vécu de femmes immigrées ou la présentation des données statistiques récentes, concernant les populations étrangères, et leur évolution depuis 1999.

↳ DES CONTRIBUTIONS PONCTUELLES DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Par ailleurs, l'ORIV a également été amené à intervenir dans le cadre de politiques publiques :

- ↳ L'ORIV a apporté son appui à la réalisation du Bilan du PRIPI (programme régional d'intégration des populations immigrées). En 2004-2005, l'ORIV a accompagné les services de l'Etat, en particulier la DRASS, afin d'élaborer ce programme. Pendant la durée de ce programme, l'ORIV a ponctuellement apporté sa contribution lors des bilans intermédiaires (bilan transversal des actions, organisation de la Rencontre Régionale Intégration). A l'issue du dispositif, il a été demandé à l'ORIV de contribuer au bilan final. Ce document a été rendu public fin janvier 2010. Il met notamment en avant un certain nombre de recommandations issues de l'analyse, dans la perspective de la nouvelle contractualisation du dispositif (cf. circulaire du 28 janvier 2010).
- ↳ L'ORIV a par ailleurs participé à la concertation partenariale engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin pour l'élaboration du nouveau schéma gérontologique (2010-2014). Concrètement cela s'est traduit par des contributions à l'occasion du fonctionnement de l'atelier thématique, « L'anticipation et l'observation sociale » permettant une meilleure prise en compte de ce public.
- ↳ L'ORIV a mis à disposition de la Ville de Mulhouse ces connaissances en terme d'intégration dans la perspective de la mise en œuvre du Comité Mulhousien de l'Intégration. Il a d'ailleurs été amené à participer à son installation dans la mesure où il en est membre en tant que personne ressources. Par ailleurs, et toujours au niveau de Mulhouse, l'ORIV, dans la continuité du travail mené en 2008 (sur la manière dont les politiques publiques prenaient en charge les personnes âgées immigrées) a participé au « Forum mieux vieillir » organisé par la Ville de Mulhouse les 18 et 19 mai 2009. Ponctuellement et à la demande de la Ville, l'ORIV apporte un éclairage spécifique sur ce public.
- ↳ Enfin l'ORIV a été sollicité, par la DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté), pour participer à un groupe de réflexion national dans la perspective de préparer la nouvelle génération des PRIPI - Programmes Régionaux pour l'Intégration des Populations Immigrées.

POLE « PREVENTION DES DISCRIMINATIONS »

CADRE ET BILAN DES ACTIONS

Depuis 1997, l'ORIV intervient dans le champ de la prévention des discriminations. Si, au départ, l'action a consisté en la réalisation d'études sur le sujet, très rapidement les actions ont été orientées vers l'accompagnement des acteurs ou des politiques publiques.

Compte tenu par ailleurs du caractère récent de la prévention des discriminations en terme d'action publique mais aussi d'un cadre d'intervention assez complexe, (émergence des enjeux de diversité, d'égalité des chances...) le volet « mise à disposition de ressources », sous forme d'interventions, de notes demeure important.

DE PLUS EN PLUS D'ACTEURS PRENANT ACTE DE L'ENJEU...

L'aspect le plus marquant en Alsace sur ces dernières années, et en particulier sur 2009, relève de la démultiplication des acteurs souhaitant investir le champ de la prévention des discriminations ou souhaitant développer des connaissances sur le sujet (cf. les interventions réalisées par l'ORIV, page 49). En 2008, l'ORIV avait été amené à conduire une réflexion sur cette question dans le domaine des services à domicile. En 2009, certaines entreprises s'inscrivent dans une réflexion autour des enjeux de « diversité », alors que les centres socio-culturels ont souhaité établir un bilan de leur positionnement dans ce domaine (cf. page 68). On peut également citer le domaine de l'éducation, de la petite enfance ou encore de la prévention spécialisée.

... EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES DANS CE DOMAINE !

Alors qu'historiquement, le dispositif des « plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations » initié par le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et à la Lutte contre les Discriminations), en lien avec la DIV - Délégation Interministérielle à la Ville, puis repris par l'ACSE sur les territoires relevant de la politique de la ville a permis une prise en compte de ces questions au niveau des communes. Or en Alsace, ce n'est pas par ce biais que des politiques publiques se sont développées dans le domaine de la prévention des discriminations.

En Lorraine, où l'ORIV déploie des activités depuis le second semestre 2009, la prévention des discriminations est fortement portée via les collectivités dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion sociale (cf. page 72).

En Alsace, la prise en compte de ces questions est apparue (dans le Bas-Rhin tout au moins) récemment via l'initiative d'élus en dehors de tout dispositif politique de la ville (cf. page 70). Elle a été renforcée par la relance de la COPEC - Commission pour la Promotion de l'Egalité des chances et de la Citoyenneté. L'inscription obligatoire d'un volet transversal « intégration, prévention des discriminations et égalité des chances » au niveau des Contrats Urbains de Cohésion Sociale n'a pas permis de modifier la tendance.

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS MENEES

↳ CENTRES SOCIO-CULTURELS ET DISCRIMINATIONS

CADRE D'INTERVENTION

En 2008, l'ORIV avait été sollicité par le groupe de travail de la Fédération des Centres Socio-Culturels « Discrimination et mémoires de l'immigration » pour accompagner et poursuivre une réflexion, engagée depuis quelques années, sur la question des discriminations au sein des Centres Socio-Culturels.

La démarche avait été conçue en deux temps :

- La réalisation d'un diagnostic auprès des 24 Centres du Bas-Rhin, sous la forme d'entretiens téléphoniques auprès des directeurs ou de leurs collaborateurs, afin d'établir la manière dont la question des discriminations se manifeste pour ces acteurs. L'objectif était également de faire émerger les questionnements ainsi que les bonnes pratiques en matière de prévention des discriminations.
- La mise en place d'actions sur la base des éléments recueillis précédemment.

CONTENU DE L'INTERVENTION

La démarche de diagnostic, démarrée en 2008, s'est poursuivie et achevée, lors du premier semestre 2009, par la conduite des 23 entretiens auprès des directeurs du Centres du Bas-Rhin ou de leurs collaborateurs et l'analyse des matériaux recueillis.

Ces entretiens devaient permettre d'identifier :

- si la question des discriminations se posait ou non dans la structure et de quelle manière,
- de cerner quelles discriminations étaient mises en avant,
- de relever les éventuelles difficultés qui en résultaient,
- de repérer ce qui était ou non mis en œuvre pour y répondre et pourquoi.

En mai 2009, un temps d'échanges et de restitution a été organisé pour rendre compte, aux personnes rencontrées, des constats et élaborer les pistes de travail les plus pertinentes au regard de la réalité des centres Socio-Culturels. Un document de synthèse des analyses issues des 23 entretiens, réalisés entre octobre 2008 et mars 2009, a été produit et remis aux directeurs des centres Socio-Culturels lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en juin 2009.

Un deuxième temps de restitution et d'échanges, ouvert à toute personne impliquée dans les centres Socio-Culturels (bénévoles, salariés, administrateurs), prévu le 7 octobre 2009, a dû être annulé, faute d'inscrits. Il s'agissait alors de présenter l'état des lieux et d'envisager les perspectives de travail en matière de prévention des discriminations.

Des évolutions internes à la Fédération des Centres Socio-Culturels n'ont pas permis une reprise de cette question à ce niveau, ni même de créer une dynamique susceptible d'être porteuse d'actions.

Cette difficulté à rebondir suite au diagnostic trouve également son origine dans les constats établis à savoir la difficulté pour les Centres Socio-Culturels, globalement, à mettre en œuvre des actions relevant directement de la prévention des discriminations, la complexité de la question, la faiblesse du nombre de salariés formés à ce sujet, l'absence de portage par les élus des centres (conseils d'administration) et plus largement la charge de travail.

En 2010, l'ORIV reste à disposition des équipes des centres intéressés pour présenter le diagnostic et organiser un temps de travail sur cette thématique. Ces limites dans la

prise en compte de la dimension « prévention des discriminations » impactant plus globalement l'intervention des acteurs de l'éducation populaire, la rédaction d'un zoom dans le bulletin mensuel de l'ORIV au cours de l'année 2010 pourrait permettre de dresser un rapide état des lieux sur cette question.

REALISATION

- ↳ Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin et Prévention des Discriminations. Synthèse de l'analyse des entretiens menés auprès des structures, juin 2009, 19 pages.

↳ POLITIQUE TERRITORIALISEE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

Au cours de l'année 2009, plusieurs démarches d'accompagnement ont été assurées par l'ORIV, auprès d'acteurs portant des politiques publiques. Il s'agissait pour ces derniers, de mieux saisir les enjeux, d'identifier les modes d'interventions possibles eu égard à leur propre champ d'intervention pour, in fine, identifier les ceux permettant d'optimiser l'action de la collectivité dans le domaine de la prévention des discriminations.

DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE STRASBOURG

CADRE D'INTERVENTION

Dans la perspective de la mise en place d'une politique locale de prévention des discriminations, l'ORIV a démarré une démarche d'accompagnement auprès de la Ville de Strasbourg. Les élus strasbourgeois ont fait état de leur souhait d'investir la question de la prévention des discriminations. Compte tenu des compétences développées par l'ORIV dans ce domaine et de sa fonction de centre de ressources, l'ORIV intervient afin d'accompagner la réflexion de la collectivité quant à la mise en place d'une telle politique.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Cette démarche s'est traduite, à partir du dernier trimestre 2009, par :

- des temps d'échanges réguliers avec, en particulier, l' élu en charge de cette question,
- de la production de connaissances, notamment via la formalisation d'un référentiel d'actions,
- et la recherche de documents et d'expériences.

L'année 2009 a permis, à partir de ces premières démarches exploratoires, d'identifier les attendus et de formaliser les principes d'intervention de la collectivité qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie en 2010.

Ainsi l'action sera engagée autour de deux axes.

D'une part, l'ORIV travaillera à l'identification des actions menées sur le territoire communal dans ce domaine. Les objectifs seront de repérer les actions menées et les acteurs, de mieux connaître les modes d'intervention, d'identifier les territoires concernés pour établir une typologie des actions et acteurs en présence.

En préalable, il s'agira de finaliser le référentiel d'actions, permettant une analyse plus fine des actions portées par ces acteurs et de leur mode d'intervention. Cet état des lieux ne se basera pas sur un recensement exhaustif des actions menées dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les discriminations sur le territoire de Strasbourg, mais sera réalisé à partir d'une approche ciblée sur les actions identifiées au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Le choix de cette approche résulte du fait que c'est le seul dispositif public affiché comme oeuvrant contre les discriminations.

D'autre part, l'ORIV sera amené à réaliser un travail de capitalisation des expériences déjà menées par des collectivités dans le domaine de la prévention des discriminations. Ce travail s'inscrivant dans une logique de « benchmarking » visera plus particulièrement des collectivités affichant des préoccupations proches de celles de la Ville de Strasbourg.

CONTRIBUTION A LA REFLEXION DANS LE CADRE DU CUCS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

CADRE D'INTERVENTION

Le gouvernement (par la circulaire du 24 mai 2006) a souhaité que les questions d'intégration et d'égalité des chances constituent un enjeu transversal dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Ainsi, l'ensemble des contrats urbains ont inscrit cette dimension.

L'évaluation du CUCS de la Communauté Urbaine de Strasbourg³², démarré en 2009, aborde partiellement cette question.

Le cabinet Ramboll était en charge de l'évaluation du programme d'actions, notamment celles relevant des axes « Emploi et Développement Economique, Formation » et « Accès aux Savoirs et Réussite Educative ». A ce titre, le bureau d'étude se devait de vérifier l'efficacité du plan d'action à travers le respect des objectifs finaux du CUCS (notamment ceux de lutte contre les discriminations).

CONTENU DE L'INTERVENTION

L'ORIV a assuré en 2009 un accompagnement dans le cadre de l'évaluation du CUCS de la Communauté Urbaine de Strasbourg. L'intervention s'est donc faite en direction de l'équipe projet du CUCS, regroupant l'ensemble des partenaires financeurs du dispositif ainsi que auprès des prestataires assurant les démarches d'évaluation.

Au regard de ses connaissances en matière de prévention des discriminations, il a été proposé à l'ORIV d'apporter un éclairage à la réflexion engagée par Ramboll.

L'ORIV devait apporter une méthodologie permettant une prise en compte optimisée de la dimension « discriminations » dans les actions identifiées sur cette question. Pour des raisons pratiques, l'appui a évolué et l'ORIV est finalement intervenu seulement après la réalisation des entretiens et les démarches d'enquêtes.

De ce fait, l'ORIV a produit une grille d'analyse a posteriori des matériaux recueillis, afin de « classer » les actions dans leurs champs d'intervention réels (égalité des chances, intégration, prévention des discriminations, interculturalité, exclusion) et a été amené à apporter des éclairages quant à l'analyse des données elles-mêmes à l'occasion de réunions, de contacts téléphoniques et par le biais de la production de documents.

REALISATION

- Evaluation du CUCS de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Appui ORIV par rapport au volet « discriminations » - Note de cadrage, 5 pages, juin 2009.

DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

CADRE D'INTERVENTION

Depuis mars 2008, le Conseil Général du Bas-Rhin a tracé le cadre d'une politique en faveur de la jeunesse de 10 à 25 ans. Dans ce cadre, M. Frédéric BIERRY, Conseiller Général et Président de la Commission Jeunesse, a souhaité engager une réflexion sur la question de la prévention des discriminations. Cette question rejoint la préoccupation du

³² L'évaluation relève de trois lots distincts. Le premier lot porte sur le fonctionnement du partenariat, réalisé par l'ADEUS et l'ORIV. Le second lot porte sur l'évaluation des programmes d'actions, réalisée par le cabinet Ramboll. Et le troisième lot porte sur la redéfinition du projet urbain de cohésion sociale, réalisée par l'ACEIF, avec l'appui de l'ORIV.

Département en matière de politiques jeunesse devant donner lieu à la formalisation d'un « avis » soumis à la délibération de l'ensemble des élus.

Cette réflexion sur les discriminations, au-delà du lien avec la politique en direction de la jeunesse, s'inscrit également dans la réflexion engagée par le Conseil Général par rapport à ses interventions dans le cadre de la politique de la ville (et plus particulièrement des CUCS) mais aussi à celles en direction des associations culturelles et/ou culturelles et aux enjeux d'alphabétisation.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Dans cette perspective, l'ORIV, a assuré un accompagnement, au cours du second semestre 2009, auprès du Conseil Général du Bas-Rhin.

Cet accompagnement devait permettre à la collectivité de disposer d'éléments permettant d'apprécier les enjeux d'une action dans ce domaine ainsi que les modalités d'interventions (type d'actions, interlocuteurs, publics potentiels, financements...).

Concrètement, l'accompagnement a consisté en un appui auprès de la commission jeunesse du Conseil Général élargie aux différents services concernés par le sujet au sein de la collectivité dans le cadre d'un groupe de travail. Il s'est réuni le 31 août, le 14 septembre, le 28 septembre, le 19 octobre et le 3 novembre 2009.

Ces temps de travail ont permis de partager les connaissances sur le sujet de manière progressive, tout en acquérant une culture commune. Ces connaissances et échanges favoriseront la construction d'un point de vue partagé.

L'accompagnement de l'ORIV a consisté en :

- Un travail de recherche et de mise à disposition de connaissances et de ressources sur ce sujet. Une attention particulière a été portée aux démarches menées par les Conseils Généraux. La démarche de capitalisation des expériences s'est faite par le biais d'une enquête téléphonique qui a permis de disposer d'éléments sur les modes et moyens d'actions.
- La réalisation de notes préparatoires en vue des réunions du groupe de travail.
- La préparation et l'animation des réunions du groupe de travail.
- La réalisation d'un « relevé des échanges et des décisions », à l'issue de chacune des réunions, mettant en exergue les points clés retenus lors des échanges.
- La formalisation de la réflexion et des éléments issus des échanges.

Le Conseil Général a délibéré le 15 décembre 2009 suite à cette démarche (et sur la base du projet élaboré par l'ORIV). Le Conseil Général « confie à la Commission de la jeunesse la mission de formuler des propositions relatives au projet "Egax, ensemble !" favorisant le respect du principe d'égalité et la prévention des discriminations, la promotion de la diversité et la levée des obstacles à l'accès aux droits ».

REALISATION

↳ Egax Ensemble ! Note d'engagement pour une politique de prévention des discriminations visant à promouvoir un « vivre ensemble dans le respect de l'égalité », novembre 2009.

CAPITALISATION DES APPORTS DES PLANS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN LORRAINE

CADRE D'INTERVENTION

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion en particulier de la Direction Régionale de l'ACSé et en lien, dans un premier temps, avec quelques élus, puis avec des entreprises et des acteurs de l'éducation nationale, les acteurs lorrains se sont saisis des enjeux de « prévention des discriminations » et de « prise en compte de la diversité ». En 2009,

cinq plans territoriaux de prévention des discriminations étaient en cours (Epinal, Metz, Nancy, Verdun, Woippy). D'autres acteurs se sont également mobilisés comme par exemple le Conseil général de Meurthe et Moselle.

Par ailleurs, les acteurs lorrains peuvent également s'appuyer sur les acquis des démarches menées antérieurement, à savoir :

- le projet Equal TALENT dont l'action vient de se clôturer et qui a permis la production de nombreux outils,
- la mise en œuvre d'un plan territorial de lutte contre les discriminations sur l'agglomération thionvilloise (démarche expérimentale).

Pour autant, des chantiers restent ouverts, notamment en terme de diffusion des acquis (outils et connaissances), mais aussi en terme de capitalisation.

Or la fin du projet TALENT, et donc de la dynamique créée, risque de rendre plus difficile le lien entre les acteurs et la diffusion d'informations, de « bonnes pratiques », dans le domaine de la prévention des discriminations.

Ce besoin se fait d'autant plus ressentir que le nombre d'actions et d'acteurs impliqués dans le domaine de la prévention des discriminations a fortement augmenté. Les actions et les outils mis en œuvre par les uns et les autres apparaissent insuffisamment mis en valeur et identifiés par les acteurs, y compris pour les outils et analyses produits dans le cadre de TALENT. Par ailleurs, la démultiplication des acteurs rend difficile une identification pertinente des compétences et des champs d'intervention de chacun.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Dans le cadre du déploiement des activités de l'ORIV en Lorraine (à compter de l'été 2009) et compte tenu du contexte, il est apparu judicieux d'intervenir de deux manières, par l'élaboration de connaissances et par l'appui auprès de certains plans territoriaux.

L'élaboration de connaissances, à partir de la capitalisation de l'existant, est apparue comme un enjeu central. Elle doit permettre de sensibiliser les acteurs qui ne se sont pas encore impliqués sur ce sujet ou qui n'ont pas pu accéder aux connaissances et analyses produites, en particulier les acteurs de la politique de la ville. Le travail sur le second semestre 2009 a surtout porté sur cet aspect capitalisation. Les analyses qui en ont résulté donneront lieu à la production, en 2010, d'un « guide d'intervention » mettant en valeur des actions / outils / démarches et conçu comme un outil pour l'action. Elles ont été déjà utilement mises à profit dans le cadre de l'ensemble des réflexions et appuis mis en œuvre (Conseil Général, Ville de Strasbourg, Equipes de prévention spécialisée...).

La démarche d'accompagnement, initiée seulement à partir d'octobre 2009 (et devant se poursuivre sur 2010), visait à venir en appui des acteurs locaux en fonction des besoins. Des réunions de travail avec les chefs de projets des sites de Metz, Verdun et Woippy ont ainsi permis de mieux connaître les enjeux et d'identifier les appuis possibles.

↳ RECHERCHE ACTION « JEUNES ET PROCESSUS D'INTEGRATION SOCIALE »

CADRE D'INTERVENTION

La recherche-action engagée depuis 2006 consiste en l'accompagnement de professionnels, plus spécifiquement des éducateurs de prévention spécialisée, par trois experts³³. Menée sur le Grand Est, elle vise à mieux comprendre les processus d'intégration sociale de jeunes désignés couramment comme « issus de l'immigration ». En 2009, le groupe a été amené plus particulièrement à réfléchir autour des enjeux de discriminations ainsi que de construction de l'image des jeunes en lien avec les processus de construction identitaire.

CONTENU DE L'INTERVENTION

La participation de l'ORIV dans le cadre de cette recherche-action, au cours de l'année 2009, a consisté en un travail d'animation du groupe « recherche-action » et de production de connaissances.

Le travail d'animation a donné lieu comme les années précédentes à des réunions régulières du comité de pilotage permettant d'échanger sur les pratiques professionnelles. En 2009, le comité de pilotage s'est réuni, à Metz, cinq fois (22 janvier, 26 février, 2 avril, 14 mai).

Par ailleurs, l'année 2009 a été marquée par un travail spécifique sur la question des discriminations. Identifiée comme un enjeu récurrent au cours de nombreuses réunions, il est apparu nécessaire d'organiser un séminaire permettant de travailler collectivement des discriminations. Cette journée de travail a été organisée le 26 mars 2009. Le matin a été consacré à un travail de définition et de cadrage sur le sujet. L'ORIV est intervenu en matinée et a animé un des groupes de travail l'après-midi.

La seconde partie de l'année a été consacrée à une phase d'analyse et de rédaction de l'ensemble des matériaux. Une réunion de comité de pilotage élargie a été organisée le 23 octobre, à Moulins les Metz. Il a permis, sur une journée, de rendre compte des enseignements de la démarche dans la perspective de la formalisation du rapport final, prévu en 2010. L'ORIV a été amené à intervenir plus particulièrement sur les dynamiques identitaires des jeunes et les impacts / effets sur les professionnels et leurs propres identités. A travers cette approche, les risques d'ethnicisation et de discriminations ont également été évoqués.

³³ L'ORIV tenant le rôle d'un des « expert ».

MOIS DE L'AUTRE

CADRE D'INTERVENTION

La première édition du Mois de l'autre a eu lieu, à l'initiative du Président du Conseil Régional et en partenariat avec le Rectorat, en 2005 et fait suite à la multiplication des profanations de tombes dans des cimetières alsaciens et des actes racistes et antisémites en Alsace en 2004.

Conçu comme une réponse face à la montée des intolérances, le Mois de l'autre (dont une grande partie des actions sont concentrées en mars) est depuis reconduit chaque année. Depuis son démarrage, chaque édition fait l'objet d'un bilan sur la base d'un questionnaire envoyé aux équipes pédagogiques des lycées participants et aux associations porteuses d'actions. L'ORIV assure l'analyse de ces questionnaires et la rédaction du bilan, dans le cadre de sa fonction d'observation et de ressources.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Le bilan réalisé par l'ORIV s'appuie sur les réponses obtenues par les établissements scolaires et les porteurs d'action et vise à rendre compte des initiatives engagées dans le cadre du projet « Mois de l'autre » par le biais des éléments suivants :

- le nombre d'établissements concernés et d'élèves touchés,
- leur profil,
- le type de projets menés (contenu, mode d'intervention choisi, durée),
- le déroulement des actions (portage de l'action au sein de l'établissement, temps de travail préparatoire avec les intervenants...),
- les motivations à l'origine de la démarche,
- les objectifs poursuivis par l'action,
- les points forts et les points faibles,
- les perspectives envisagées.

Pour l'édition 2009, environ 200 questionnaires ont été exploités et analysés, donnant ainsi lieu à un bilan. En juin 2009, l'ORIV est intervenu lors des deux réunions de bilan organisées respectivement à l'intention des équipes pédagogiques et des porteurs d'actions, par le Conseil Régional d'Alsace et le Rectorat afin de faire une présentation synthétique de cette analyse.

D'autre part, pour la première fois, à l'occasion de l'édition 2009 du Mois de l'Autre s'est tenu un séminaire européen, qui a réuni 36 jeunes alsaciens et 32 jeunes venant de 4 régions de l'Union Européenne (Autriche, Pologne, Allemagne, République Tchèque).

Ce séminaire, qui s'est déroulé du 31 mars au 2 avril 2009, s'est organisé autour de plusieurs temps forts :

- une journée au parlement européen de Strasbourg où les jeunes sont devenus des « eurodéputés » et ont élaboré des propositions d'actions pour lutter contre toute forme de discrimination ;
- une visite du camp de concentration du Struthof et du Musée, avec des animateurs éducatifs ;
- des rencontres avec des associations oeuvrant dans le domaine du handicap et de l'insertion sociale.

Il s'agissait, pour l'ORIV, de participer à ces différents temps, d'observer, d'écouter les questionnements, les propositions des jeunes dans le but de les capitaliser. A partir de ces éléments ainsi que des réponses des jeunes à un questionnaire remis à l'issue de leur séjour, l'ORIV a produit une note permettant de mettre en exergue différents constats et enseignements relatifs au séminaire : l'organisation, le sens, les contenus, les productions ainsi que l'implication des jeunes.

REALISATION

Les deux bilans ont été réalisés par l'ORIV et remis au Conseil Régional d'Alsace (plus particulièrement au service Emploi et Formation). Le bilan relatif aux actions menées dans le cadre du Mois de l'Autre a été diffusé auprès des partenaires de la démarche par le Conseil Régional d'Alsace.

↳ REFLEXIONS EMERGENTES : DIVERSITE ET PRISE EN COMPTE DES DISCRIMINATIONS AUPRES DES ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE ET DISCRIMINATIONS

CADRE D'INTERVENTION

En novembre 2009, l'association « Le Furet », centre de ressources intervenant dans le domaine de la petite enfance et situé à Strasbourg, a démarré une réflexion sur la thématique « Discrimination et petite enfance : quelle réalité ? », en lien avec la Direction Régionale de l'ACSé.

Dans un premier temps, il s'agissait de :

- interroger la pertinence de l'objet "petite enfance et discriminations",
- identifier des professionnels de la petite enfance qui seraient prêts à s'interroger sur cette question et constituer, sur cette base, un groupe de travail,
- définir les modalités d'actions (formation, recherche action...).

Suite à une première réunion ayant eu lieu en novembre 2009, un groupe de travail a été constitué. Il est composé de différents professionnels de la petite enfance : directrices de crèches collectives ; responsables des services de Petite Enfance au sein de collectivités territoriales ; représentante de la CAF ; chargée de mission de l'ACSé pour l'essentiel.

CONTENU DE L'INTERVENTION

L'ORIV a assuré un appui au démarrage de cette réflexion qui a consisté en :

- une recherche documentaire autour du sujet ;
- une présence lors de la première réunion afin d'entendre les questionnements des professionnels et d'apporter des apports sur les notions de discriminations, égalité des chances et diversité
- une formalisation des échanges, des attentes du groupe et des pistes de travail ayant émergé.

La démarche portée par le Furet se poursuivra en 2010, au vu de l'intérêt et de la richesse des échanges. L'ORIV devrait continuer l'accompagnement de cette démarche en lien avec Le Furet.

DIVERSITE...

CADRE D'INTERVENTION

Discriminations et diversité ne relèvent pas du même cadre d'intervention. Si l'ORIV privilégie une approche en terme de « prévention des discriminations », il peut s'avérer pertinent d'aborder la question plus globalement sous l'angle des politiques visant l'égalité. Dans le milieu de l'entreprise, le terme de diversité permet d'aborder la question de manière plus sereine que par le biais des discriminations.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Au cours de l'année 2009, dans la continuité du travail engagé en 2006 et 2007 avec le projet DEFI (Diversité en Entreprise : Formation et Information), l'ORIV a été amené à travailler avec une entreprise intervenant dans le domaine des transports dans une

logique d'appui à la prise en compte de la question de la diversité. Une note a été produite dans cette perspective et un temps de travail notamment avec la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines de l'entreprise a été organisé le 2 novembre 2009. Une intervention en comité de direction est prévue en 2010.

REALISATION

↳ Promouvoir la diversité en entreprise, novembre 2009, 12 pages.

POLE « COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE »»

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

De nombreuses actions ont été développées dans le champ de la cohésion sociale et territoriale, y compris des démarches non prévues au programme de travail et qui, en raison de leur urgence et/ou de leur pertinence, se sont de fait imposées à l'ORIV.

UNE POLITIQUE PUBLIQUE COMPLEXE...

La mise en œuvre de la politique de la ville nécessite de recourir à de nombreuses connaissances. Derrière l'idée « de la réduction des écarts sociaux entre les territoires », il s'agit, sur un territoire et au regard d'un certain nombre de dispositifs, de susciter le développement d'actions dans une logique de complémentarité, de mettre en lien différents acteurs (associations, services des collectivités et de l'Etat, bailleurs...), de répondre aux attentes des habitants...

A cela s'ajoute la complexité de l'évaluation : quels indicateurs ? Quelles mesures pour rendre compte des actions ?...

L'ORIV, dans ce contexte, a assuré en 2009 un accompagnement (cf. page 88 à page 91), à la mise en œuvre ou un appui dans le cadre de l'évaluation, des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) sur pratiquement tous les sites alsaciens. L'extension d'une partie des activités de l'ORIV à la Lorraine, initiée au second semestre 2009, aurait pu se traduire par un appui du même type sur les CUCS Lorrains. Le nombre élevé de sites (22 CUCS contre 7 en Alsace) et des réalités locales distinctes de l'Alsace ont plaidé pour une réflexion préalable. Des démarches ont seulement été engagées auprès de sites en CUCS bénéficiant de plans territoriaux de lutte contre les discriminations (cf. page 72).

Exceptionnellement, et afin de répondre à une demande d'acteurs avec lesquels l'ORIV a développé depuis quelques années un travail partenarial, l'ORIV a assuré une analyse de territoire sur Sedan (cf. page 90). Le contexte particulier du territoire étudié (un centre ancien sauvegardé et dégradé) a nécessité de porter un autre regard sur les enjeux de cohésion sociale et territoriale, utile dans le cadre d'une réflexion plus générale sur l'urbain et l'habitat.

DES ACTEURS SPECIFIQUES

L'ORIV a également porté une attention particulière en 2009 à deux types d' « acteurs » de la Politique de la Ville : les adultes relais et les délégués du préfet.

Les postes d'Adultes relais ont été créés en Alsace dans les années 2000. Les enseignements issus de l'expérience des « femmes relais en région parisienne » (qui avaient montré la pertinence de leurs modes d'intervention) et les besoins en terme de médiation avaient plaidé, à cette époque, pour la mise en place d'adultes relais. Après près de 10 ans de fonctionnement, il est paru souhaitable de faire un bilan afin de mieux connaître les profils de ces acteurs ainsi que les enjeux liés à la mise en œuvre de leur mission (cf. page 81).

D'autre part, en 2009, un nouveau type d'acteurs s'est implanté dans les sites prioritaires de la politique de la ville, dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieue : les délégués du préfet. L'ORIV a assuré, début 2009, un accompagnement à la prise de poste des délégués du préfet dans le Bas-Rhin et a proposé ensuite, sur la base des enseignements précédents, un appui régulier en terme d'apports de ressources et de connaissances (cf. page 95).

Enfin, la poursuite de la recherche-action menée sur le Grand Est portant sur la question de l'intégration sociale des jeunes dit issus de l'immigration a permis de réfléchir aux pratiques professionnelles des travailleurs sociaux confrontés à des jeunes inscrits dans des constructions identitaires complexes.

Plus globalement, ces réflexions ont mis en exergue la nécessité de travailler sur les pratiques professionnelles des acteurs amenés à intervenir dans des situations « difficiles » que ce soit du fait du profil du territoire d'intervention et/ou des problématiques posées.

UNE MISE EN PRATIQUE DES REFLEXIONS ENGAGEES PRECEDEMENT PAR L'ORIV

Par ailleurs l'intervention dans le domaine de la cohésion sociale et territoriale, en 2009, a été l'occasion pour l'ORIV de reconsidérer un certain nombre d'enjeux qui avaient été travaillés au sein de la structure antérieurement.

C'est ainsi qu'il a été possible d'aborder :

- la question de la participation des habitants via les démarches engagées dans le cadre des opérations de rénovation urbaine sur Strasbourg (cf. page 84),
- la question de la mixité et de l'habitat à travers l'étude sur les modes d'habiter sur la ZAC (zone d'aménagement concerté) de la Filature à Erstein (cf. page 92).

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS MENEES

↳ ADULTES-RELAIS : PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le dispositif adultes-relais, créé par le Comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, vise au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, par la création de postes spécifiques, à permettre un travail de « médiation. » Depuis le second semestre 2008, l'ORIV s'est engagé dans une étude ayant pour objectif de mieux cerner le contenu des missions de ces professionnels, leur place dans le réseau d'acteurs ainsi que leurs pratiques professionnelles. Le partage des enseignements issus de ce travail ont été l'occasion d'organiser un séminaire réunissant adultes-relais, employeurs et financeurs, à Mulhouse en octobre 2009.

➡ ETAT DES LIEUX DU DISPOSITIF ADULTES-RELAIS

CADRE D'INTERVENTION

Le dispositif « adulte-relais - médiateur de ville », initialement présenté comme le pendant du programme « emploi jeunes » pour les adultes, confié à des adultes de plus de trente ans et en recherche d'emploi des missions d'amélioration des rapports sociaux dans les espaces publics ou entre les habitants et les services publics. Les différentes circulaires sont relativement floues quant aux missions et compétences des bénéficiaires de ces emplois aidés. Le dispositif initial prône une forme de souplesse et d'adaptabilité des actions, en fonction des besoins locaux. Ainsi les métiers et modes d'interventions des adultes-relais se sont construits localement, au cas par cas. Aujourd'hui les interrogations sont nombreuses sur les missions et surtout les compétences des bénéficiaires de ces postes et de leur harmonisation au niveau national. Les parcours de professionnalisation, par le biais de formations ou de Valorisation des Acquis et de l'Expérience (VAE), sont au centre du débat sur l'avenir professionnel des bénéficiaires de ces emplois aidés.

Dans ce contexte, il a semblé utile de mieux connaître les adultes-relais de la région Alsace, leurs profils, leurs difficultés, leurs atouts...

CONTENU DE L'INTERVENTION

L'ORIV a mené un état des lieux du dispositif en région qui a permis :

- de mieux connaître les adultes-relais par une identification de leurs pratiques professionnelles, de leurs missions et de leurs liens avec les autres intervenants des territoires de la politique de la ville ;
- d'apporter aux commanditaires et financeurs de ces postes des éléments permettant de renforcer l'animation du dispositif, mais aussi la qualification des adultes-relais.

Pour suivre ce travail, un comité de suivi a été constitué avec les financeurs du dispositif³⁴.

Le travail, initié en août 2008 s'est poursuivi sur le premier semestre 2009. Il s'est déroulé en cinq phases :

- des recherches sur le dispositif et les évolutions depuis 2000 : replacer le dispositif actuel dans son contexte d'évolution,

³⁴ DR ACSé, Préfectures du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, SGARE, DDTEFP 67, DDASS 68, CG 67, Ville de Mulhouse (dans le cadre de l'organisation du séminaire).

- des entretiens auprès des financeurs : comprendre le contexte local et les jeux d'acteurs autour de la gestion du dispositif,
- une enquête par questionnaire auprès des adultes-relais et des employeurs : avoir un premier aperçu des profils, besoins et atouts des salariés,
- des entretiens auprès de quatre adultes-relais : approfondir certains aspects de leurs pratiques professionnelles, « illustrer » les pratiques sur le terrain,
- des entretiens auprès des structures ayant accompagné leur professionnalisation.

28 salariés sur 39 et 15 employeurs sur les 25 en Alsace ont répondu à l'enquête par questionnaire. Un sentiment de non-reconnaissance a été fortement exprimé par les salariés, alors que leurs interventions sur le terrain et en direction des publics semblent être pertinentes, compte tenu des nombreuses sollicitations dont ils font l'objet. La question de la proximité avec les publics et des conséquences en termes de positionnement professionnel est également apparue dans l'enquête. Les employeurs ont davantage mis l'accent sur la pérennisation des postes et du service rendu à la population.

L'analyse de ces questionnaires, complétée par des entretiens qualitatifs sur quelques sites, a permis d'identifier les profils de ces professionnels, les enjeux liés à leur intervention et les difficultés rencontrées par eux ainsi que leurs employeurs.

Cette analyse a donné lieu à la production d'un dossier thématique qui a été diffusé à compter de décembre 2009 et qui est disponible sur le site Internet de l'ORIV.

➡ SEMINAIRE « ADULTES-RELAIS, ENTRE PROFESSIONNALISATION ET RECONNAISSANCE »

CADRE D'INTERVENTION

Cette journée a fait suite à la réalisation de l'état des lieux du dispositif « adultes-relais » en Alsace. Les objectifs poursuivis étaient de rendre compte de cette étude ; de mettre en débat les principaux enjeux relatifs au dispositif « adultes-relais » et de permettre des échanges entre salariés, employeurs et financeurs du dispositif. Cette journée d'échanges a constitué une première en Alsace, puisqu'aucune réunion, rassemblant l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale, n'avait été organisée précédemment.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Cette journée a fait l'objet d'un important travail de préparation. En effet, le choix des intervenants et des thématiques d'atelier s'est fait en réponse aux besoins exprimés lors de l'état des lieux.

La matinée, qui s'est tenue sous forme de plénière, a été l'occasion de revenir sur la construction du dispositif et ses enjeux, de présenter l'état des lieux réalisé par l'ORIV, de rendre compte des mesures d'accompagnement existantes et, enfin, d'exposer ce en quoi consiste l'évaluation de la médiation sociale. L'après-midi s'est déroulée sous forme d'ateliers et avait pour vocation de favoriser les échanges et prises de paroles des participants. Trois thèmes ont été proposés : la reconnaissance métier des adultes-relais, le positionnement professionnel des médiateurs sociaux, la qualification des adultes-relais.

Tous les salariés, les employeurs et les financeurs du dispositif ont été invités. Ont finalement participé à cette journée : 25 adultes-relais, 12 employeurs, 11 représentants des services de l'Etat, 10 représentants des collectivités locales et 2 élus. Toute l'équipe et le Président de l'ORIV, ainsi que 5 intervenants extérieurs à la région, y ont également participé.

Cette journée a permis de mettre en lumière les enjeux suivants :

- Réaffirmer la différence entre le statut (d'adulte-relais) et le contenu d'un métier (la médiation sociale).
- Clarifier les missions des adultes-relais par le biais d'une fiche de poste qui mette en lumière les complémentarités des interventions auprès des publics (dans le domaine social, de l'éducation, de la santé...).
- Former non seulement les bénéficiaires des postes mais aussi les employeurs (disposer de lieux d'échanges et de mutualisation).
- Evaluer pour montrer l'utilité sociale des adultes-relais et mettre en lumière le service rendu à la population.
- Se fédérer et s'organiser pour mieux faire reconnaître la médiation sociale.

Elle a suscité un intérêt important comme en témoigne les questionnaires d'évaluation renseignés par les participants à l'issue de la journée. 85% des participants sont venus par intérêt pour le thème traité. Ces questionnaires font état d'un niveau de satisfaction élevé (97%), quant au mode d'information, au choix des intervenants, à la qualité des débats, à l'animation et aux documents remis.

Les remarques complémentaires ont porté sur la nécessité de réitérer l'exercice l'an prochain. Des attentes ont également été formulées quand à la nécessité d'organiser des temps d'échanges réguliers entre salariés, voire de créer un réseau des médiateurs sociaux.

REALISATION(S)

- « Adultes-relais, un dispositif en cours de reconnaissance ». Actu sur... l'intégration et la ville, n° 51, novembre 2009.
- « Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace ». Dossier thématique, Novembre 2009.
- Les actes de cette journée seront diffusés début 2010.

↳ RENOVATION URBAINE ET MOBILISATION DE LA PAROLE DES HABITANTS

CADRE D'INTERVENTION

Initié avec le projet de rénovation urbaine de Hautepierre, l'ORIV mène une démarche d'accompagnement, depuis le dernier trimestre 2008, auprès des équipes de rénovation urbaine de la ville de Strasbourg au niveau des quartiers de Cronembourg, de Hautepierre, de la Meinau et du Neuhof.

La Ville a souhaité, dans le cadre de ces projets, renforcer la « participation des habitants ». Les ressources et compétences acquises par l'ORIV dans ce domaine ont été mises à profit.

L'ORIV a en effet travaillé pendant plusieurs années sur la question de la « participation des habitants » et a été amené à identifier des éléments permettant de favoriser une « participation des habitants » optimisée et tenant compte de la singularité de l'expression de certaines catégories (jeunes, « populations silencieuses », personnes immigrées...) peu enclines à utiliser les espaces de concertation « institutionnalisés » comme les réunions de concertation, les conseils de quartier...

L'action consiste concrètement, par un appui méthodologique et un accompagnement sur site, à identifier le ressenti des habitants et favoriser l'expression de leur parole sans oublier celles des acteurs socioprofessionnels par rapport aux transformations réalisées ou en cours ainsi que sur les projets à venir.

En 2009, les démarches, adaptées au contexte des territoires, ont plus particulièrement consisté en trois types d'intervention :

- la poursuite de démarches de diagnostic et d'appui au recueil de la parole des habitants (Meinau, Neuhof et Port du Rhin),
- la participation aux forums (Meinau, Neuhof et Port du Rhin) visant à la confrontation des points de vue et la définition des enjeux locaux
- un appui méthodologique lors de la mobilisation des habitants autour d'enjeux collectifs, identifiés sur chaque territoire (gestion d'espaces extérieurs, gestion urbaine de proximité...).

CONTENU DE L'INTERVENTION

En 2009, les interventions de l'ORIV se sont poursuivies sur les quatre territoires en rénovation urbaine (Cronembourg, Hautepierre, Meinau et Neuhof) et ont été étendues au Port du Rhin (en raison des événements qui s'y sont déroulés début 2009).

Au-delà des interventions sur site développées ci-dessous, l'ORIV dans un souci de capitalisation a été amené à produire une note de cadrage sur le sens d'une intervention visant à « mobiliser la parole des habitants » et à participer à une réunion (19 juin 2009) impliquant l'ensemble des équipes de Rénovation Urbaine afin de présenter une analyse croisée des enjeux et d'identifier les atouts et limites de la démarche.

Cet effort de capitalisation devrait être renforcé en 2010 dans une logique de transfert des compétences acquises dans un souci de gestion en interne des équipes de rénovation urbaine. Par ailleurs, il s'agira de faire le lien (tant sur le plan méthodologique que sur le plan des contenus) avec les démarches de « diagnostic en marchant » initiées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.

➡ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE CRONENBOURG

Egalement initiée fin 2008, la collaboration avec l'équipe de rénovation urbaine de Cronembourg s'inscrit dans la poursuite du Forum tenu en octobre 2008. Le travail mené sur 2009 a pris deux formes :

- des apports en terme de ressources sur les enjeux de « mémoire de quartier » et de « santé »
- un appui dans le cadre de la réhabilitation de l'espace « Fresnel-Lavoisier » qui s'est traduit par la participation à des réunions avec les forces vives du secteur (23 septembre, 5 octobre et 8 octobre) et à une matinée de présentation du projet de rénovation urbaine sous forme d'exposition et de discussion qui a permis de rencontrer des habitants et de recueillir leurs attendus (10 octobre).

Les constats issus de cet appui ont donné lieu à une formalisation (production d'une note transmise à la collectivité).

➡ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE HAUTEPIERRE

A partir de juin 2008, l'action de l'ORIV a consisté en un appui méthodologique à l'équipe projet afin de permettre une prise en compte optimum de la parole des habitants, de favoriser leur implication... via notamment le Forum des habitants. L'appui s'est poursuivi en 2009 mais a porté sur un des enjeux identifiés lors du Forum à savoir les « espaces » extérieurs.

Le premier travail mené a consisté à qualifier ces espaces, notamment ceux où s'élaborent le « vivre ensemble », souvent sources de tensions. Ces espaces extérieurs, lieu de passage, de « frottement » entre divers habitants et acteurs de quartier, voire de confrontation d'usage (allant jusqu'au « conflits d'usage »), constituent un « objet de travail » permettant de travailler le lien avec les habitants. D'autant que ces espaces sont inscrits dans les processus de réhabilitation dans le cadre des projets de rénovation urbaine, du fait des logiques de résidentialisation³⁵. Certains sont à repenser car devenus des espaces appropriés par une catégorie d'acteurs. D'autres ont été laissés à l'abandon voire sont amenés à disparaître dans le cadre de la construction et/ou destruction d'immeubles. Il s'agissait d'associer les habitants aux phases de réflexion et de conception de ces espaces identifiés comme « à usage collectif ».

Une fois cette analyse réalisée et partagée avec l'équipe de Rénovation Urbaine, les modalités d'intervention ont été définies sur ces espaces, dans une logique de travail avec les habitants. Il a été retenu la modalité suivante : un travail de mobilisation des connaissances des habitants et des forces vives au titre de leur « compétence d'usage » lors d'ateliers « espaces partagés ». Il s'agissait de permettre, dans un premier temps, d'identifier les usages actuels et souhaitables, puis dans un second temps, de définir collectivement les « usages à venir ». La démarche a été présentée à l'ensemble des acteurs impliqués au sein de la Ville par le sujet afin d'obtenir leur aval.

Le principe proposé a été de mettre en place un « atelier » par espace travail partagé. L'atelier fonctionne sur une période donnée (trois réunions dans un espace temps court) afin de mobiliser effectivement les compétences et de ne pas « perdre » des habitants. Les éléments issus de ces réflexions sont ensuite présentés aux services gestionnaires chargés de les intégrer dans leur réflexion ainsi qu'à l'architecte conseil. Il est prévu ensuite, sur la base de propositions de l'architecte, de refaire un temps de travail avec les habitants membres des ateliers.

La démarche a été initiée à compter de juin 2009 sur un secteur. Compte tenu de son opérationnalité, elle a ensuite été déclinée sur d'autres espaces (au total en 2009, deux ateliers ont été initiés). L'action se poursuit en 2010.

➡ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE LA MEINAU

³⁵ Logique de privatisation des espaces autour des immeubles collectifs afin de mieux délimiter espace privé et espace public.

Initié fin 2008, le travail de l'ORIV sur le quartier de la Meinau a consisté en une analyse des données disponibles et la conception de la méthode pour permettre un recueil optimisé de la parole des habitants dans la perspective du Forum prévu en février 2009. La première partie de l'année 2009 a été marquée par le recueil des points de vue des habitants sur la rénovation urbaine (en terme d'acquis, d'écueils et de ressenti). Ce recueil s'est fait en lien étroit avec les forces vives du quartier (associations et institutionnels) et a pris différentes formes : observation, réunions, analyse des questionnaires recueillis par les associations. L'ensemble de ces éléments a ensuite été mis en perspective dans le cadre de la préparation du Forum sous la forme d'une note rendant compte du ressenti des habitants et forces vives. Ils ont été présentés lors du Forum de la Meinau, qui s'est tenu le 21 février 2009 et qui a rassemblé plus de 90 personnes.

Suite à ce Forum, l'ORIV a apporté son appui à l'élaboration d'un document sur « les suites à donner » et la réalisation des actes du Forum. Le second semestre a permis de démarrer une réflexion méthodologique sur le fonctionnement et l'évolution d'un des espaces centraux du quartier : la Place de l'Île de France. Un travail d'observation mené conjointement avec l'équipe de Rénovation urbaine a démarré en novembre 2009.

➡ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DU NEUHOF

Initié fin 2008, le travail de l'ORIV sur le quartier du Neuhof a été réalisé, comme pour le Quartier de la Meinau, dans la perspective de l'organisation du Forum.

La démarche menée sur le quartier du Neuhof est assez identique à celle développée sur le quartier de la Meinau avec toutefois des méthodes de recueil des points de vue des habitants et forces vives différentes et adaptées à la configuration locale.

L'ORIV a ainsi apporté son appui dans le cadre de l'organisation de marches participatives, a participé et/ou animé différentes réunions thématiques et rencontré en entretiens collectifs différentes forces vives du quartier. Ces différentes démarches ont fait l'objet d'une formalisation. Les éléments de cette note ont été présentés et sont venus alimenter les réflexions des ateliers lors du Forum, qui s'est tenu le 21 mars 2009 (150 participants).

Comme pour le quartier de la Meinau, l'ORIV a ensuite assuré un appui pour l'élaboration des actes.

A compter du second semestre, l'ORIV a assuré un accompagnement à la réflexion sur le fonctionnement et le devenir du secteur de Hautefort. Comme sur les autres territoires, il s'agissait pour l'ORIV d'aller au devant d'habitants peu enclins à venir spontanément aux réunions publiques organisées par la collectivité notamment dans le cadre de la démarche de concertation obligatoire.

Cette démarche complémentaire des autres approches menées (réunions avec les forces vives, groupes de travail du comité de projet, réunions publiques, remarques sur le registre...) a consisté en plusieurs actions : une observation du fonctionnement du secteur, des entretiens déambulatoires menés entre juillet et fin septembre 2009, des entretiens avec des professionnels intervenant sur le secteur (notamment les commerçants), des entretiens collectifs avec des acteurs associatifs... L'ensemble de la démarche a permis de toucher quelques 80 personnes et plus d'une vingtaine de professionnels œuvrant sur le secteur. Les éléments recueillis ont été présentés lors d'une réunion publique le 1^{er} octobre 2009 et ont donné lieu à la production d'une note. Le travail d'appui se poursuivra en 2010 sur le secteur Solignac.

➡ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DU PORT DU RHIN

Le quartier du Port du Rhin a été victime de débordements lors du sommet de l'OTAN ayant eu lieu à Strasbourg, les 3 et 4 avril 2009. Ces événements ont donné lieu à l'expression par les habitants d'un mal-être, allant au-delà de cet aspect conjoncturel et

relevant d'un fort sentiment d'abandon et de relégation qui s'est construit au fur et à mesure des années.

Ce ressenti est apparu en décalage avec les projets développés sur le territoire et/ou en discussion. La visibilité de ces projets ne semble pas acquise par tous les habitants. La Ville de Strasbourg, confortée par les acquis des démarches de concertation des habitants menées dans le cadre des territoires en rénovation urbaine, a souhaité mettre en œuvre une démarche permettant d'aller au-devant des habitants et de recueillir leurs ressentis et attentes pour le développement du quartier.

L'intervention de l'ORIV, sur ce quartier, s'est faite entre juin et septembre 2009. Différentes actions ont été menées :

- Etat des lieux du quartier : analyse territoriale et sociodémographique afin de mieux cerner la composition du quartier et sa place dans l'espace urbain.
- Participation aux cinq réunions de l'atelier de projet porté par la collectivité, qui a permis de suivre la réflexion sur le projet pour le secteur Vauban-Kehl ;
- Entretiens avec les forces vives du quartier (associations, institutions), entretiens avec les habitants en « déambulation » dans le quartier et lors de démarches de porte à porte, entretiens collectifs. L'ensemble des entretiens menés a permis de rencontrer environ 75 habitants. Combiner différentes modalités d'intervention (par le biais d'acteurs locaux, en déambulation, en porte à porte...) a permis de toucher une grande diversité de personnes.
- Recherche d'implication des enfants dans l'expression des besoins pour l'avenir du quartier (contacts avec l'école du Rhin, projet mené par les enseignants dans les classes ayant abouti à l'affichage des dessins au forum du 26 septembre) ;
- Participation / intervention au forum qui s'est tenu le 26 septembre 2009 (100 personnes présentes).
- Appui à l'élaboration des Actes du Forum.

REALISATION(S)

- ↳ Appui à la production des actes des forums des habitants sur la Meinau, le Neuhof et le Port du Rhin. Actes disponibles sur le site internet de la Ville de Strasbourg.
- ↳ Réalisation d'une note de cadrage méthodologique et réflexion sur les notions de « compétence d'usage » et la question des « espaces et de leur usages » qui donneront lieu à une note de capitalisation en 2010.

↳ DEMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DES CUCS

L'ORIV assure une démarche d'accompagnement dans la mise en œuvre et/ou l'évaluation de nombreux Contrats Urbain de Cohésion Sociale (Communauté Urbaine de Strasbourg, Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace, Colmar, Cernay, Illzach et Wittelsheim). Cette participation permet notamment à l'ORIV de mieux appréhender la place et le rôle des associations, la prise en compte des questions de discriminations, la place des habitants...

➡ ACCOMPAGNEMENT A L'ÉVALUATION DU CUCS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

L'ORIV a accompagné l'évaluation du CUCS de la CUS par une action d'appui en direction de l'équipe projet du CUCS (regroupant l'ensemble des partenaires financeurs du dispositif) ainsi que par des appuis auprès de chacun des évaluateurs.

En effet l'évaluation du CUCS de la CUS a porté sur trois aspects :

- le fonctionnement du partenariat, porté par l'ADEUS,
- l'évaluation des programmes d'actions, réalisé par le cabinet Ramboll,
- la redéfinition du projet urbain de cohésion sociale, réalisé par l'ACEIF.

L'apport de l'ORIV dans le cadre du travail sur le fonctionnement du partenariat, mené par l'ADEUS, a consisté en une enquête comparative. Huit sites bénéficiant d'un CUCS et de tailles comparables à la Communauté urbaine de Strasbourg ont été interrogés lors d'entretiens téléphoniques pour connaître leurs modalités de travail avec les partenaires et les porteurs de projet, leur organisation interne, ainsi que leurs outils de travail (poliville, logiciels spécifiques...).

Cela a permis d'alimenter le travail de l'ADEUS et de formuler des préconisations pour améliorer le fonctionnement du partenariat. Ces préconisations ont été présentées au comité de pilotage du 22 juin 2009 et ont fait l'objet d'une note de synthèse.

La participation de l'ORIV par rapport à l'évaluation des programmes d'actions, menée par le cabinet Ramboll, a surtout consisté en un apport méthodologique par rapport à l'enjeu de « prévention des discriminations » pointé comme un enjeu transversal aux actions évaluées³⁶.

L'apport de l'ORIV sur la redéfinition du projet urbain de cohésion sociale, portée par l'ACEIF, a consisté en l'élaboration d'une typologie des associations émergeant au dispositif CUCS en 2009.

Cette typologie comprend des variables « classiques » : domaine d'intervention, nombre d'adhérents, budget cumulé des actions CUCS, budget de fonctionnement global, etc... Ces variables paraissant toutefois insuffisantes pour rendre compte de la réalité de ces associations, une variable complémentaire a été construite par l'ORIV renvoyant aux modalités d'intervention de ces associations. Ainsi elles ont été classées en tant qu'associations gestionnaires (services non couverts par le service public ou relevant d'une mission de service public), associations altruistes (prise en charge de populations/publics spécifiques), associations ayant une origine auto-centrée (action

³⁶ Compte tenu du sujet de cet appui de l'ORIV, à savoir le question de la prévention des discriminations, cet aspect a été développé dans la partie « pôle prévention des discriminations » de ce rapport d'activité, cf. page 71

centrée sur les adhérents directs) et associations communautaires (la notion de communauté renvoyant selon le cas à une communauté de résidence, d'origine, d'âge...). Sur cette base, il a été possible de mieux appréhender les structures et leur « dépendance » au CUCS.

L'ORIV a également suivi l'ensemble de la démarche en participant aux différentes réunions de travail relatives à la redéfinition des priorités du CUCS.

Cet appui se poursuit sur 2010, l'action n'étant pas achevée.

➡ ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CUCS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MULHOUSE SUD ALSACE (CAMSA)

Globalement l'ORIV est intervenu, en 2009, dans une logique de mise à disposition de ressources (documentaires, humaines, statistiques...) et d'appui sur sites. Il faut préciser pour la compréhension des apports dans le cadre de ce CUCS, qu'ils portent sur plusieurs communes, dont les moyens en ingénierie ne sont pas les mêmes. Les communes concernées sont celles de Mulhouse, Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden et Wittenheim.

Les différents appuis sur sites se sont traduits par :

- des apports auprès de la Commune de Staffelfelden dans le cadre de la réflexion sur la politique jeunesse menée par la Commune,
- des interventions ponctuelles et limitées auprès des communes de Lutterbach et de Kingersheim dans le cadre du recueil des indicateurs dans le cadre de l'évaluation,
- des apports dans le cadre de la réflexion menée par le Centre Social et Familial de Wittenheim missionné par la collectivité pour mettre en œuvre une démarche de développement social,
- des apports ponctuels en terme de connaissances (sur les thèmes de la prévention des discriminations et de l'intégration) auprès des professionnels intervenant dans le champ de la politique de la ville à Mulhouse et auprès des chargés de mission de Mulhouse intervenant sur ces questions (mise en œuvre du Comité Mulhousien pour l'Intégration...).

Au cours du second semestre, l'ORIV a été amené :

- d'une part à assurer un apport de ressources auprès des professionnels des collectivités lors de réunions de l'Equipe Intercommunale de Direction de Projet
- et d'autre part à diffuser plus spécifiquement, auprès d'acteurs de la Ville de Mulhouse, des ressources (en lien avec l'actualité) à l'occasion de réunions.

➡ ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DES CUCS DE COLMAR, CERNAY ET ILLZACH

L'objectif de l'accompagnement en 2009 sur l'ensemble de ces trois CUCS a été relativement identique. En effet, le souhait de mettre en œuvre une démarche optimisée dans le domaine de l'évaluation s'est traduite par la mise en œuvre d'un groupement de commandes entre les trois communes (Illzach, Colmar et Cernay) permettant de disposer d'un évaluateur commun et donc d'un calendrier commun. Pour autant les contenus à évaluer, formalisés par le biais des questions évaluatives, sont restés spécifiques à chaque territoire. Compte tenu de ce contexte, l'intervention de l'ORIV, en direction de ces trois communes, a consisté à fournir un appui de l'évaluation, en amont du recours à un bureau d'étude externe, afin que cette intervention soit ciblée au plus près des attendus. Ainsi l'accompagnement sur site a surtout été développé de janvier à juillet 2009, date de démarrage de l'évaluation par le bureau d'étude. Il a pris des formes différentes selon les territoires. Ainsi, à Colmar, un travail d'analyse du profil des associations s'est avéré nécessaire.

Le travail de l'ORIV au cours de l'année 2009 a principalement consisté en :

- une aide à la formalisation des réflexions engagées dans le cadre de la mise en œuvre du CUCS (bilan de la programmation annuel, définition d'indicateurs,...)
- la formalisation de la procédure d'évaluation : réflexion et élaboration des questions évaluatives, aide à la formalisation du cahier des charges dans une logique de mise en place des instances d'évaluation...
- la participation ponctuelle, à compter de septembre 2009, aux réunions du Comité de suivi de l'évaluation.

Il s'est traduit par :

- ↳ un accompagnement pendant le premier semestre de l'année (réunions régulières, lien par téléphone et courriels...),
- ↳ la production de notes et la formalisation de réflexions.

➡ ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CUCS DE WITTELSHEIM

L'accompagnement dans le cadre de ce CUCS s'est traduit par :

- un appui auprès du chef de projet dans le cadre de la programmation, au cours du premier semestre 2009,
- un appui à la réflexion préalable à la mise en œuvre d'une évaluation interne, au cours du second semestre 2009.

Cette démarche a abouti fin d'année 2009 à la validation en Conseil Municipal de la méthode d'évaluation proposée qui amènera l'ORIV à intervenir plus fortement sur ce territoire en appui du chef de projet en 2010.

➡ DEMARCHES MENEES DANS LE CADRE DU CUCS DE SEDAN

La ville de Sedan est confrontée à des problématiques sociales et urbaines, donnant lieu à des ségrégations, depuis de nombreuses années en raison des évolutions économiques (restructuration industrielle, mais aussi militaire). Ainsi, la collectivité s'est inscrite dans une politique de développement social urbain depuis plus de 20 ans pour tenter de répondre à ces défis. Entre 2000 et 2006, à l'occasion du contrat de ville, l'action était centrée sur deux territoires en zones urbaines sensibles. Dans le même temps, la Ville en lien avec les acteurs de l'habitat a développé un projet urbain donnant lieu à une démarche de rénovation urbaine depuis 2003 sur ces mêmes territoires.

Les analyses faites en amont de la signature du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) avaient fait état d'une situation qui continue de se dégrader avec des territoires nouvellement concernés par ces évolutions. Ainsi, le secteur du centre-ville comprenant un secteur sauvegardé, a été identifié comme rencontrant un certain nombre de problématiques sociales et inscrites dans le CUCS.

En dépit de cette préoccupation, peu d'actions ont finalement été mises en œuvre sur le territoire. La Ville et un certain nombre d'acteurs, en particulier l'équipe de prévention (ACPSO - Association Club de Prévention Sedan Ouest), ont souhaité investir ce quartier.

L'ORIV a été sollicité, fin 2008, pour réaliser, en lien avec une équipe de prévention spécialisée, un diagnostic social sur le « centre ville » de Sedan. Ce secteur comporte notamment un secteur ancien sauvegardé important et fortement dégradé sur le plan urbanistique. Le diagnostic, mené tout au long de l'année 2009, s'est appuyé sur un important travail partenarial et a permis l'implication de l'ensemble des acteurs locaux et des temps de travail réguliers avec les différents décideurs (Ville de Sedan et, dans une moindre mesure, Conseil Général).

Au total en incluant les élus (plusieurs réunions de restitution ont ponctué le travail d'analyse), ce sont plus d'une soixantaine de professionnels et d'acteurs locaux intervenant sur le territoire de Sedan qui ont été rencontrés.

Souvent les personnes ont participé à plusieurs réunions de travail pendant la durée du diagnostic.

Il faut ajouter à ce nombre :

- les habitants et passants du centre ancien et de la Résidence Ardenne ayant accepté de répondre aux questions lors des « démarches déambulatoires »,
- les propriétaires-occupants et propriétaires-bailleurs ayant participé à la réunion de travail sur le logement le 30 avril 2009.

Le diagnostic et les propositions émises ont notamment permis d'inscrire (fin 2009) le territoire au PNRQAD - Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, financé par l'ANRU. Le rapport final a été remis début 2010.

REALISATION(S)

- ↳ Diagnostic social partagé et préconisations sur le « centre-ville » de Sedan. Rapport réalisé par l'ORIV avec l'appui de l'équipe de prévention ACPSO, janvier 2010, 50 pages.

MODES D'HABITER

CADRE D'INTERVENTION

Cette étude réalisée par l'ORIV et financée par le Conseil Général du Bas-Rhin trouve son origine dans une volonté partagée de la Ville d'Erstein et du Conseil Général de porter une attention particulière sur l'évolution de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Filature.

Pour le Conseil Général, la ZAC de la Filature relève d'un nouveau mode d'intervention qui mérite, à ce titre, une observation minutieuse. La conception architecturale de ce territoire repose, notamment, sur la mise en œuvre de principes retenus au titre du Plan Départemental de l'Habitat, à savoir ceux de mixité de l'habitat et une gestion économe de l'espace (par une concentration urbaine).

Pour la Ville d'Erstein, il s'agit d'accompagner la mise en place de cette nouvelle partie de ville en tirant partie des enseignements passés. La Ville porte une réflexion globale en terme de développement intégré et mesuré de la ville. A ce titre, elle souhaite favoriser l'intégration du quartier et de ses habitants à la Ville, d'en faire un lieu de transit, évitant un repli sur le quartier.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Pour répondre à ces deux enjeux, il a été décidé d'appréhender le fonctionnement du territoire par une approche en terme de « modes d'habiter ».

La notion de « modes d'habiter » rend compte de deux dimensions :

- Elle permet de saisir la manière dont un individu est en relation avec son environnement physique (logement, habitat, territoire de la ville...) mais aussi entre en relation avec les autres (voisinage, rapport aux équipements et services) à travers ses usages et ses pratiques ainsi que sa perception de l'environnement.
- Elle permet également d'interroger la qualité et l'habitabilité des espaces (logements, parties communes, espaces extérieurs, mode de déplacement, équipements et services...).

Initialement l'étude était prévue sur une durée d'un an (année 2009). Compte tenu des retards pris liés, en particulier, à la difficulté de la prise de contacts avec certains acteurs de l'habitat ainsi qu'à la configuration des lieux (qui n'ont pas permis de contacts aisés avec les habitants) et un démarrage tardif du travail sur site (juin 2009), l'étude ne sera achevée qu'en juin 2010.

Pendant tout la durée de l'étude, un comité composé de représentants du Conseil Général du Bas-Rhin, d'élus de la Ville d'Erstein et de services de la collectivité en a assuré le suivi. Ces réunions ont ainsi constitué des lieux d'échanges sur les démarches et les analyses faites. Le comité de suivi s'est réuni à 4 reprises entre juin et fin décembre 2009.

L'année 2009 a donc permis une analyse de la documentation sur le sujet et sur le territoire.

Par ailleurs, plusieurs démarches ont été initiées en fonction des interlocuteurs.

Au niveau des résidents du territoire, le recueil des points de vue s'est fait au travers de quatre types de démarches :

- Des entretiens individuels auprès des acteurs de l'habitat et des acteurs du territoire (Police Municipale, Agent de prévention, Services de la collectivité), qui ont permis d'identifier les enjeux propres à chaque acteur, leur perception du territoire et de son fonctionnement, des habitants etc.

- Des entretiens déambulatoires (lors du marché hebdomadaire et sur le quartier) permettant de disposer d'une perception générale par rapport à la ZAC de la Filature
- Des enquêtes auprès des usagers de la médiathèque qui ont permis de saisir leurs perceptions du quartier (en terme urbanistique notamment). Plus d'une vingtaine de personnes a été rencontrée. Trois types d'usagers différents ont pu être rencontrés : des habitants du quartier, des habitants d'Erstein et des personnes extérieures à la Ville.
- Des enquêtes par questionnaire : les questionnaires ont été diffusés par les acteurs de l'habitat auprès de leur résident respectif. Sur les quelques 436 questionnaires diffusés sur le secteur, 99 ont été retournés (soit 23 % de réponses). Ils permettent de disposer des avis des habitants par rapport au quartier, à leur environnement, à leur logement et aux relations sociales.
- Une participation aux réunions de la Commission de Quartier (trois réunions en 2009).

Par ailleurs et afin de permettre une appropriation par les acteurs de l'habitat des analyses mais aussi pour s'assurer de leur pertinence, un groupe de travail a été mis en place. Il était composé des membres du comité de suivi, des bailleurs sociaux intervenant sur le territoire, de l'aménageur du site, des syndicats et d'autres partenaires locaux. Ce groupe qui s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2009 a permis de confronter les analyses de l'ORIV (issus des différentes observations et enquêtes) à celles des autres acteurs et de faire émerger de nouvelles problématiques.

Il a ainsi été possible de construire un point de vue partagé sur le territoire, son fonctionnement et d'identifier les relations des résidents à leur environnement (logement, extérieur, relations sociales) et au reste de la ville. Enfin la démarche et les temps d'échange ont permis aux différents acteurs de se rencontrer. L'étude se poursuit sur 2010.

↳ TEMPS D'ÉCHANGES SUR LES ENJEUX URBAINS

CADRE D'INTERVENTION

La qualification des acteurs constitue un enjeu fort de la fonction de centre de ressources dans le domaine de la politique de la ville.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Dans cette perspective, et depuis quelques années, l'ORIV propose aux professionnels de la ville des espaces dédiés de réflexion collective. Menés sur une demi-journée, les Ateliers des professionnels de la ville (antérieurement dénommés Journées des professionnels de la ville) permettent d'échanger autour d'un sujet d'actualité sur la base d'une (ou de plusieurs) intervention renvoyant à une expertise ou une expérience. 2009 a vu l'émergence d'un autre espace de réflexion, dédié aux délégués du préfet. Il a fait suite à un appui à la prise de poste auprès des délégués du Préfet. Initié dans le Bas-Rhin, il sera développé en direction des professionnels haut-rhinois, voire en Lorraine, en 2010.

➡ ATELIERS DES PROFESSIONNELS DE LA VILLE

L'ORIV a poursuivi en 2009 ses rendez-vous thématiques pour les professionnels de la ville. Ces rencontres poursuivent deux objectifs :

- mettre en réseau les professionnels au niveau régional, leur permettre de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et leurs projets,
- apporter de la connaissance, permettre aux professionnels de se qualifier sur différents sujets.

Deux ateliers ont eu lieu en 2009. En effet, les changements de personnel au sein de l'ORIV en 2008-2009 ont rendu difficile la définition d'un programme plus complet en 2009. Par ailleurs, l'ORIV a été fortement sollicité par ses partenaires sur d'autres sujets (démarches d'accompagnement notamment).

Le premier atelier, qui s'est tenu le 10 novembre 2009, portait sur les politiques publiques de formation linguistique et d'accès aux compétences de base. Dix-neuf personnes ont participé à cet atelier, au cours duquel Gaëlle Donnard, chargée de mission à l'ORIV, et Nathalie Jeker-Wasmer, chargée de mission au CRAPT-CARRLI, sont intervenues. Suite à cet atelier et au vu des besoins exprimés par les participants, l'ORIV a décidé de proposer l'organisation, en 2010, d'un cycle de trois séances de travail permettant notamment une qualification mutuelle et l'échange de pratiques entre les participants. Le groupe sera composé des personnes ayant participé à l'Atelier des professionnels, afin de se situer dans la continuité par rapport à cette première séance et dans la mesure où ils disposent d'un socle de connaissances commun.

Le second atelier, qui a eu lieu le 27 novembre 2009, a porté sur la construction sociale des rapports de genre. Didier Lapeyronnie, Professeur de sociologie à l'université de la Sorbonne, et Josiane Peter, directrice du CIDFF du Bas-Rhin, ont présenté leurs travaux et réflexions sur le sujet. Quatorze personnes y ont participé.

Contrairement aux années précédentes, les ateliers se sont déroulés à Strasbourg plutôt qu'à Colmar, pour être plus accessibles aux acteurs lorrains. L'information ayant été relayée tardivement auprès des professionnels lorrains, un seul d'entre eux a participé à l'atelier sur la construction sociale des rapports de genre.

Ces deux ateliers ont donné lieu à des comptes-rendus, qui ont été diffusés aux participants et téléchargeables sur le site Internet de l'ORIV.

Les questionnaires de satisfaction montrent que ces temps d'échanges répondent aux besoins des professionnels, que ce soit dans les modalités d'organisation (une demi-journée) et de communication (par mail) ou dans le choix des intervenants. Pour 2010, il

serait intéressant d'associer davantage les professionnels pour mieux mettre en avant les expériences locales.

REALISATION(S)

- ↳ Formation linguistique et accès aux connaissances de base : quelles politiques aujourd'hui ? Compte-rendu de l'Atelier des professionnels de la ville du 10 novembre 2009 (Strasbourg), 25 p.
- ↳ La construction sociale des rapports de genre. Compte-rendu de l'Atelier des professionnels de la ville du 27 novembre 2009 (Strasbourg), 9 p.

➔ DELEGUES DU PREFET / BAS-RHIN

Par décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement social urbain (CIV) du 20 juin 2008, et en application des nouveaux principes de gouvernance définis dans le cadre du Plan Espoir Banlieues, a été décidé la mise en place des délégués du Préfet. Il s'agit de réaffirmer la « présence de l'Etat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ». Ainsi « le délégué du Préfet aura pour mission de coordonner l'action des services de l'Etat dans les quartiers ».

L'intervention de l'ORIV auprès des délégués du Préfet dans le Bas-Rhin³⁷ s'est faite autour de deux types de démarches.

De janvier à fin mars 2009, l'ORIV a accompagné la prise de poste des délégués du Préfet dans le Bas-Rhin.

Compte tenu, en effet, des nouvelles missions de ces derniers, de la nécessité d'une opérationnalité effective rapide, le centre de ressources a apporté son appui en terme de ressources documentaires mais aussi sur un plan méthodologique et technique.

Le contenu de l'action a été défini à partir des spécificités de l'action des Délégués du Préfet (alliant capacité d'observation et d'appui aux acteurs locaux), des orientations gouvernementales et des réalités des territoires sur lesquels ils interviennent.

L'action menée, qui a pris la forme de réunions de travail (9 janvier, 20 janvier, 30 janvier, 12 février, 20 février, 25 février, 13 mars, 20 mars, 27 mars), a permis d'intervenir auprès des délégués du Préfet :

- par un travail de mise à disposition de données documentaires sur les enjeux relevant de la politique de la ville (participation des habitants, mixité, appui aux associations...);
- dans le cadre du travail de diagnostic préalable à toute intervention sur un nouveau territoire : aide méthodologique, appui concret à la mise en perspective des données et à la formalisation ;
- par un travail de veille sur des sujets clés définis en lien avec les délégués du Préfet et en fonction des réalités du territoire.

Ces temps de travail en commun ont donné lieu :

- à la production de différents documents (note de synthèse sur le sujet et/ou note de cadrage, notamment sur les aspects méthodologiques)
- à la diffusion d'éléments notamment les questions d'intégration et de prévention des discriminations, les référentiels métiers.

A compter de mars 2009, et suite à un bilan collectif de la démarche précédente, il a été décidé d'approfondir la réflexion sur deux sujets : intégration et de la prévention des discriminations (9 avril), le paysage institutionnel (11 juin). A compter de septembre 2009, ces temps de travail ont pris la forme de réunion mensuelle d'information sur l'actualité et/ou un sujet particulier.

³⁷ L'intervention de l'ORIV s'est faite en direction des sous-préfets du Bas-Rhin parce que se sont les premiers mis en place en Alsace. La construction de l'équipe dans le Haut-Rhin a pris plus de temps.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009

Elu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2009

PERSONNES MORALES

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)

Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)

CIMADE

CLAPEST - Comité de Liaison d'associations pour la promotion des immigrés en Alsace

[représenté par Pierre GREIB (Vice-Président)]

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

La Maison des Potes [représentée par Jean-Luc KANEB (Trésorier)]

THEMIS

Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD CSF)

Union Régionale des Associations Familiales (URAF)

PERSONNES PHYSIQUES

Maurice BLANC

Françoise BRAUN

Ansoumane CAMARA

Yves CARABIN

Daniel CHINAGLIA

Stéphane DE TAPIA

Monique FABIAN

Brigitte FICHET

Michel FOUDRAT (Vice-Président)

François GIORDANI

Guy GIRAUD

Sylvie JAECKLE

Dan LIAU (Trésorier Adjoint)

Jacqueline MAURY (Secrétaire)

Sylvain MOLINA

Zoubida NAILI

Liliana SABAN

Tuncer SAGLAMER

Daoudia TAZARI (Assesseur)

Dominique TSCHAEN

Rudi WAGNER (Président)



2009

Observatoire
Régional de
l'Intégration
et de la Ville,
Alsace

Une association
au service
des acteurs
de l'intégration
et de la ville
en Alsace

1 rue de la course
67000 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89
fax: 03 88 21 98 31

oriv.alsace@wanadoo.fr
www.oriv-alsace.org

association de droit
local (loi 1908) inscrite
au Tribunal d'instance
de Strasbourg
volume LXXIV n°127
APE : 913E
SIRET : 408 211 159 000 12